

DOSSIER EUROPE
DU NORD

FILIÈRE
LAIITIÈRE

N° 502

Octobre 2019

18 €

Économie de l'élevage



L'Europe laitière du Nord dans l'après-quotas. La concurrence aiguisée amplifie les différences.

- Sortie des quotas favorable pour les producteurs... sauf en France
- ALLEMAGNE - La crise laitière a ébranlé la filière et infléchi ses orientations
- PAYS-BAS - Les contraintes environnementales limitent la production et poussent la montée en gamme
- DANEMARK - Un secteur laitier naguère homogène, devenu inégalitaire
- IRLANDE - Un potentiel de croissance encore important
- POLOGNE - Une filière toujours très dynamique
- LES MAJORS COOPÉRATIFS EUROPÉENS - Des stratégies diverses plus ou moins fructueuses

LES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE

sont une publication mensuelle du Département Économie de l'Institut de l'Élevage. Ils traitent de l'analyse des marchés du lait et des viandes, de l'évolution des structures et des résultats des exploitations d'élevage, de perspectives démographiques, territoriales ou de filières... en France, en UE ou dans les principaux pays concurrents ou partenaires.

RÉDACTEURS :

Département Économie de l'Élevage : Benoît BARON, Sébastien BOUYSSIÈRE, Jean-Marc CHAUMET, Christophe PERROT, Anaëlle THOLLIER, Gérard YOU

RÉVISIONS : Philippe CHOTTEAU

FINANCEURS :

Ministère de l'Agriculture - Confédération Nationale de l'Élevage - Cniel - FranceAgriMer



L'Europe laitière du Nord dans l'après-quotas. La concurrence aiguisée amplifie les différences.

Les éleveurs d'Europe du Nord s'étaient préparés de longue date à la suppression des quotas laitiers. La plupart avaient investi dans des capacités de logement supplémentaires qui provoquèrent un afflux de lait inondant les marchés mondiaux confrontés au même moment au ralentissement, imprévu, de la demande chinoise et à l'embargo russe.

Déclenchée dès la fin des quotas laitiers, la seconde crise laitière n'a pas immédiatement ralenti le dynamisme des différents pays désormais en concurrence. Délivrés de l'encadrement de la production, les éleveurs, avaient alors individuellement intérêt à poursuivre leur croissance pour saturer leurs capacités de production et ainsi diluer leurs charges de structure. Ensuite, la dépression des marchés se prolongeant, la production laitière a évolué différemment selon les pays.

Le premier chapitre de ce *Dossier Économie de l'Élevage* réalise un diagnostic micro-économique précis sur la façon dont les exploitations laitières spécialisées de six pays, dont la France, ont traversé la seconde crise laitière, après celle de 2009. Si elles y ont été plutôt moins exposées que leurs collègues d'Europe du Nord, les exploitations françaises sont aussi les seules qui n'aient pas tiré parti de la suppression des quotas laitiers.

Les chapitres suivants actualisent le diagnostic des filières laitières d'Europe du Nord qui avait été réalisé juste avant la fin des quotas. **En Allemagne**, malgré une forte exposition aux marchés des produits laitiers, les éleveurs ont pu compter sur le soutien des pouvoirs publics, qui ont mobilisé des moyens conséquents pour les aider à affronter la tempête. Le nouveau contexte sanctionne durement la stratégie volumes de DMK.

Aux Pays-Bas, les éleveurs doivent, après l'euphorie et la fin des quotas laitiers, désormais se conformer aux réglementations environnementales très contraignantes. Face à une production laitière désormais plafonnée, les transformateurs néerlandais misent encore davantage sur la création de valeur ajoutée alors que les éleveurs bénéficient déjà d'une très bonne valorisation de leur production.

En Irlande, le modèle de production *low cost*, solide et performant, dégage des revenus confortables pour les éleveurs. Plus sensible aux aléas climatiques qu'à l'instabilité des marchés, il dispose encore marges de croissance. Mais son impact sur l'environnement, même s'il surfe sur l'image *Origin green*, peut aussi devenir son talon d'Achille. Les transformateurs visent désormais la création de valeur combinée à une croissance plus modérée.

En Pologne, la crise laitière a marginalement affecté le dynamisme laitier. La production laitière compte de nombreux leviers pour poursuivre son expansion, d'autant plus que les transformateurs disposent d'outils modernes sous-employés et adaptés au marché des commodités bon marché.

Au Danemark, le potentiel de production a été consolidé, malgré la situation financière de nombreux élevages encore plus dégradée par la seconde crise. Les banques organisent la reprise des élevages en situation de faillite qui passent sous la tutelle d'exploitations plus solides et performantes. Face à l'amont modernisé mais endetté, Arla Foods demeure l'atout maître de la filière danoise qui conjugue depuis longtemps création de valeur et croissance des volumes.

Plus généralement, face aux contraintes environnementales et sociétales qui émergent dans la plupart des pays, les transformateurs coopératifs dominants en Europe du Nord privilégient désormais la création de valeur, pour se démarquer de la concurrence et répondre aux attentes des marchés européens et internationaux, à la croissance des volumes.

SOMMAIRE

2/ SORTIE DES QUOTAS FAVORABLE POUR LES PRODUCTEURS... SAUF EN FRANCE

10/ ALLEMAGNE, la crise laitière a ébranlé la filière et infléchi ses orientations

18/ PAYS-BAS, les contraintes environnementales limitent la production et poussent la montée en gamme

24/ DANEMARK, un secteur laitier naguère homogène, devenu inégalitaire

28/ IRLANDE, un potentiel de croissance encore important

34/ POLOGNE, une filière toujours très dynamique

40/ LES MAJORS COOPÉRATIFS EUROPÉENS, des stratégies diverses plus ou moins fructueuses

1

SORTIE DES QUOTAS FAVORABLE POUR LES PRODUCTEURS... SAUF EN FRANCE

La France, 7^{ème} pays laitier du monde, réputé pour la diversité et la qualité de ses produits laitiers, n'a pas participé à l'expansion post-quotas et voit son excédent commercial fondre notamment avec l'UE et rémunère moins bien ses producteurs laitiers. Même si l'intérêt de la croissance en volumes semble désormais remis en cause dans la plupart des pays au profit de la recherche d'une montée en gamme porteuse de valeur ajoutée, le rattrapage en volume de pays qui s'estimaient injustement bridés par le niveau de leurs quotas laitiers leur a permis d'afficher des revenus laitiers élevés à la production. L'efficacité de cette production supplémentaire, sa valorisation commerciale, ses impacts environnementaux et socio-économiques font néanmoins de plus en plus débat.



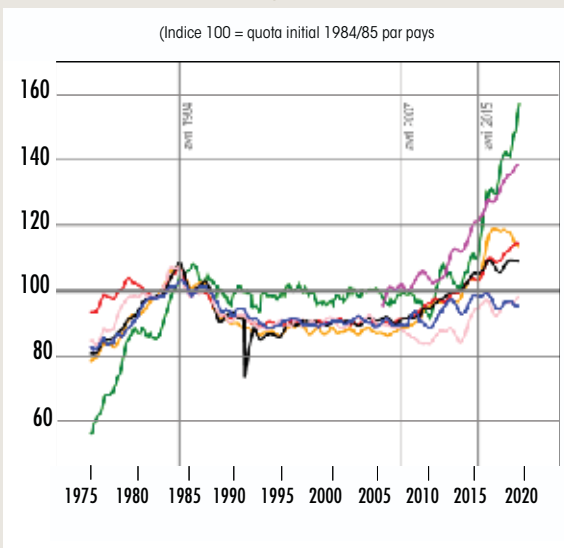
Un paradoxe ?

Un choc d'offre laitière d'origine ciblée

La croissance laitière à la fin des quotas a été préparée de longue date, en Irlande et au Danemark, favorisée par les pouvoirs publics en Allemagne (avec un soutien généreux aux investissements au Nord) et aux Pays-Bas (avec une politique fiscale et une transition qui ont habilement fait basculer les capacités d'investissement des exploitations de l'achat de quotas vers les bâtiments d'élevage).

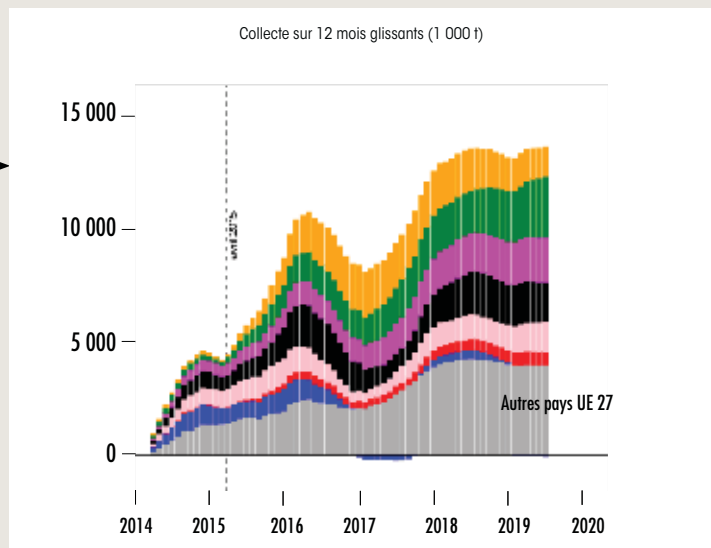
La sortie des quotas a même parfois été anticipée d'une à deux campagnes au prix de pénalités élevées, dont le règlement a été aménagé. La France, quant à elle, produit moins de lait qu'au début des quotas laitiers, il y a 35 ans. Cette évolution globale masque cependant des contrastes territoriaux que peu de pays connaissent, avec des hausses soutenues dans une partie du Grand-Ouest ou le Doubs par exemple, et des baisses importantes dans le Sud-Ouest et une partie du Massif-Central.

COLLECTE DE LAIT PAR PAYS (SOMME GLISSANTE SUR 12 MOIS)



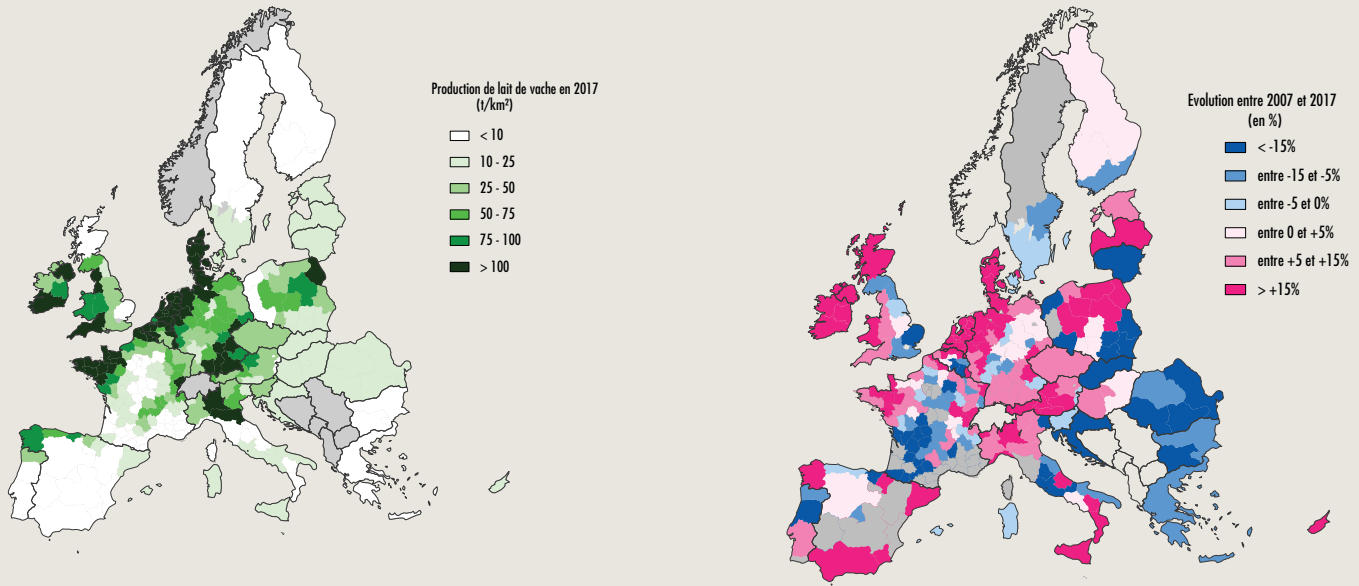
Source : Eurostat - Traitement Institut de l'Élevage

VARIATION DE LA COLLECTE LAITIÈRE PAR PAYS PAR RAPPORT À MARS 2014



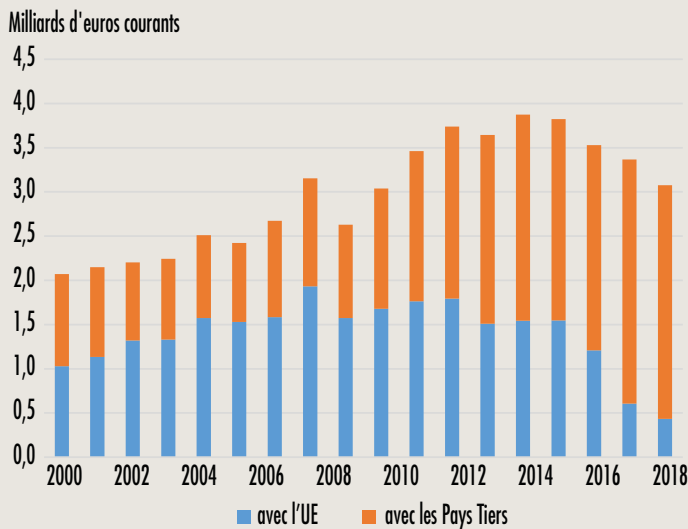
Source : Eurostat - Traitement Institut de l'Élevage

PRODUCTION LAITIÈRE PAR KM² ET SON ÉVOLUTION 2007-2017



Source : Eurostat, Commission européenne, Agreste, DEFRA et GISCO, limites administratives © EuropGeographics, UN-FAO - traitement Institut de l'Élevage

SOLDE COMMERCIAL DE LA FRANCE EN PRODUITS LAITIERS



Source : INRA, SMART-LERECO d'après Douanes françaises

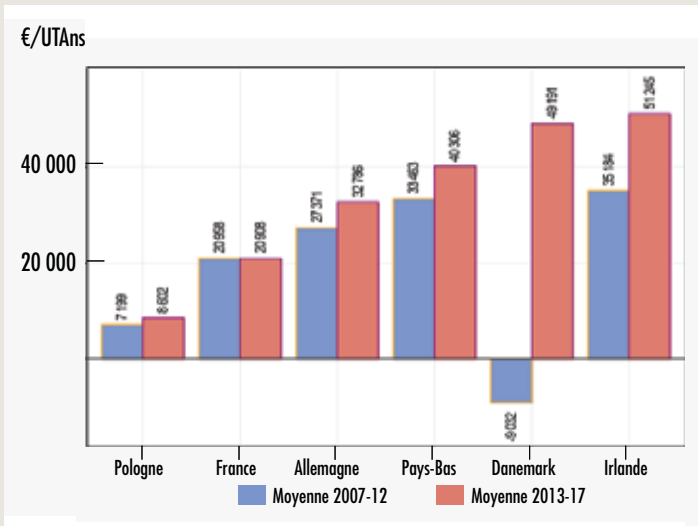
Une perte de compétitivité aux frontières

Vu les fortes progressions de production dans les principaux pays laitiers de l'UE, le poids de la France dans la production et les échanges a mécaniquement reculé. Le recul est particulièrement net sur le solde commercial avec les autres pays de l'UE, et n'est pas compensé par l'excédent commercial avec les pays tiers. Même si elle semble avoir peu écorné la consommation intérieure de produits nationaux sur le marché des PGC, cette production européenne supplémentaire s'est notamment traduite par une hausse des importations françaises de fromages (ingrédients pour la plupart). Economiquement parlant, ces pertes de parts de marché sont synonymes de perte de compétitivité « prix » du secteur laitier français qui n'a pas été compensé par une amélioration de la compétitivité « hors prix ».

Un repli non profitable aux éleveurs sur le marché intérieur des PGC

Cette stratégie de repli sur le marché intérieur français des PGC, très important en valeur (équivalent au marché allemand pour un nombre d'habitants bien moindre), ne s'est néanmoins pas avérée être un choix très profitable pour les éleveurs français.

REVENU COURANT AVANT IMPÔTS/UTA NON SALARIÉE, PAR PÉRIODE



Source : DG AGRI RICA UE exploitations laitières spécialisées - OTEX 45 - Traitement Institut de l'Élevage

La France est le seul grand pays laitier européen dans lequel les revenus laitiers ont (très légèrement) diminué entre 2007-2012 et 2013-2017. Pire, les revenus des éleveurs spécialisés y sont devenus faibles par rapport à ceux de leurs concurrents d'Europe de l'Ouest. Ils se situent à mi-chemin entre ceux constatés en Allemagne et en Pologne (petites exploitations incluses), bien loin des niveaux dégagés en Irlande et aux Pays-Bas.

Malgré ce marché intérieur français réputé et malgré les nombreux atouts de la France laitière tant en production qu'en transformation, l'équation n'a pas été facile à résoudre pour les producteurs français qui peuvent apparaître comme les moins bien placés en Europe du Nord à l'issue de cette première manche de l'après quotas.

1 SORTIE DES QUOTAS FAVORABLE POUR LES PRODUCTEURS... SAUF EN FRANCE

Sans prix, sans volumes et avec des coûts de production « moyens », le revenu des producteurs français est bien inférieur

Globalement, les éleveurs français n'ont ni le prix du lait élevé des Néerlandais ou des Danois, ni le faible coût de production des Irlandais. En termes de prix du lait, les Pays-Bas et le Danemark font nettement la course en tête depuis la sortie de crise de 2009, avec 37 et 24 €/t de lait de plus que la France en moyenne sur 10 ans. Taux de matières utiles plus élevés (y compris à l'aide de rations enrichies en huile de palme), primes pour le lait biologique (Danemark) ou pour le lait de pâturage (Pays-Bas), économies d'agglomération maximales aux Pays-Bas, savoir faire commercial et efficacité des coopératives FrieslandCampina et Arla en situation de force expliquent ces différences.

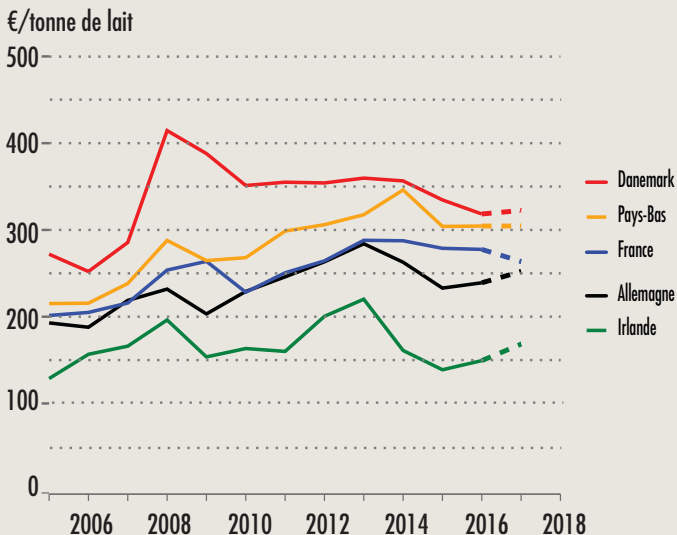
A l'inverse le prix du lait, jugé décevant par les producteurs irlandais, peut être mise en relation avec une forte expansion en volume, mal valorisée. En France, le prix du lait, plus stable, monte moins haut quand les marchés les plus volatils tirent la conjoncture. Il descend moins bas quand la conjoncture se retourne du fait de la stabilisation offerte par le marché intérieur et par une gestion différente des volumes. Par rapport aux autres pays, cet effet a néanmoins été plus net en 2009 qu'en 2015 et 2016, années durant lesquelles le prix du lait payé restait supérieur au Danemark et aux Pays-Bas.

A l'exception de l'Irlande, l'expansion laitière s'est faite au prix d'une hausse des coûts de production. Cette hausse a été plus marquée aux Pays-Bas et plus encore au Danemark, pays dans lequel la substitution capital-travail, poussée à l'extrême et réalisée à crédit, a été douloureuse pour de nombreux producteurs quand elle a rencontré les crises laitière et financière. En Irlande, la forte sensibilité climatique du modèle de production très dominant (maximisation du pâturage) a induit d'importantes variations du prix de revient, notamment autour de 2012. La fin de période y est marquée par une dilution intense des coûts car des volumes additionnels abondants ont été produits.

Cette stratégie de dilution (laisser filer les volumes), renforcée par des stratégies de réduction des coûts (investissements, services, intrants) en période de crise, induit des baisses de prix de revient aux Pays-Bas et en Allemagne en 2009 et 2015/16. Durant les mêmes périodes le prix de revient français est beaucoup plus stable en raison du fort encadrement de la production (par les quotas puis les contrats) dans une optique de maîtrise des volumes pour essayer de mieux tenir les prix. Il y a même eu une reconcentration des coûts en 2009 (politique du « double zéro » : ni allocation provisoire par les collecteurs, ni redistribution des hausses de quotas européens).

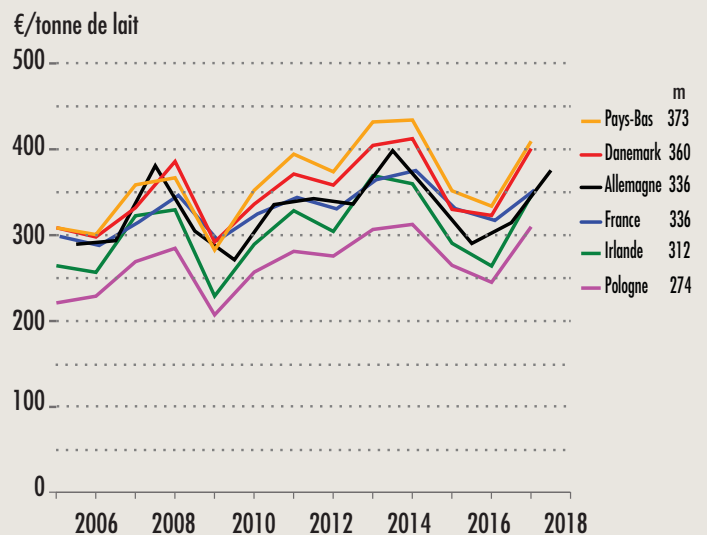
Ce positionnement moyen de la France en termes de prix du lait et de prix de revient (hors travail de l'exploitant et charges supplétives) ne lui permet pas de se démarquer sur la rentabilité par litre de lait produit.

POINT MORT (PRIX DE REVIENT DU LAIT HORS TRAVAIL DE L'EXPLOITANT) : RÉVÉLATEUR DES « MODÈLES »



Source : DG AGRI RICA UE, Exploitations laitières spécialisées (définition IDELE) - traitement Institut de l'Élevage

PRIX DU LAIT PAYÉ AUX PRODUCTEURS ET MOYENNE 2007-17 (m)



Source : DG AGRI RICA UE (toutes exploitations laitières - Traitement Institut de l'Élevage

La productivité du travail est plus faible et progresse moins vite en France

Ce résultat par litre est enfin multiplié par un volume de production par actif plus faible qu'ailleurs et qui progresse moins vite. Pourtant, les trois quarts des exploitations laitières françaises sont en croissance depuis le début de la sortie progressive des quotas, et les grandes exploitations (plus de 100 vaches) se sont installées dans le paysage, notamment dans la moitié Nord du pays, rattrapant la place qu'elles occupent ailleurs (3% des vaches en 2000, 11% en 2010, 31% en 2018).

Cette moindre croissance des livraisons des exploitations françaises est multifactorielle. Les contrats commerciaux, qui ont remplacé les quotas laitiers, sont presque aussi contraignants sur les volumes dans les zones à dynamique laitière et infiniment plus que les livraisons à une coopérative d'Europe du Nord avec obligation de collecte. Les exploitations laitières françaises sont moins souvent spécialisées qu'en Europe du Nord même si la mixité lait-viande a reculé de 38% des exploitations en 2009/2010, à 32% en 2018, notamment aux dépens de l'engraissement (jeunes bovins), consommateur de maïs ensilage et donc concurrent des vaches laitières. La polyculture-élevage (un peu plus d'un tiers des exploitations françaises, suivant les définitions) reste, quant à elle, un « modèle » attractif pour les exploitations françaises, diversifié dans ses productions, mais gourmand en main d'œuvre. L'évolution de ce système résulte d'un mouvement complexe dû à la progression des productions végétales (grandes cultures) sur toutes les terres labourables : la polyculture-élevage gagne du terrain dans d'anciennes zones d'élevage mais laisse la place à des systèmes sans élevage, ou sans élevage laitier, dans les zones à dominante culturale (Sud-Ouest notamment).

Enfin, la croissance des exploitations laitières françaises est probablement contrariée par la recherche de nouvelles formes d'organisation du travail. Compte tenu de leur taille, de nombreuses fermes laitières sont arrivées au bout des possibilités dans une organisation familiale simple. On constate le développement de deux formes alternatives d'organisation du travail. D'une part les GAEC entre tiers (co-exploitants pas tous apparentés), fréquents dans les très grandes exploitations mais instables (un tiers d'entre eux a changé de type d'organisation au bout de trois ans). D'autre part le salariat, avec des exploitations embauchant plus d'un salarié permanent. Le poids de la main d'œuvre salariée, quoique croissant, reste bien inférieur

dans les exploitations françaises pour un faisceau de raisons : inertie historique, réglementation, offre réduite de main-d'œuvre étrangère ou manque d'habitude, plus que pour des raisons de coût.

Résultat par tonne de lait et volume par actif : des modes d'élaboration du revenu très différents

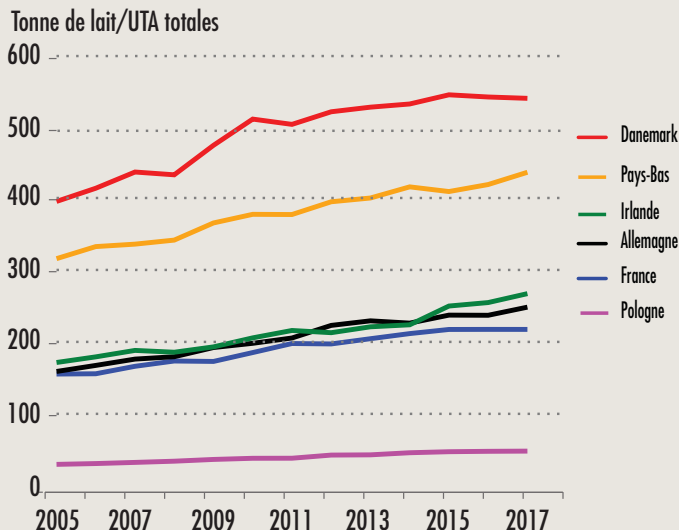
Les pays et régions étudiés se distinguent par des modes d'élaboration du revenu par actif laitier non salarié très différents. Seule l'Irlande combine un résultat par tonne de lait élevé (environ 150 €/t) qui doit tout au très faible coût de production et un volume de production par actif non salarié important (305 000 kg contre 264 000 en Bretagne et Pays de la Loire). C'est ainsi qu'elle obtient la 1^{ère} place du revenu agricole en production laitière (de l'ordre de 50 000 €/UTA). La Pologne affiche le même résultat par tonne, pour un volume cinq fois plus faible (63 000 kg), d'où un revenu également cinq fois moindre.

A l'opposé de ces deux pays, le Danemark affiche un très faible résultat par tonne, en moyenne de 25 €/t sur 2013-2016, et très volatil (il a été régulièrement négatif), mais associé à un coefficient multiplicateur très élevé de 1 200 000 kg de lait/UTA non salariée (plus de la moitié de la main d'œuvre est salariée). Le revenu par actif n'a dépassé 20 000 €/UTA que trois fois depuis 2008, mais il a alors été compris entre 60 000 et 110 000 €/UTA (2017).

Tous les autres pays (Pays-Bas, France, Allemagne) ou régions (Bretagne & Pays de la Loire ; Allemagne du Nord) dégagent un revenu intermédiaire, de l'ordre de 75 €/t (moitié moindre qu'en Irlande). C'est donc le volume produit par actif non salarié qui discrimine le plus le revenu par actif non salarié.

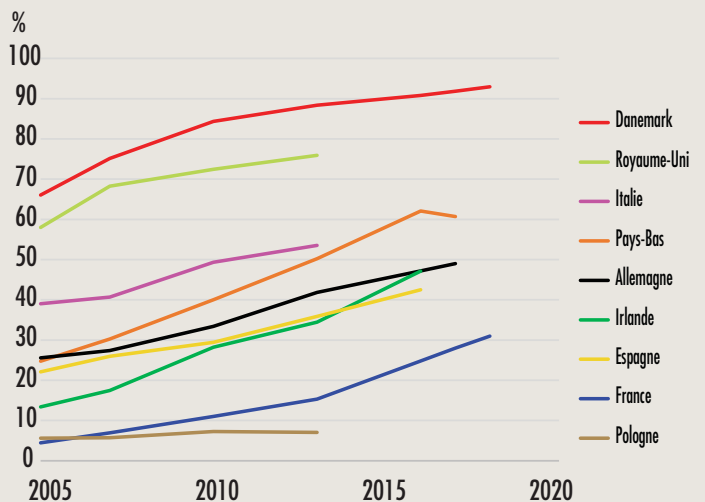
A cette échelle régionale, on peut remarquer une évolution moins favorable pour l'Allemagne du Nord entre 2007-2012 et 2013-2016. La forte augmentation des volumes (de 670 000 à 830 000 kg en moyenne/exploitation) obtenue à l'aide d'investissements et de charges supplémentaires (y compris en main-d'œuvre salariée) a dégradé le résultat par tonne de lait (-27 €/t) et n'a pas permis de maintenir le revenu agricole par UTA malgré un maintien du prix du lait moyen entre les deux périodes (327 contre 325 €/t). Ce revenu agricole par UTA reste cependant supérieur à la moyenne fédérale allemande qui inclut les petites exploitations du Sud. L'intégration de l'année 2017 (non disponible pour ces analyses détaillées) devrait permettre de remonter le revenu annuel moyen des actifs non-salariés dans cette région, proche du Danemark à différents points de vue.

PRODUCTIVITÉ APPARENTE DU TRAVAIL DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES (OTEX 45)



Source : DG AGRI RICA UE - Traitement Institut de l'Élevage

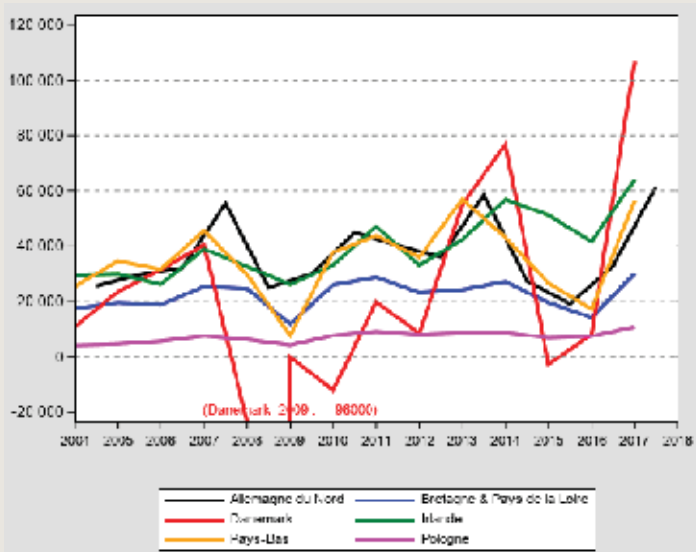
% DE VACHES LAITIÈRES DANS LES TROUPEAUX DE PLUS DE 100 VL



Source : Eurostat FSS 2005-2013 et données nationales

1 SORTIE DES QUOTAS FAVORABLE POUR LES PRODUCTEURS... SAUF EN FRANCE

REVENU FAMILIAL D'EXPLOITATION/UTA NON SALARIÉE



Source : DG AGRI RICA UE Exploitations laitières spécialisées (OTEX 45) - Traitement Institut de l'Élevage

Des prix et revenus plus stables en France, mais inférieurs en moyenne

La moindre variabilité du prix du lait en France est vérifiée aussi bien au niveau national que régional. En Bretagne et Pays de la Loire, cette variabilité interannuelle sur la période 2007-2017 est de 8% (écart type interannuel/moyenne) contre 11% au Danemark, 12% aux Pays-Bas et en Pologne et 13% en Allemagne du Nord et en Irlande.

Cette moindre variabilité est moins nette sur le revenu agricole : 25% en Bretagne et Pays de la Loire, contre 21% en Pologne (encore plus stable), 27% en Irlande, 36% en Allemagne du Nord, 42% aux Pays-Bas et 327% au Danemark pour lequel la variabilité est extrême (de -100 000 en 2009 à +100 000 €/UTA en 2017).

En réalité, la situation française (Ouest) se distingue davantage par une variabilité plus faible en valeur absolue (écart type de 6 000 €/UTA contre de 11 000 à 15 000 € en Allemagne du Nord, Irlande, Pays-Bas) qui est divisée par une valeur moyenne nettement plus faible. Hors le cas extrême du Danemark, les variations de revenu sont fortes en Allemagne du Nord et aux Pays-Bas (graphique de gauche), où les crises laitières de 2015/16 ont précipité le revenu vers les niveaux constatés en France, avant de remonter à peu près au double. Les éleveurs de ces pays d'Europe du Nord sont donc d'abord confrontés à une forte volatilité difficile à gérer. Mais l'activité laitière y est globalement plus profitable, notamment en raison de sorties de crises beaucoup plus nettes qui offrent la possibilité aux exploitations de faire des réserves en prévision du prochain déséquilibre de marché jugé inéluctable.

La grande proximité des Pays-Bas et de l'Allemagne du Nord sur le graphique d'évolution du revenu est notable car il s'agit en fait d'exploitations très différentes bien que géographiquement proches : plus grandes en surfaces, moins spécialisées, avec plus de salariés en Allemagne du Nord. De plus, elles ne bénéficient pas du tout du même prix du lait (graphique de droite).

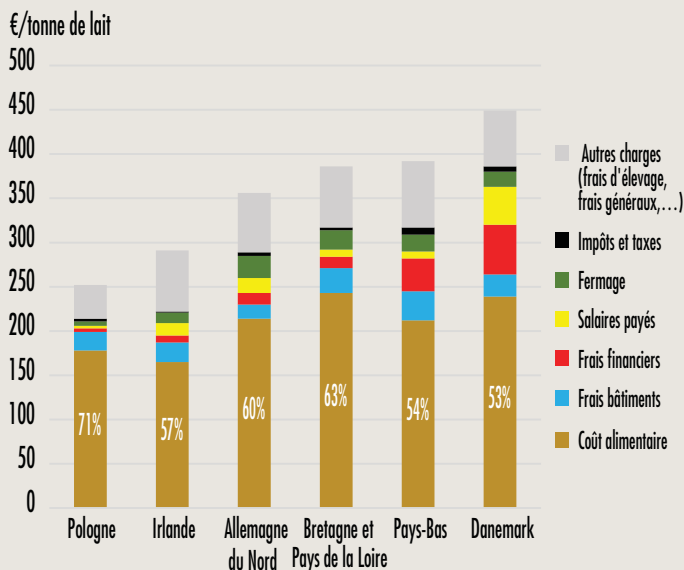
L'impact de la deuxième crise laitière (2015/16) est peu perceptible en Irlande, où de fortes augmentations de volume par exploitation ont presque permis de maintenir les revenus comme les analyses de *Teagasc* l'avaient montré.

Coût alimentaire et frais financiers sont les postes les plus variables entre bassins de production.

Environ 200 €/t (+/- 40 suivant les zones) sont consacrés à la fourniture de l'alimentation du troupeau laitier : vaches et génisses pour le renouvellement ; ce poste regroupe l'alimentation achetée, mais aussi les fourrages et concentrés produits sur la ferme par le biais d'intrants destinés aux surfaces ainsi que les charges de mécanisation pour cultiver, récolter, distribuer ces aliments (travaux pour tiers inclus).

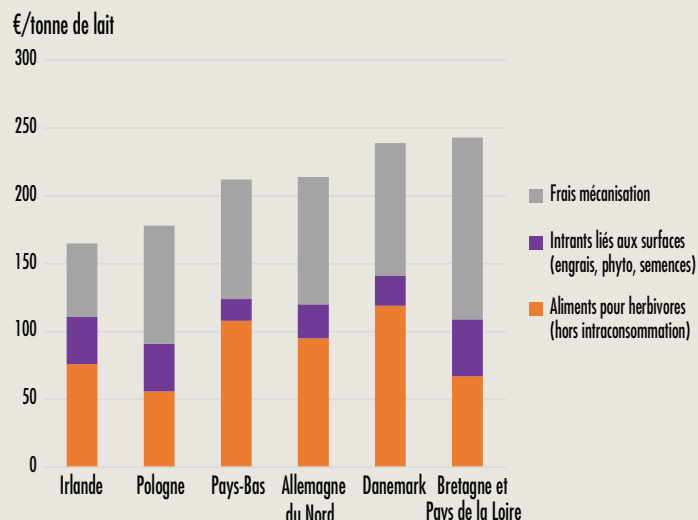
Il s'agit du principal poste de charges : 71% des charges en Pologne, 63% dans l'ouest de la France et entre 53 et 60% dans les autres zones étudiées.

NIVEAU ET STRUCTURE DES CHARGES PAR ZONE



Source : DG AGRI RICA UE, Exploitations laitières spécialisées (définition IDELE) - Traitement Institut de l'Élevage, moyennes 2013-2016

COÛT ALIMENTAIRE ET COMPOSITION

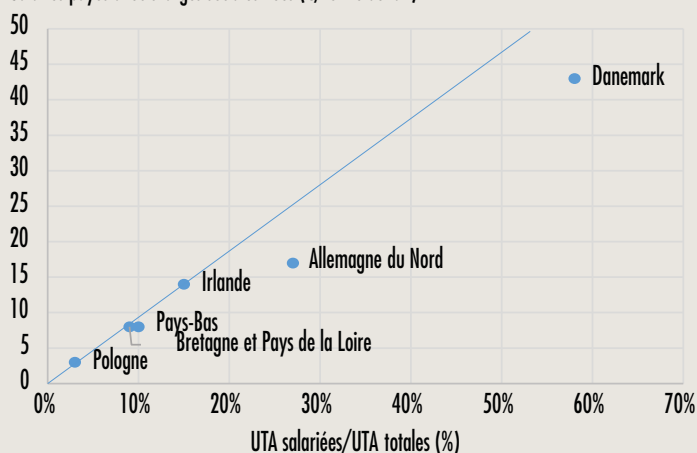


NB : dans cette approche consacrée aux exploitations très spécialisées, les charges ne sont pas ventilées entre productions. Les charges de cultures concernent donc aussi les surfaces non fourragères (céréales essentiellement) qui sont intrasommées pour un tiers environ en France (Ouest), Allemagne (Nord) ou au Danemark, et en totalité en Pologne. Une correction de ces frais de cultures pour les céréales vendues serait faible et ne remettrait pas en cause ces comparaisons, ni la hiérarchisation des bassins.

Source : DG AGRI RICA UE, Exploitations laitières spécialisées (définition IDELE) - Traitement Institut de l'Élevage, moyennes 2013-2016

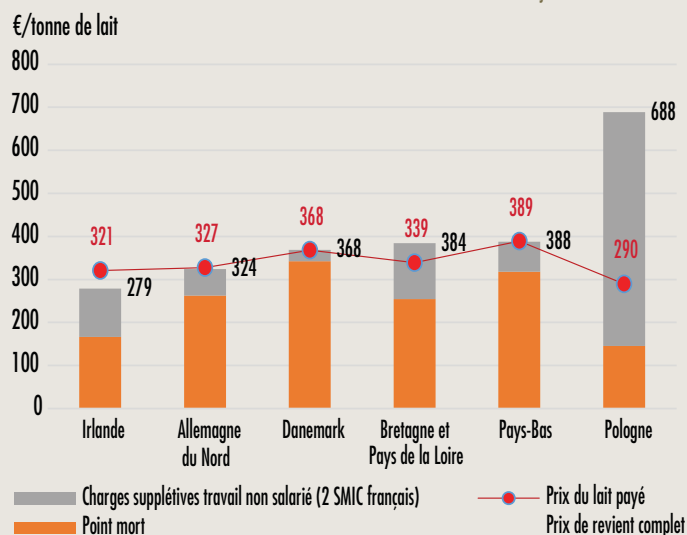
POIDS DE LA MAIN-D'ŒUVRE SALARIÉE

Salaires payés avec charges sociales liées (€/tonne de lait)



Source : DG AGRI RICA UE, Exploitations laitières spécialisées (définition IDELE) - Traitement Institut de l'Élevage, moyennes 2013-2016

PRIX DU LAIT ET PRIX DE REVIENT POUR DEUX SMIC FRANÇAIS



Source : DG AGRI RICA UE, Exploitations laitières spécialisées (définition IDELE) - Traitement Institut de l'Élevage, moyennes 2013-2016

Le niveau et la composition de ce poste révèlent les différences de systèmes de production :

- basés sur le pâturage en Irlande, avec des coûts de fertilisation non négligeables, mais peu de mécanisation et de complémentation achetée ;
- basés d'abord sur des fourrages cultivés, récoltés, distribués mécaniquement dans la France de l'Ouest (maïs ensilage) qui se traduisent par des coûts de mécanisation élevés ;
- ou bien encore ceux qui ont davantage recours aux aliments achetés (concentrés, mais aussi fourrages dans le cas des Pays-Bas).

Le coût alimentaire est toujours le plus élevé dans la France de l'Ouest où l'autonomie alimentaire coûte cher (en mécanisation, mais aussi en travail) et n'est pas valorisée par le marché (prix du lait). Ce coût alimentaire élevé dans les exploitations françaises est à mettre en relation avec la faible production de lait par hectare de surface fourragère (7 500 kg /ha), moindre qu'en Irlande (8 500 kg/ha) et beaucoup plus faible qu'en Europe du Nord (de 11 à 15 000 kg/ha), Pologne exceptée (7 800 kg/ha). La mise en culture de parcelles parfois dispersés, avec un niveau d'intensification modéré à la surface, coûte nettement plus cher que l'achat de concentrés bon marché, transitant par les ports d'Europe du Nord, ou encore que le recours important à la sous-traitance (travaux culturaux, récoltes et épandages aux Pays-Bas), voire que l'achat structurel de fourrages (Pays-Bas, mais aussi grandes exploitations d'Allemagne du Nord).

Les frais financiers varient de 4 €/t de lait en Pologne à 56 € au Danemark (37 € aux Pays-Bas, 13 € en France et Allemagne, 8 € en Irlande). Les écarts entre pays sont moindres que sur la période précédente (2007-2012) durant laquelle l'impact des investissements avait été très important aux Pays-Bas (46 €/t) ainsi qu'au Danemark, où la crise financière avait été douloureusement ressentie (98 €/t).

Les frais liés aux bâtiments (amortissements des investissements et entretien) ramenés à la tonne de lait varient assez peu entre zones. Les postes liés au fermage ou aux frais d'élevage (vétérinaire, reproduction, contrôle laitier) et frais généraux (conseil, services,...) sont plus faibles en Pologne qu'ailleurs.

Emploi de main d'œuvre salariée particulièrement profitable en Allemagne du Nord

Le poste de charges lié aux salaires varie énormément : de 3 €/t en Pologne à 43 €/t au Danemark. Il est logiquement corrélé à la part d'UTA salariées dans les UTA totales (cf. graphique). La position de l'Allemagne du Nord est singulière : 27% d'UTA salariées pour seulement 17 €/t, soit trois fois plus de salariés (% UTA) pour un coût simplement doublé par rapport à la France de l'Ouest. On peut y voir une grande efficacité productive du travail salarié, qui contribue à 413 000 kg lait/UTA contre 253 000 kg/UTA en France de l'Ouest, traduction d'une législation du travail moins sociale outre-Rhin, les traites en 2x8 ou de nuit sont courantes dans les grandes exploitations, quasiment sans surcoût.



SORTIE DES QUOTAS FAVORABLE POUR LES PRODUCTEURS... SAUF EN FRANCE

Compétitivité à l'amont ou à l'aval, origine du revenu des producteurs

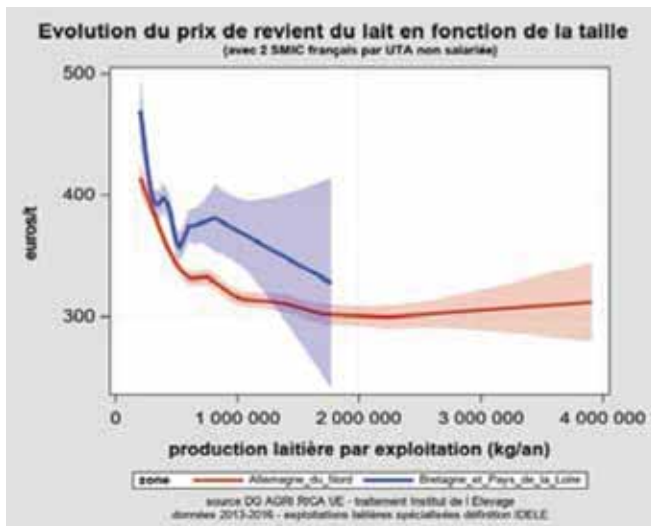
L'analyse de la compétitivité au stade de la production laitière repose sur le calcul d'un prix de revient du lait qui est la somme du point mort et des charges supplétives (cf. graphique page précédente).

Le point mort correspond au prix du lait à partir duquel les éleveurs gagnent leur premier euro de revenu. Il est égal aux charges du compte d'exploitation qui viennent d'être analysées, diminuées des coproduits de l'atelier laitier, notamment les produits viande (veaux et vaches de réforme) et des aides de la PAC.

Les charges supplétives liées au travail sont calculées selon la méthode de référence utilisée à l'Institut de l'Élevage (COUPROD), sur la base de la rémunération de la main d'œuvre non salariée à hauteur de deux SMIC (SMIC nets + calcul forfaitaire des charges sociales). C'est cette règle qui a été appliquée aux pays étudiés à des fins de comparaison, même si elle n'a de sens que pour des lecteurs français.

La juxtaposition à ce calcul du prix du lait réellement payé au producteur permet de voir si ce revenu de référence a été atteint (Allemagne du Nord, Danemark, Pays-Bas), dépassé (Irlande) ou manqué (Bretagne-Pays de la Loire et Pologne) durant la période 2013-2016.

La fin des quotas laitiers a stimulé la recherche d'économies de taille et semble favoriser la spécialisation et l'emploi de main-d'œuvre salariée



Depuis 2007, à la faveur de la redistribution des augmentations de quotas nationaux et à un début de mobilité des références laitières, la situation française converge vers celle constatée ailleurs en UE, et l'on peut alors y mesurer des économies de taille (communément appelées économies d'échelle). Sur 2013-2016, le prix de revient moyen du lait chute fortement avec la taille de l'atelier en Bretagne et Pays de la Loire comme en Allemagne du Nord (cf. graphique), jusqu'à 500 000 kg/exploitation. Une taille d'exploitation proche de la moyenne actuelle de la zone française pour laquelle les prix de revient sont similaires entre ces bassins français et allemands.

Les évolutions divergent ensuite. En Allemagne du Nord, les économies de taille restent significatives jusqu'à 1 million de kg environ puis s'arrêtent le lait ne coûte pas en moyenne moins cher à produire dans une exploitation à 4 millions de kg/an que dans une exploitation à 1 million. En Bretagne et Pays de la Loire, le prix de revient réaugmente jusqu'à 850 000 kg avant de redescendre et de se rapprocher des niveaux allemands, sans les atteindre pour l'instant.

Cette divergence entre les deux zones provient en partie d'une dynamique d'investissement et de créations de grandes exploitations laitières nettement plus récente en France. Dans ces

tranches de dimension d'atelier lait, les exploitations françaises et allemandes ne sont pas au même stade moyen de leur cycle de vie. Les investissements pèsent davantage dans le cas français (10-15€/t pour le poste bâtiments-équipements + 5€/t pour les intérêts). De plus, le modèle français extrêmement économe en aliments achetés jusqu'à 500 000 kg (moins de 65€ d'achats d'aliments/t de lait), ne maintient pas cette performance au-delà et converge vers les niveaux de consommation allemands sans les atteindre tout à fait. D'autres postes (intrants sur les surfaces, frais de mécanisation, coût en travail) sont un peu plus difficiles à comparer entre grandes exploitations avec la méthode retenue car les grandes exploitations françaises sont moins spécialisées que les allemandes malgré la sélection réalisée (25% de la SAU y est consacrée aux céréales et à quelques autres cultures de vente classiquement assolées avec du maïs ensilage et des prairies en France, contre 10% en Allemagne). On peut néanmoins constater que les surcoûts ne sont pas du tout compensés en France par un petit produit additionnel en productions végétales (l'équivalent de 30€/t de lait en plus). Dans ce calcul de prix de revient, ce produit est déduit des charges de ces exploitations plutôt spécialisées (la marge est donc nulle sur les céréales) mais cela ne suffit pas à rapprocher le prix de revient du lait entre la France et l'Allemagne et révèle un avantage apparent pour les systèmes les plus spécialisés en termes de productivité du travail et de maîtrise des charges de mécanisation. Cela confirme aussi la difficulté d'obtenir des économies de gamme dans le contexte actuel en associant différentes productions au sein d'une exploitation, ce qui est typiquement le cas de la polyculture-élevage.

Pour les plus grandes exploitations (au-delà de 1 million de kg), les exploitations allemandes emploient progressivement une majorité de salariés alors que les exploitations françaises restent très familiales (moins de 25% de MO salariée en moyenne). Cela a des conséquences sur le calcul des prix de revient dans lequel la MO non salariée est rémunérée (par le calcul) à deux SMIC, alors que les salaires effectivement versés en élevage laitier ne sont que légèrement supérieurs au SMIC. C'est avec ce mode de fonctionnement que les grandes exploitations allemandes peuvent afficher un prix de revient du lait à peine supérieur à 300€/t sur la base de deux SMIC français. En revanche, les revenus dégagés par ces chefs d'exploitation sont en moyenne bien supérieurs (2,74 SMIC français/UTA sur 2013-2016 contre 1,5 en France).

La position de la **Pologne** sur ce graphique confirme surtout qu'il s'agit encore d'un autre monde agricole (22 vaches laitières en moyenne) et économique : même avec un petit tiers des deux SMIC français, les éleveurs polonais bénéficient d'un revenu proche de leur revenu moyen national tous secteurs confondus (environ 800 €, nets(1)/mois). Le calcul des charges supplétives donne un résultat très élevé car la productivité moyenne du travail est encore presque quatre fois plus faible que dans la France de l'Ouest.

Le prix de revient **néerlandais** (388 €/t de lait) est le 2^{ème} plus élevé sur la période étudiée (2013-2016). Les charges analysées précédemment y sont peu diminuées par des coproduits et des aides par tonne de lait plus faibles qu'ailleurs en UE, du fait de l'hyperspécialisation et de la croissance de la production à surface constante. Malgré la productivité du travail élevée (450 000 kg/UTA), le prix de revient l'est donc également et le revenu par emploi des éleveurs néerlandais doit donc tout au prix du lait payé, et donc à la performance de la transformation, et peu de chose à la compétitivité « coût » à la production.

Le prix de revient **français** (Ouest) est impacté par les 130 €/t nécessaires pour rémunérer la main d'œuvre non salariée à deux SMIC compte tenu de la plus faible productivité du travail. Mais ce graphique montre que par rapport aux éleveurs néerlandais et danois, qui ont bénéficié sur ces 4 années d'un prix supérieur de 50 €/t ou 29 €/t, le moindre revenu français tient davantage d'un prix du lait inférieur (339 €/t) que d'un prix

de revient du lait. 50 €/t de plus auraient procuré 12 000 € de revenu en plus par an et par éleveur français (de l'Ouest).

L'équilibre en **Allemagne du Nord** est tout autre : la « compétitivité coûts » des exploitations est bien meilleure (prix de revient à 324 €/t contre 384 €/t en France), mais le prix du lait est également plus faible (-12 €/t), en phase avec une recherche de compétitivité « prix » des transformateurs sur la production de commodités laitières.

Les coopératives **irlandaises** ont versé à leurs éleveurs un prix du lait en moyenne bien supérieur à leur prix de revient, ce qui leur a permis de dégager les plus forts revenus par actif non salarié, même si ce prix est moindre qu'ailleurs, à l'exception de la Pologne.

L'équation particulière du **Danemark** est également bien traduite dans ce graphique. La structure des coûts fait que les exploitations ne dégagent un revenu qu'à partir de 342 €/t (point mort élevé). Pour mémoire le prix du lait français sur la période 2013-16 a été de 339 €/t. Puis ce revenu progresse très vite avec le prix du lait. A 368 €/t, le revenu est équivalent à deux SMIC français, et c'est exactement le prix du lait perçu sur la même période. Cette moyenne cache cependant des variations considérables, bien plus fortes que dans les autres pays, entre années et surtout entre exploitations.

*Les Revenus familiaux d'exploitation analysés ici sont «bruts» puisque le RICA européen ne comptabilise pas les charges sociales exploitants dont le financement est très différent d'un pays à l'autre.

CARACTÉRISTIQUES MOYENNES DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES* EN 2016

	Bretagne et Pays de la Loire	Allemagne du Nord **	Irlande	Pays-Bas	Danemark	Pologne
Nombre d'exploitations (échantillon)	120	586	174	329	335	1 440
Nombre d'exploitations extrapolé	8 677	10 230	8 230	15 371	2 913	41 942
Unité de travail agricole (UTA) totales	1.7	2.1	1.6	1.7	2.9	1.9
UTA salariées / UTA totales (%)	9%	27%	15%	10%	58%	3%
Superficie agricole utile (SAU en ha)	73	85	55	51	157	24
* SAU en propriété (%)	11%	39%	73%	62%	70%	72%
Surfaces non fourragères (ha)	15	10	1	1	38	7
Mais fourrage (ha)	19	19	0	7	41	4
Mais Fourrage/SFP (%)	32%	26%	0%	13%	35%	26%
Surfaces en herbe (ha)	39	51	54	43	67	11
UGB herbivores / ha de SFP	1.6	2.2	2.1	2.6	2.2	1.8
Vaches laitières	60	104	79	93	173	22
Vaches laitières / UGB Bovines (%)	66%	63%	69%	73%	65%	69%
Production laitière par vache laitière (kg/an)	7 300	8 100	5 800	8 200	9 500	6 100
Production laitière par exploitation (kg/an)	438 500	847 100	463 600	769 200	1 643 100	133 800
Production laitière par ha de SFP (kg/ha)	7 500	11 400	8 500	15 400	13 800	7 800
Production laitière par UTA (kg par an)	253 700	413 000	294 900	450 400	564 600	70 900
Lait/Produit brut hors intraconsommation (%)	80%	84%	81%	90%	85%	84%

*Définition Idelle pour exploitations laitières spécialisées RICA UE : produit lait/produit hors aides et hors intraconsommation >=70% et moins de 5 vaches allaitantes, et moins de 0.2 gros bovins mâles engraisés par vache et <25 veaux de boucherie.

**Allemagne du Nord : Basse-Saxe, Schleswig-Holstein et Rhénanie du Nord-Westphalie.

Source: DG AGRI RICA UE, Exploitations laitières spécialisées (définition IDELE) - traitement Institut de l'Élevage

DÉCOMPOSITION DU REVENU PAR TONNE DE LAIT ET DU POINT MORT DANS LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES*

Moyennes 2013-2016	Bretagne et Pays de la Loire	Allemagne du Nord**	Irlande	Pays-Bas	Danemark	Pologne
Revenu familial d'exploitation/UTA non salariée (€/UTA)	22 288	36 124	47 070	34 746	34 029	9 125
en €/tonne de lait						
=a-b Revenu familial d'exploitation	84	65	154	71	26	144
a Prix du lait payé	339	327	321	389	368	290
b=c-d-e Point mort	254	263	167	318	342	146
c Charges totales (hors charges supplétives, notamment hors travail des exploitants)	386	356	291	392	449	252
* Aliments pour herbivores (hors intraconsommation)	67	95	76	108	119	56
**dont concentrés achetés	63	89	67	77	102	52
**dont fourrages achetés	4	5	9	31	17	4
* Intrants liés aux surfaces (engrais, phyto, semences)	42	25	35	16	22	35
* Frais mécanisation	134	94	54	88	98	87
* Frais bâtiments	28	16	22	33	25	21
* Fermage	22	25	12	19	17	5
* Impôts et taxes	3	4	1	8	6	3
* Salaires payés	8	17	14	8	43	3
* Frais financiers	13	13	8	37	56	4
* autres charges (frais d'élevage, frais généraux,...)	69	67	69	75	63	38
d Produit hors lait et hors aides	85	61	70	49	64	45
* dont viande	51	38	76	31	41	41
* dont végétaux vendus	29	15	0	3	14	3
e Aides directes	56	40	47	31	43	65

Source: DG AGRI RICA UE, Exploitations laitières spécialisées (définition IDELE) - traitement Institut de l'Élevage

2

ALLEMAGNE : La crise laitière a ébranlé la filière et infléchi ses orientations

Après avoir anticipé et accompagné la dynamique de croissance de la production laitière lors de la sortie progressive des quotas laitiers, en premier lieu dans le Nord-Ouest, la filière laitière allemande a été très affectée par la seconde crise laitière de 2015/2016. Elle a non seulement dû encaisser la fermeture du marché russe suite aux sanctions économiques prises après l'annexion de la Crimée par la Russie, mais aussi subi de plein fouet la chute des cours des commodités laitières puis du prix du lait. Les pouvoirs publics ont mobilisé des moyens conséquents pour aider les éleveurs à passer la crise laitière, avec la coopération du secteur bancaire. Certains transformateurs, en premier lieu les coopératives prédominantes dans le Nord, tentent d'infléchir, leurs stratégies d'approvisionnement, industrielle et commerciale pour essayer de générer plus de valeur ajoutée.



CHIFFRES CLEFS LAITIERS EN ALLEMAGNE EN 2018

Nb total d'exploitations laitières	62 810
Cheptel laitier (1 000 têtes, déc. 2018)	4 101
Collecte laitière (millions de tonnes)	31,7
Part de la collecte exportée	46%
Solde commercial (millions de tonnes de lait)	2,4
Solde commercial (milliards d'euros)	2,3
Consommation/habitant/an (kg éq. lait)	355
Part du 1 ^{er} collecteur (DMK)	23%
Part de la collecte nationale par les coopératives	70%

Croissance rapide mais contrastée de la production

Entre 2008, début de la sortie progressive des quotas, et 2018, la production allemande de lait de vache s'est accrue de 10% (+3,1 millions de tonnes) à 31,7 millions de tonnes. Cette croissance s'est faite essentiellement avant la suppression des quotas. En 2015, le déclenchement de la seconde crise laitière a stoppé cet élan si bien que la production n'a progressé que de 0,7% entre 2014 et 2018.

En dix ans, la production a progressé dans tous les Länder, mais à des rythmes variés : de +27% en Basse-Saxe et dans le Schleswig-Holstein ; +22% en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à +8% dans le Sud (Bavière et Bade-Wurtemberg) et +9% à l'Est. Et depuis 2015, les évolutions régionales ont davantage divergé : poursuite de la croissance en Basse-Saxe et dans le Schleswig-Holstein (+6% en 3 ans ; « Nord » dans le graphe) ; stabilité des livraisons dans le Sud, avant un rebond fin 2017 ; chute à l'Est et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (« Ouest » avec les autres Länder moins laitiers du Centre-Ouest).

FORCES

- Importante densité laitière, sauf à l'Est.
- Trois modèles d'exploitation robustes avec des investissements récents dans le Nord, de bonnes performances à l'Est et une bonne résilience dans le Sud.
- Parc en bâtiments modernes et productifs (Nord), ou en cours de reconstruction (Sud).
- Chefs d'exploitation compétents, résilients et encore motivés surtout au Nord.
- Bonne compétitivité prix des produits laitiers.
- Paysage industriel diversifié.

OPPORTUNITÉS

- Positionnement géographique central au sein de l'UE.
- Forte réactivité des distributeurs à répondre aux attentes sociétales et consoméristes.

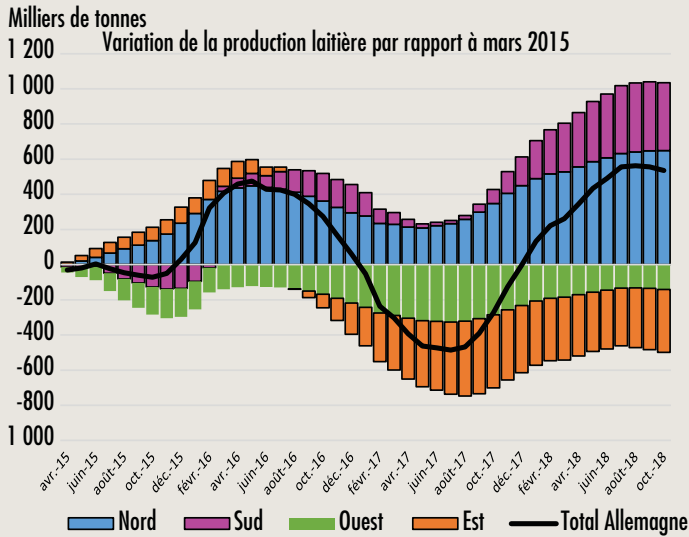
FAIBLESSES

- Marché national peu rémunérateur.
- Foncier rare et toujours plus cher.
- Manque de main d'œuvre qualifiée surtout à l'Est.
- Grandes exploitations de moins en moins autonomes dans les zones denses.
- Faible création de valeur par la filière.
- Des coopératives faiblement créatrices de valeur au Nord.
- Image des produits laitiers en Allemagne peu marquée.

MENACES

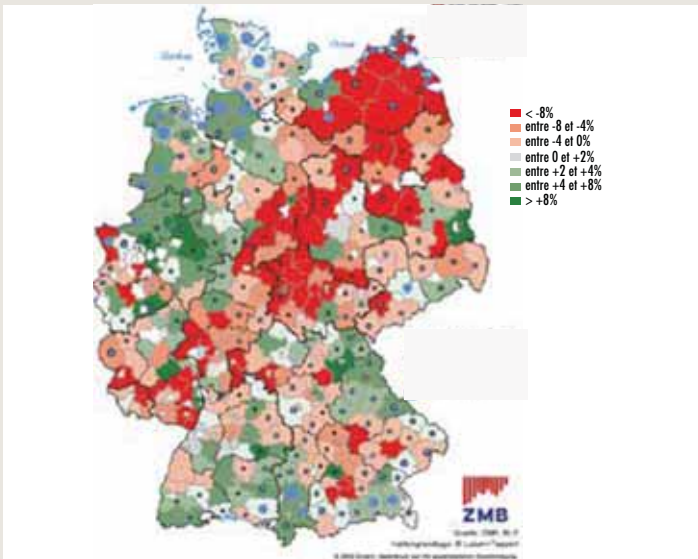
- Pression sociétale et environnementale de plus en plus forte.
- Forte concurrence des activités non agricoles dans le Sud.
- Concurrence croissante entre productions animales (bovins, porc et volailles) et/ou végétales.

VARIATION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE PAR LAND (CUMUL 12 MOIS)



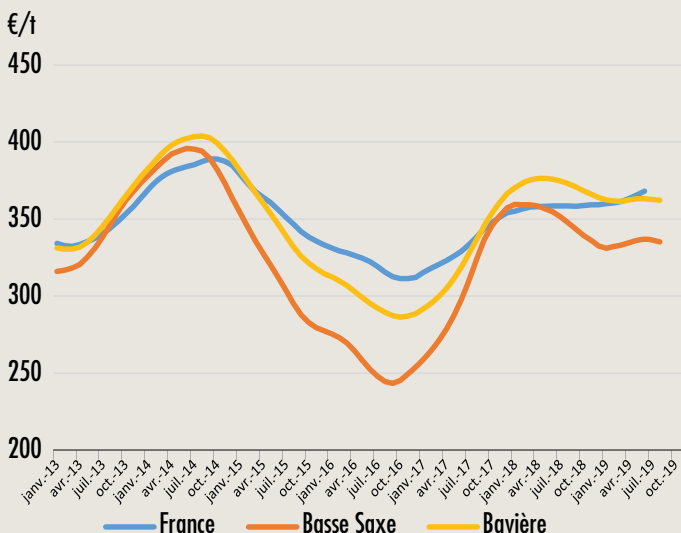
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après ZMB

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE ALLEMANDE DE 2015 À 2017 (%)



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après AMI-ZMB

PRIX DU LAIT PAYÉ DÉPART FERME (GLISSANT 12 MOIS)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après SSP et ZMB

La production laitière s'est concentrée dans les régions laitières déjà les plus denses, où les alternatives agricoles à l'élevage sont inexistantes. Certaines zones, comme le canton de Cuxhaven situé entre l'Elbe et le Weser au nord de Basse-Saxe avec une très forte densité (6 720 kg lait/ha SAU), ont enregistré un bond de près de 60% de leur production en dix ans (contre 3 870 kg/ha et +22% en Ile-et-Vilaine par exemple). L'évolution de la Basse-Saxe masque de fortes contraintes avec une très forte hausse de la production au Nord et de faibles augmentations voire une diminution de la production au sud-est de ce Lander.

Une restructuration organisée pour les grandes exploitations du Nord-Ouest

Le dynamisme de la production dans les trois Länder du Nord-Ouest découle notamment de plans d'aide aux investissements très avantageux et peu contraignants pour les grandes exploitations. En Basse-Saxe, 1 734 élevages laitiers (15% des exploitations en 2013) ont bénéficié de 110 900 euros d'aides par exploitation en moyenne. En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, 737 élevages laitiers (10% des exploitations en 2013) ont bénéficié en moyenne de 110 500 euros par exploitation. Cela a entraîné au Nord-Ouest, une expansion des exploitations, y compris après 2014, et donc de la part des élevages de plus de 100 VL. Les exploitations aidées en Basse-Saxe et en Rhénanie-du-Nord-Westphalie sont passées en moyenne de 73 VL à 105 VL après investissement.

L'expansion des exploitations de plus de 100 VL s'opère également plus récemment au Sud. Cette transformation devrait se poursuivre suite à l'accompagnement politique décidé pour sortir progressivement du mode de stabulation entravée (le plus souvent avec des vaches à l'attache toute l'année) d'ici 2030.

La croissance de la production a reposé sur celle du cheptel entre 2007 et 2014, avec une migration des vaches vers le Nord-Ouest (hausse du cheptel supérieur à 15% dans une zone déjà dense). Ensuite c'est la hausse de la productivité des vaches qui a pris le relais, notamment dans les grandes étables au Nord. En 2018, le rendement du cheptel national était proche de 8 000 kg/vache. Il est plus élevé à l'Est (9 200 kg avec 194 VL en moyenne par étable) et au Nord-Ouest (8 100 kg et 92 VL en Basse-Saxe), plus faible au Sud (7 000 kg avec 40 VL en moyenne) en raison de la prédominance de vaches de race mixte Flechvieh (79% des effectifs).

La crise laitière a affecté diversement les régions

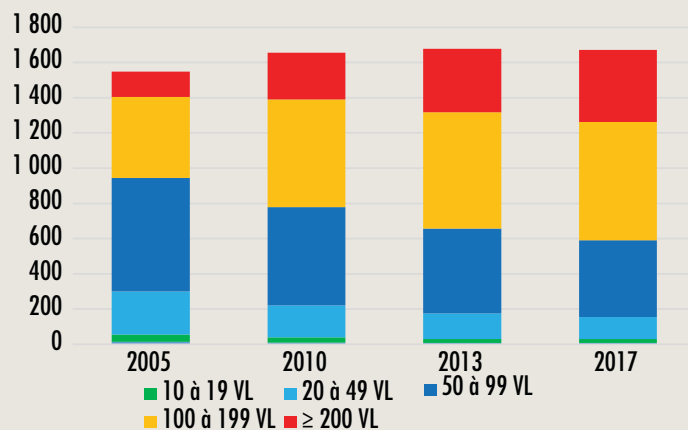
Les principales laiteries du Nord-Ouest s'étaient préparées à collecter et transformer tout le lait supplémentaire de leurs livreurs. Par exemple, la coopérative DMK a accru de 20% sa collecte entre 2015 et 2017, avec 60% de croissance externe. Elles ont notamment privilégié la transformation de volume à la création de valeur, si bien qu'elles ont subi de plein fouet la fermeture du marché russe en 2014 et la chute des cours mondiaux des commodities laitières en 2015. Les produits laitiers exportés sont principalement constitués de « commodities laitières » peu différenciées (fromages d'entrée de gamme standardisés, ingrédients secs) et les prix à l'export ont donc diminué plus fortement pour les laiteries allemandes. En parallèle, les prix à la consommation sont, en raison des relations commerciales entre acteurs, plus volatiles outre-Rhin.

Des écarts croissants de prix du lait entre régions et laiteries

Le prix moyen du lait collecté en Allemagne cache des disparités régionales qui découlent de mix-produits différents d'un Land à l'autre, mais aussi de la performance des transformateurs laitiers. Au Nord, de grandes coopératives exportent 50% de leurs fabrications de produits peu différenciés (fromages et produits secs), le reste étant réparti entre des ingrédients pour les IAA (20%) et des produits de grande consommation

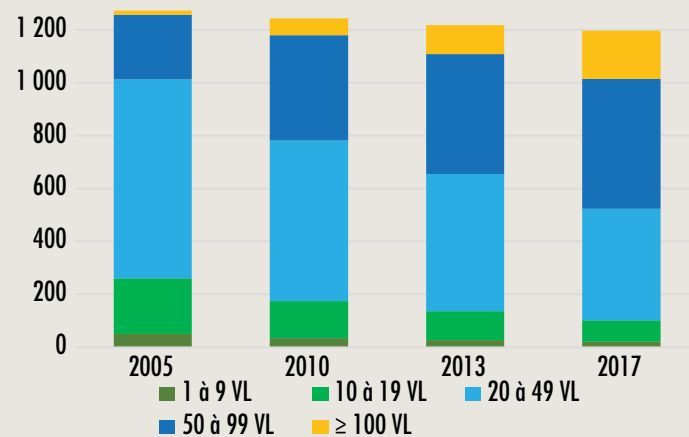
ALLEMAGNE : La crise laitière a ébranlé la filière et infléchi ses orientations

EFFECTIFS DE VACHES SELON LA TAILLE DES ÉLEVAGES DANS LE NORD-OUEST 1 000 VL



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après ZMB

EFFECTIFS DE VACHES SELON LA TAILLE DES ÉLEVAGES EN BAVIÈRE 1 000 VL



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après ZMB

Aides aux investissements et plans bâtiments dans le Nord-Ouest : de la quantité à la qualité

Sur la période 2007-2014, en subventionnant de 60 à 75% des projets d'investissement agricoles chaque année, les aides aux investissements agricoles au Nord-Ouest étaient largement utilisées, très avantageuses et stimulantes pour les agriculteurs. Les projets subventionnés s'avéraient principalement être des constructions de bâtiments (83,4% des financements en Basse-Saxe), le but principal à atteindre étant la modernisation et « l'amélioration de la compétitivité d'entreprises durables, respectueuses de l'environnement et des animaux ». Avec 56% des 872 millions d'euros en Basse-Saxe et des 341 millions d'euros en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, les éleveurs laitiers ont trusté ces programmes d'aides.

Sur la période suivante, de 2014 à 2020, de nombreuses conditions ont été ajoutées pour répondre à des attentes sociétales (protection de l'environnement, climat, bien-être animal). Avec des subventions de 20 à 40% des montants totaux, l'aide aux investissements agricoles permet le soutien de projets tels que l'investissement dans des étables respectueuses de l'environnement ou un lieu de stockage de lisier. Ce faisant, l'exploitant doit justifier pendant 5 ans minimum de l'application de contraintes environnementales et de respect du bien-être animal. Par exemple, la densité doit être inférieure à 2 UGB/ha de surface agricole utile et la capacité de stockage de lisier d'au moins 9 mois. Pour les conditions de bien-être animal, un niveau de base est requis pour être éligible aux aides :

- Tous les animaux doivent pouvoir se reposer en même temps ; avoir au moins une logette par vache.
- Les logettes doivent être pourvues d'une litière sèche ou d'un autre système de confort comme un matelas certifié.
- La superficie de l'étable doit être au minimum de 5,5 m²/UGB.

- Dans les nouveaux bâtiments, les allées doivent mesurer au moins 2,5 mètres de large et les zones d'alimentation au moins 3,5 mètres de large afin que les animaux puissent se croiser sans stress.

- Un espace extérieur pouvant contenir au moins un tiers des vaches laitières avec 4,5 m²/UGB doit être disponible sauf dans le cas de pâturage d'été. Si l'aménagement d'un tel espace est impossible à cause de l'emplacement de l'étable, au moins 7 m²/UGB doivent être disponibles dans l'étable.

- A l'auge, une vache par place avec des modulations possibles jusqu'à 1,5 vache par place si la traite est robotisée.

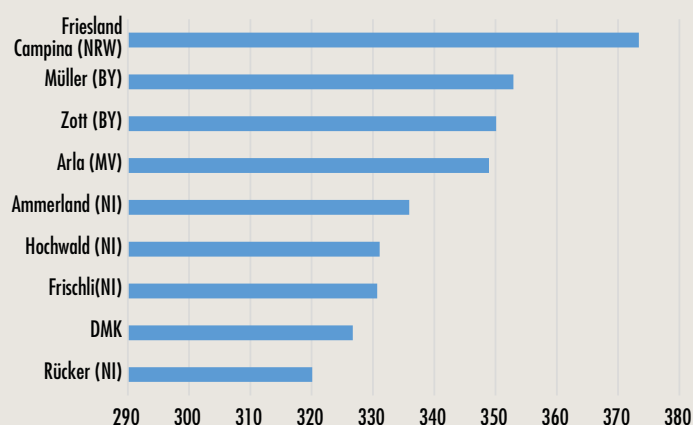
En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, une telle exploitation peut prétendre à une subvention à hauteur de 35%, portée à 40% dans le cas d'un passage d'une étable entravée à une stabulation libre.

En Basse-Saxe, un élevage respectant ces conditions de base est éligible à des subventions à hauteur de 20%. Ce taux peut atteindre 40% s'il se conforme au niveau « premium ».

En Basse-Saxe, une aide n'était accordée que pour des exploitations de moins de 600 vaches laitières ; mais ce plafond a été doublé depuis 2018.

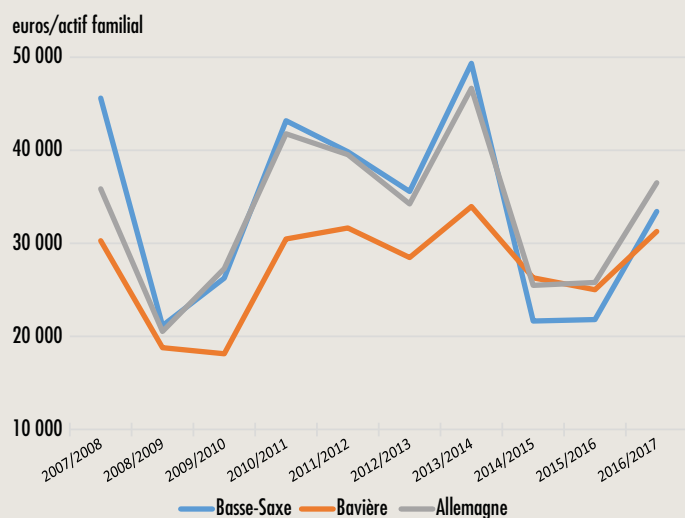
En Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le nombre de vaches laitières impliquées dans le projet influe sur le taux de subvention auquel ce projet est éligible : un élevage de moins de 100 vaches peut-être subventionné à hauteur de 35% alors que des exploitations de 101 à 150 vaches laitières à hauteur de 25% et celles de plus de 150 vaches laitières le sont à hauteur de 15%. Lors de la période précédente, ces aides étaient accordées sans limite à l'exception des deux dernières années, 2012 et 2013, où les Ministères régionaux de ces Länder gouvernés par les Verts avaient établi une limite à 150 vaches laitières par projet subventionné.

PRIX DU LAIT PAYÉ PAR LES LAITIÉRIES ENTRE 2013-2017 (€/t)



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Agrarheute-AMI

REVENU DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES SPÉCIALISÉES



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Situationbericht DBV

pour le marché intérieur (fromage en tranches, lait de consommation et produits frais). Elles collectent du lait auprès de petites exploitations enchâssées dans des villages et de grandes ou très grandes exploitations récemment modernisées.

Au Sud, de nombreuses laiteries, souvent privées, fabriquent surtout des fromages, dont des spécialités fromagères bien valorisées, sous marque entreprise ou MDD par des coopératives, ainsi que des produits frais bien valorisés sur les marchés domestique et européen.

Le prix du lait payé aux livreurs est en moyenne plus faible dans le Nord, mais également plus hétérogène que dans le Sud et dans l'Est. Les coopératives, qui assurent l'essentiel de la collecte du Nord, ont des mix-produits et des valorisations très contrastées qui se répercutent sur le prix du lait. D'un côté FrieslandCampina, très performante, a versé 372 €/t de lait à ses livreurs en moyenne 2013-2017 quand DMK, bien moins efficace, n'a proposé que 327 €/t. DMK impacte davantage le prix moyen régional en Basse-Saxe où elle réalise près de 70% de la collecte régionale, qu'en Rhénanie-du-Nord-Westphalie (30% de la collecte régionale).

La chute des revenus partiellement compensée par des aides multiples

La baisse des prix du lait lors des campagnes 2014/2015 et 2015/2016 a provoqué une chute des revenus dans les exploitantes allemandes, de plus de 50% en moyenne, à 25 500 €/actif familial. Les revenus des élevages du Nord-Ouest ont connu de plus fortes fluctuations (divisés par quatre entre les campagnes 2013/2014 et 2014/2015 à 20 000 €/actif familial). Au Sud, ils ont moins baissé mais n'ont pas bénéficié d'une embellie comparable à celle entre 2010/2011 et 2013/2014. Les exploitations du Sud avaient moins bénéficié de la flambée des prix en 2007/2008 et avaient ensuite davantage souffert de la première crise laitière de 2009 (impact de la grève du lait). À l'inverse, la seconde crise de 2015/16 a été la plus éprouvante pour les éleveurs du Nord et de l'Est.

Ces revenus, tombés très bas, ont relancé les cessations laitières dont le rythme annuel est passé de 3,7% en 2015 à 5,5% en 2016, puis est revenu moins intense (-4,9% en 2017 et -4,5% en 2018). Les cessations supplémentaires ont été surtout le fait d'exploitations laitières non endettées, aux équipements amortis, et non d'exploitations endettées ou en difficulté qui, elles, ont été aidées afin de passer la crise.

Détail du soutien exceptionnel aux éleveurs en 2015/16

En septembre 2015, l'UE-28 avait instauré un premier programme d'aide à la trésorerie de 420 M€ dont 69,2 M€ alloués à l'Allemagne. Cette aide à la trésorerie a été distribuée sous la forme d'un remboursement de 10% des prêts effectués dans le cadre du programme de couverture des liquidités de la banque de refinancement agricole qui a atteint un maximum d'utilisation en 2015, avec un total 345 millions d'euros pour 4 264 agriculteurs, toutes productions confondues. Ces crédits à taux très bas ont été attribués à des exploitations en situation critique sur une durée de 4 à 10 ans.

De plus, l'Allemagne a bénéficié de 33 M€ sur les 120 M€ alloués au dispositif d'incitation à la réduction volontaire de la collecte mis en œuvre par la Commission européenne. L'Allemagne a été le premier bénéficiaire de l'aide : 140 €/t pour 235 110 t, soit une baisse de 1% de la collecte nationale. Les 9 405 éleveurs laitiers allemands bénéficiaires laitiers ont perçu en moyenne 3 382 € par exploitation pour une réduction moyenne de 24,7 tonnes (en France 12 737 éleveurs ont reçu 1 643 € en moyenne par exploitation pour une baisse de 12 tonnes en moyenne). Enfin, en juillet 2016, une aide européenne supplémentaire a été apportée pour le développement durable et la stabilisation des marchés. Le gouvernement allemand a choisi de cofinancer

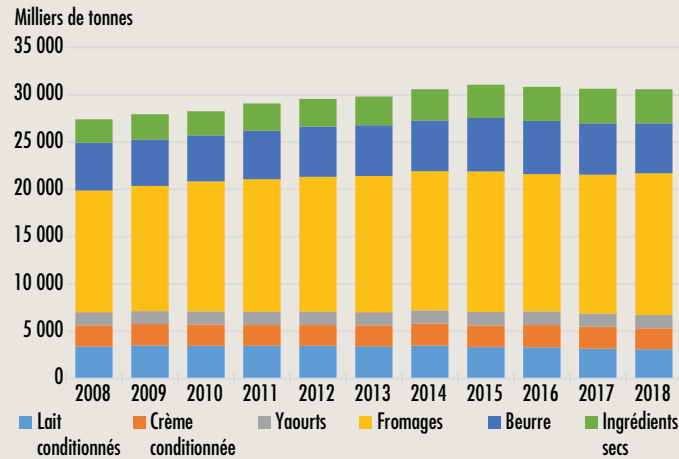
à hauteur de 50% cette aide de 116 M€ pour venir en soutien aux filières laitière et porcine. 24 000 éleveurs ont demandé et bénéficié d'une aide de 0,7 ct/litre de lait à condition de ne pas augmenter leurs livraisons d'une campagne à l'autre.

Pour la filière laitière, cet appui a été effectif entre octobre 2016 et avril 2017, période durant laquelle les programmes européen et national de réduction des volumes étaient ouverts. Cependant, cette réduction de la collecte était amorcée dès le printemps 2016.

Dans le même temps, la subvention fédérale pour l'assurance complémentaire accidents du travail agricole a été réévaluée de 78 M€ à 178 M€ ; l'impôt sur le revenu des agriculteurs est basé sur un lissage triennal des bénéfices ce qui représente un manque à gagner pour l'Etat estimé à 50 M€ ; et 150 M€ sont alloués au programme de garantie pour les exploitations agricoles via la banque de refinancement agricole (Rentenbank). Ce programme devait permettre d'apporter aux agriculteurs une garantie pour qu'ils obtiennent des crédits à faibles taux auprès de leur banque coopérative par le biais de la banque de refinancement mais il n'a été que peu utilisé. Par comparaison, en France, le montant total alloué aux exploitations laitières, sous forme de fonds d'allègement des charges, d'aides à la trésorerie ou d'aides à la réduction laitière, a été estimé à 197 M€ dont 100 M€ de crédits européens.

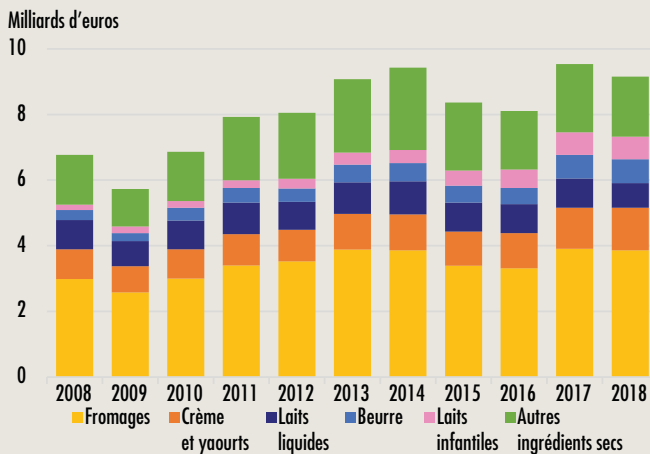
ALLEMAGNE : La crise laitière a ébranlé la filière et infléchi ses orientations

ÉVOLUTION DES FABRICATIONS ALLEMANDES EN ÉQUIVALENT LAIT



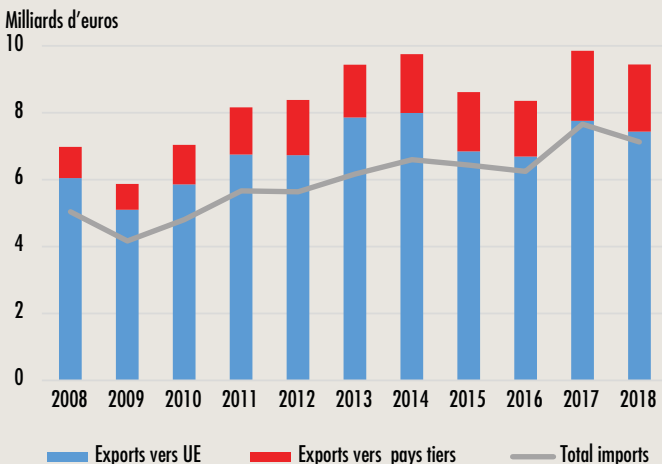
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Situationbericht DBV

EXPORTATIONS ALLEMANDES DE PRODUITS LAITIERS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Trade Map

COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ALLEMAGNE EN PRODUITS LAITIERS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Trade Map

De forts soutiens des pouvoirs publics

Les exploitations laitières ont bénéficié d'un fort soutien des banques qui leur ont accordé des reports de remboursement de leurs prêts (les éleveurs ne payaient que les intérêts). Grâce au dialogue avec les banques et parfois à des garanties publiques, les producteurs ont également bénéficié de prêts de trésorerie à des taux peu supérieurs à 2%. Certains grands élevages ont ainsi pu emprunter 500 k€ sur un an pour, finalement, lisser l'évolution du prix du lait.

Les Pouvoirs Publics européens, fédéraux et régionaux allemands ont également apporté un fort appui financier aux éleveurs laitiers, estimé à 581 millions d'euros (en tenant compte de certaines mesures accordées à l'ensemble des secteurs agricoles).

Le dynamisme des échanges extérieurs stoppé depuis la crise de 2015

Le surplus de production, estimé à 3,1 millions de tonnes de lait entre 2008 et 2018, a été dirigé aux deux tiers vers les fabrications de fromages (+16% /2008). Les fabrications d'emmental, de gouda et de pâtes filée (mozzarella) ont été les plus dynamiques. Le dernier tiers a été transformé en ingrédients secs (essentiellement poudre maigre et secondairement poudres grasses).

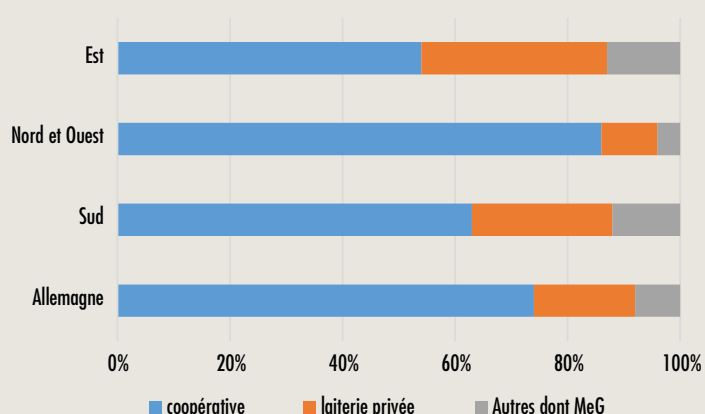
Ainsi, près de la moitié de la matière utile du lait allemand est transformé en fromages (fromages frais compris), contre 47% en 2008, loin devant le beurre (17%), les ingrédients secs (12%), les laits conditionnés (10%), la crème conditionnée (7%) et les yaourts (7%).

Les deux tiers des fabrications supplémentaires, issues du supplément de collecte, ont été exportés pour une bonne moitié vers les pays tiers et pour le reste vers les autres pays membres de l'UE-28. Les exportations allemandes de produits laitiers ont ainsi progressé de +2 millions de TEL (+16% /2008), à 14,6 millions de TEL (soit 46% de la collecte allemande). Elles ont davantage progressé en valeur (+35% à 9,5 milliards d'euros), sous l'effet de la hausse des prix (estimée à +16% soit 647 €/TEL transformé en 2018). Cependant, la hausse de valeur créée par la transformation est bien moindre qu'au Danemark ou aux Pays-Bas.

Les transformateurs allemands exportent toujours massivement vers les pays voisins : Pays-Bas, Italie, France, Autriche, ... Les exportations intra-communautaires demeurent ultra-dominantes (81% de la valeur totale), même si les ventes aux pays tiers ont plus que doublé en dix ans à 2,0 milliards d'euros, soit 21% des exportations totales contre 14% en 2008. La Chine est désormais le premier pays client extra-communautaire (500 M€ en 2018).

Dans le même temps, l'Allemagne a encore plus fortement accru ses importations, de près de +3 millions de TEL d'après nos estimations (33% en dix ans à 12,2 millions de TEL en 2018). Elles ont davantage progressé en valeur (+41% à 7,1 milliards d'euros) sous l'effet d'une sensible hausse des prix (+8% /2008 à 583 €/TEL transformé en 2018). Ce sont les importations en provenance des Pays-Bas qui ont le plus progressé (+35% à 1,8 milliard d'euros) pour représenter 25% des importations totales. En revanche, les achats de produits laitiers français ont moins progressé (+19% à 922 millions d'euros) et ne représentent plus que 13% de parts de marché. La France est fortement concurrencée par l'Irlande, la

PART DE LA COLLECTE SELON LE STATUT DES OPÉRATEURS



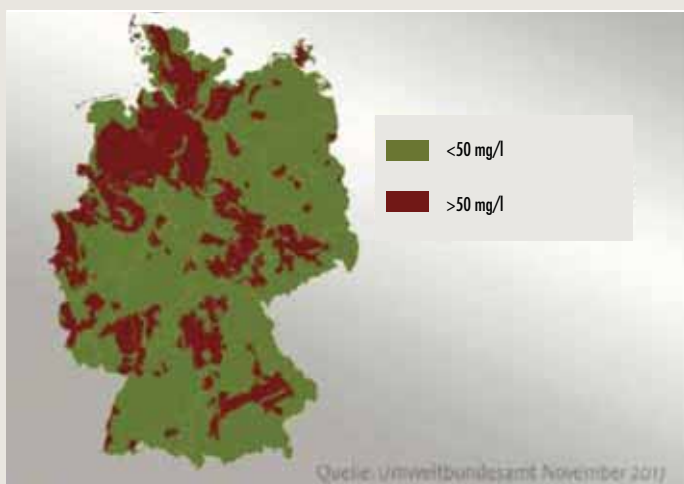
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Université de Kiel

TABLEAU TOP 12 DES TRANSFORMATEURS LATIERS EN 2017

Entreprise	Statut	CA Allemagne (millions €)	Collecte (1 000 t)
DMK	coopérative	4 870	6 200
Teo Müller	société privée	2 120	2 100
Hochwald Foods	coopérative	1 530	2 300
Hochland SE	société privée	1490	nc
Arla Foods	coopérative	1 290	2300
FrieslandCampina	coopérative	1 260	721
Zott	société privée	1 001	890
Bayernland Gruppe	coopérative	900	750
Meggle AG	société privée	900	800
Ehrman	société privée	755	nc
Ammerland	coopérative	639	1200
Bayerische Milchindustrie	coopérative	400	820

Source : Milch Industrie Verband

TAUX DE NITRATES DANS LES EAUX SOUTERRAINES ALLEMANDES



Source : Umweltbundesamt, 2017

Pologne et l'Italie, dont les ventes sur l'Allemagne ont doublé en dix ans. L'Allemagne a surtout accru ses importations de fromages et de beurre (respectivement de +34% à 801 000 t et de +25% à 164 000 t). Ces deux produits représentent respectivement 38% et 15% de la MSU totale importée, devant les laits liquides.

L'excédent commercial de l'Allemagne en produits laitiers a en conséquence faiblement progressé de +20% en dix ans, à 2,3 milliards d'euros. D'un côté, il a fortement augmenté avec les pays tiers (x3 à 1,6 milliard d'euros) et de l'autre, il a diminué de moitié avec les pays de l'UE à +732 millions d'euros. Le taux d'autosuffisance de l'Allemagne s'est érodé de 113 à 108% selon nos estimations (de 3,2 à 2,4 millions de TEL) sous l'effet d'une croissance plus rapide de la consommation par rapport à la production nationale. Estimée par bilan, la consommation nationale de lait et de produits laitiers a progressé de 15% en dix ans, malgré une démographie relativement stationnaire. Ce dynamisme de la demande allemande repose sur une augmentation des achats des ménages et de l'utilisation des produits laitiers dans les industries agro-alimentaires. La consommation nationale apparente par habitant serait ainsi passée en dix ans de 309 à 355 kg équivalent lait en 2018, sauf si des flux destinés aux IAA et difficiles à tracer ont été exportés *in fine*.

Sensible inflexion des transformateurs laitiers

Durant la crise de 2015/16, l'obligation de livraison et de collecte à laquelle environ 86% des éleveurs étaient soumis en 2017 a été pointée comme une des causes principales de l'augmentation incontrôlée de la production qui a alimenté le cercle vicieux de la baisse des prix. D'après une enquête du MIV, 24% des agriculteurs seulement seraient prêts à renoncer à l'obligation de collecte. DMK teste la mise en place d'un modèle de prix A+B avec une couverture du prix A sur les marchés à terme auprès de ses coopérateurs pendant que FrieslandCampina impose à ses livreurs une croissance maximale (moyenne allemande) au-delà de laquelle le prix sera fortement diminué.

Confrontés à l'afflux de lait dévalorisé durant la crise laitière, certains transformateurs ont infléchi progressivement leurs stratégies industrielles et commerciales. Ils sont passés de la logique de croissance des volumes collectés transformés à celle de l'amélioration de la valeur ajoutée. Par exemple, DMK a fermé deux usines de lait UHT et de fromages quand FrieslandCampina a abandonné son usine de yaourts et de crèmes desserts de marque de distributeurs à Gütersloh, qui fonctionnait à perte. En contrepartie, la coopérative néerlandaise mise, pour le lait issu de ses 750 sociétaires et 600 contractuels allemands sur sa marque premium des transformateurs allemands en 2017 : *Landliebe*, pionnière du sans OGM en Allemagne. Cependant, les résultats commerciaux d'une telle réorientation semblent longs à prendre effet.

Au sortir de la crise laitière, la filière allemande doit relever de nombreux défis : s'adapter à une réglementation environnementale plus contraignante, répondre aux attentes sociétales de plus en plus prégnantes et attirer de la main-d'œuvre dans un secteur peu attractif.

La réglementation environnementale de plus en plus contraignante

En juin 2018, la Cour de justice européenne a condamné l'Allemagne pour insuffisance des mesures mises en place en vue d'atteindre les objectifs fixés par la directive européenne sur les nitrates. 28% des stations de surveillance des eaux souterraines allemandes et 34% des stations de Basse-Saxe indiquent un taux de nitrates dans les eaux supérieur aux 50 mg/l réglementaires. Ces dépassements interviennent dans les régions à forte concentration d'élevage. Les élevages aviaires et porcins sont davantage mis en cause que les élevages laitiers.

ALLEMAGNE : La crise laitière a ébranlé la filière et infléchi ses orientations

En réponse à cette condamnation sans sanction, l'Allemagne a durci en 2018 son ordonnance sur la fertilisation :

- Le plafond d'épandage de 170 kg/ha inclut désormais les digestats des installations de biogaz.
- La capacité de stockage du lisier est portée de six à neuf mois en 2020 pour les exploitations de plus de 3 UGB/ha SFP ne disposant pas de leur propre zone d'épandage et de six à sept mois dans les autres cas.

- Les normes de rejets azotés par vache ont été réévaluées, jusqu'à +25% pour les systèmes de prairie sans pâturage.

Ces mesures obligent les éleveurs à augmenter leur capacité de stockage et leur surface d'épandage, voire à exporter le lisier à leurs frais (20 €/m³ de lisier) en zone d'élevage moins dense. Elles peuvent relancer l'intérêt d'unités de méthanisation, même si le prix de vente contractuel de l'électricité produite est bien moindre qu'entre 2007 et 2013. Elles risquent enfin d'accroître la pression foncière, et donc les prix des terres en zones d'élevage intensif.

L'émergence de laits démarqués

Depuis 2002, l'Allemagne connaît une croissance forte de la production de lait biologique qui s'est accélérée à partir de 2016.

La production de lait bio est très développée en Bavière, avec plus de 8% des exploitations laitières certifiées AB en 2018. A l'inverse, elle reste limitée dans le Nord (1% de la collecte régionale), où seules deux laiteries collectent du lait AB : Söbbeke, filiale de Savencia, et Ammerland.

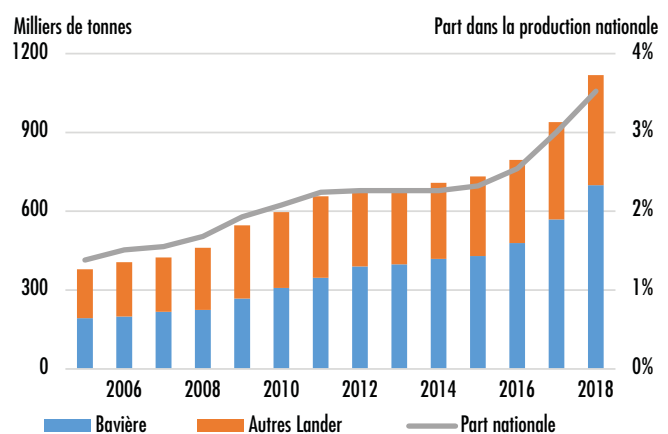
En parallèle, depuis une dizaine d'années, les citoyens réclament des produits laitiers plus durables comme les alternatives « sans OGM » ou « lait de pâturage ». La grande distribution a incité les laiteries à fournir des produits laitiers (surtout des laits conditionnés) sous marque MDD à base de lait issu de vaches nourries sans aliment OGM.

Sous la pression des ONG, FrieslandCampina a initié le mouvement en 2008 avec sa marque *Landliebe*. En 2018, dix ans plus tard, 44 laiteries transforment du lait « sans OGM » qui représente 60% de la collecte laitière allemande (août 2019) et près de 90% de celle en Bavière. Pour des raisons de logistiques et de coût, de nombreuses laiteries, Arla en tête, imposent le lait sans OGM à tous leurs livreurs.

De nombreux éleveurs jugent insuffisante la prime accordée (1 ct/kg), pour couvrir les surcoûts alimentaires. Cette généralisation vise à simplifier et sécuriser les approvisionnements des laiteries qui peuvent ainsi satisfaire tous leurs clients, même si tous les produits laitiers ne sont pas valorisés comme tels. En 2018, les 2/3 des allemands connaissent le logo ultra dominant sur le marché du sans OGM (VLOG) et ont acheté un produit étiqueté. En valeur, cela représenterait le 1/3 du marché des PGC laitiers. Le logo étant pourtant plus fréquent sur les MDD, y compris d'entrée de gamme, que sur les marques nationales. Cela risque de transformer le « sans OGM » en condition minimale d'accès au marché pour les éleveurs. De plus, le lait sans OGM ne constitue plus une marque de différenciation importante sur le marché intérieur, puisqu'en valeur, il s'agit du marché dominant.

En revanche, le « lait de pâturage » se développe comme une marque de différenciation en devenant même si les volumes actuels sont faibles. Encore en cours de développement, neuf labels concurrents existent actuellement sur le marché. En Basse-Saxe, le label « *Pro Weideland* », porté par 32 institutions (laiteries, ONG, OPA), rencontre un succès notable : il est utilisé par Arla, Ammerland ou FrieslandCampina et est le seul accepté par Lidl pour ses laits frais. Ce label certifie 6 heures de pâturage par jour pendant 120 jours, 2 000 m² par vache de prairie naturelle, ou avec biodiversité dont 1 000 m² de pâturage « actif », une alimentation non OGM et une liberté de mouvement minimale. Cela a pour but, outre de répondre aux demandes croissantes de la société en terme de bien-être animal, de maintenir les prairies permanentes du Nord-Ouest allemand afin de favoriser la biodiversité. Bien que l'objectif à atteindre soit une prime de 5 cts/kg, aujourd'hui uniquement 1 centime supplémentaire est versé, ce qui s'avère être trop faible aux yeux de nombreux agriculteurs par rapport à la charge de travail qu'un tel système requiert, notamment pour des troupeaux de plus en plus grands.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE BIOLOGIQUE

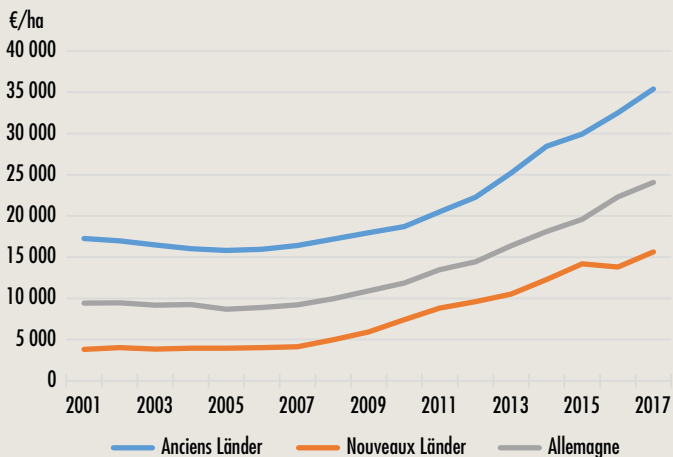


Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après ZMB

Flambée du prix du foncier

Au Nord-Ouest et au Sud, le prix du foncier agricole a littéralement flambé depuis 2010, ce qui freine les possibilités d'expansion laitière, encourage les achats extérieurs en aliments et accroît les frais de gestion des déjections. Plusieurs facteurs se sont conjugués : l'étroitesse des surfaces échangées, la politique incitative de production d'électricité à base de biogaz et les bas taux d'intérêt. En Bavière s'ajoutent la pression urbaine et le dynamisme de l'économie régionale. La crise de 2015 n'a pas stoppé la flambée du marché du foncier, notamment au Nord où elle est vécue comme un accident de parcours qui n'altère pas le dynamisme et la soif de croissance de nombreux élevages.

ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN DES TERRES AGRICOLES



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Destatis

Forte influence des ONG allemandes

La pression des ONG allemandes se fait de plus en plus pressante sur l'élevage laitier comme sur celui de la réglementation environnementale.

Avec près de 2,5 millions d'adhérents, les quatre principales ONG environnementales, *Deutsches Bund*, *Deutsche Tierschutzbund*, WWF et Greenpeace sont très influentes. Elles sont force de propositions auprès des Pouvoirs Publics, mettent en place des partenariats avec les différents acteurs de la filière laitière et n'hésitent pas à saisir la justice pour dénoncer des pratiques jugées néfastes pour l'environnement ou la santé car leur capacité juridique est importante. Les initiatives se multiplient.

La *Welttierschutzgesellschaft*, association mondiale pour le bien-être animal, a lancé la campagne KUH+DU afin de proposer une loi pour le bien-être animal en exploitation laitière. Le *Deutsche Tierschutzbund* a créé un logo bien-être animal disponible dans certaines firmes de la distribution, comme Lidl par exemple. De plus, par exemple, la charte *Pro Weideland* pour le lait de pâturage en Basse-Saxe a été rédigée avec l'aide du BUND.

Ces activités militantes se sont institutionnalisées avec notamment une manifestation régulière qui rassemble quelques dizaines de milliers de personnes durant la semaine verte à Berlin pour lutter contre les fermes usines.

Les attentes sociétales, sujet sensible et majeur

Le bien-être animal est une attente sociétale croissante dans un pays où l'élevage bovin est moins stigmatisé que les productions aviaires et porcines. Le respect de normes de bien-être animal semble peu problématique pour les grandes exploitations du Nord où les vaches sont en stabulation libre toute l'année. En revanche, il entraîne des changements pour les petits élevages du Sud, où 60% des étables sont encore entravées et abritent 30% des vaches.

Globalement, la pression sociétale monte sur le maintien ou la réintroduction du pâturage dans la conduite des élevages. Les éleveurs se montrent cependant rétifs à la réintroduction du pâturage, estimant les surcoûts et la surcharge de travail bien supérieurs aux gains potentiels.

En Allemagne, l'élevage laitier est un secteur peu attractif où les conditions de travail sont jugées difficiles et les salaires peu élevés. Les exploitations laitières du Nord, mais surtout de l'Est, peinent à recruter de la main d'œuvre qualifiée. Les employés sont de plus en plus des immigrés et des réfugiés. Malgré la hausse régulière des salaires depuis 2015 (porté à 8,89 €/h bruts au 1^{er} janvier 2019), il existe un grand *turn-over*. Une nouvelle hausse du salaire minimum est prévue au 1^{er} janvier 2020 afin d'atteindre 9,35 € bruts, sachant que le SPD préconise un salaire minimal de 12 €/h. La difficulté à recruter et fidéliser des salariés est un facteur qui compromet le maintien voire le développement de grands élevages à l'Est ou certains dirigeants d'entreprises agricoles cessent l'activité laitière au profit des grandes cultures, moins exigeantes en capital et en travail.

Au Nord, les petites exploitations de moins de 60 VL, enclavées au sein des villages, sont vouées à disparaître faute de foncier pour s'agrandir et d'économie d'échelle pour se mettre aux normes. Pour celles de taille moyenne, le choix entre expansion et cessation sera inévitable afin de pouvoir continuer à produire en rénovant ou en reconstruisant les installations. Enfin, pour les grands élevages (> 200 VL), croître devient de plus en plus compliqué. La réglementation environnementale, le foncier très cher et les aides aux investissements désormais moins abondantes rendent l'expansion plus difficile.

Croissance au plus ralentie

Finalement, à l'avenir, le cheptel devrait se stabiliser au Nord. En revanche, l'arrêt des structures peu productives et la modernisation des exploitations avec notamment l'investissement de plus en plus fréquent dans des robots de traite (11% des exploitations en étaient équipées en Basse-Saxe en 2017), devraient encore améliorer la productivité des élevages, autour de 10 000 kg/VL.

En outre, en Basse-Saxe, Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Mecklembourg-Poméranie, de plus en plus de Néerlandais deviennent propriétaires d'exploitations en vue de les développer puisque les contraintes environnementales et le prix des terres restent moins forts que dans leur pays. Il y est donc plus simple d'y augmenter son cheptel et de réaliser des croissances laitières importantes.

En somme, le cheptel laitier allemand pourrait au mieux se maintenir compte tenu des tendances lourdes à l'œuvre dans les trois grands bassins laitiers. Dans l'hypothèse d'une conjoncture favorable, la production laitière pourrait croître au même rythme que la productivité du cheptel. En revanche, celle-ci pourrait au plus se maintenir dans une conjoncture laitière moins favorable avec une baisse du cheptel tout juste compensée par la hausse de sa productivité.

3

PAYS-BAS : Les contraintes environnementales limitent la production et poussent la montée en gamme



Le bond de la production laitière entre 2014 et 2016 avec la sortie des quotas avait entraîné un dépassement du plafond autorisé d'émissions de phosphore. La mise en place de quotas phosphore s'est traduite par un recul du cheptel et une baisse de la production. Si cette contrainte environnementale semble désormais respectée par l'élevage laitier néerlandais, celui-ci doit relever de nouveaux défis, tels que la réduction des émissions d'azote, de gaz à effet de serre, la restauration de la biodiversité, le bien-être animal... Avec une ressource laitière désormais limitée, les transformateurs néerlandais misent sur la valeur ajoutée pour accroître leur chiffre d'affaires, à travers notamment les opportunités qu'offrent le développement de labels et de marques « durables » qui mettent en avant les conditions d'élevage.

CHIFFRES CLEFS LAITIERS DES PAYS-BAS EN 2018

Nb d'exploitations laitières (2016)	16 900
Cheptel laitier (1 000 têtes, déc. 2018)	1 555
Collecte laitière (millions de tonnes)	13,8
Part de la collecte exportée	65%
Solde commercial (millions de tonnes de lait)	5,5
Solde commercial (milliard d'euros)	5,7
Consommation/habitant (kg de lait/an)	480
Part du 1 ^{er} collecteur (FrieslandCampina)	70%
Part de la collecte nationale par les coopératives	90%

Une hausse rapide de la production à la sortie des quotas

Entre 2005 et 2014, la production laitière aux Pays-Bas a progressé de 20%, (+2 millions de tonnes), pour afficher 12,5 millions de tonnes, le même niveau que celui enregistré en 1982, juste avant l'instauration des quotas laitiers en Europe.

Cette progression, encouragée par les transformateurs, s'est accélérée avec l'abrogation des quotas. De nombreux éleveurs néerlandais avaient en effet anticipé la fin du système en procédant à des investissements en bâtiment, en cheptel et en quotas. Cette course à l'agrandissement était également motivée par l'idée que les réglementations environnementales ne pourraient que se durcir et que tout acquis serait garanti lors de l'entrée en application des nouvelles règles.

FORCES

- Les conditions agro-climatiques (sol, climat...).
- Le niveau de formation des éleveurs.
- Forts investissements dans la R et D, notamment dans le domaine, de la durabilité des exploitations (éleveurs, recherche privée, recherche publique...).
- Élevages bien structurés et économiquement solides.
- Forte densité : faibles coûts.
- Un secteur aval concentré avec un leader dynamique (FrieslandCampina).

FAIBLESSES

- Quotas phosphore.
- Coût du travail et de la terre.
- Forte densité : sensibilité aux épizooties.
- Forte dépendance aux exportations : vulnérabilité aux restrictions, commerciales et aux accords internationaux.

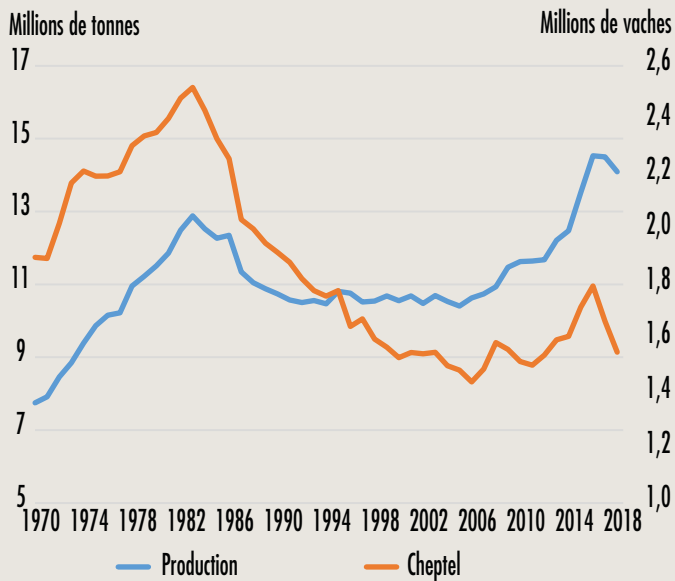
OPPORTUNITÉS

- Développement de la demande mondiale en ingrédients laitiers et déficit croissant de l'Asie.
- Les infrastructures (notamment port de Rotterdam pour les importations d'intrants).

MENACES

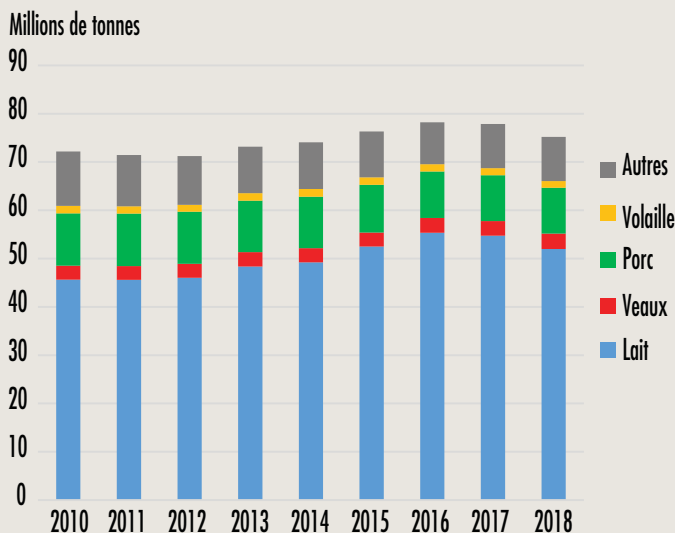
- Pressions de la société civile : obligation de conserver la « licence de production » et l'image positive de l'élevage laitier en se démarquant des autres productions animales.
- La concurrence des autres productions pour la terre et l'épandage de lisier.
- Renouvellement difficile des employés sur les fermes (travail, salaires, précarité...): embauche d'employés en provenance des pays de l'Est.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DU CHEPTEL LAITIERS AUX PAYS-BAS



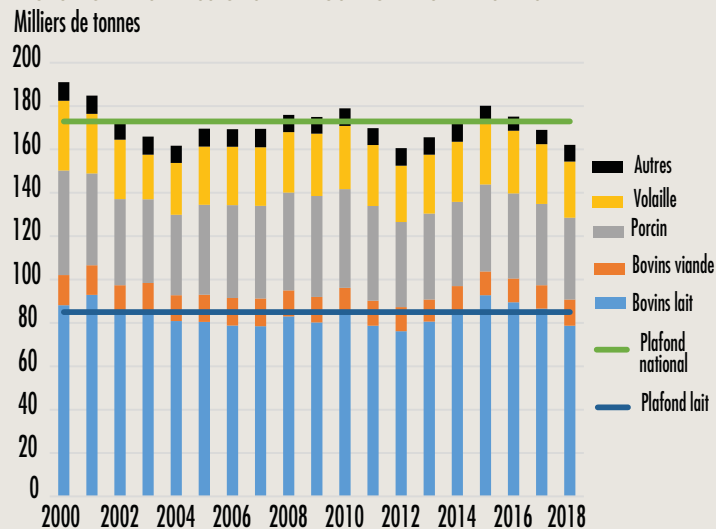
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Eurostat

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉJECTIONS ANIMALES AUX PAYS-BAS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CBS

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE PHOSPHORE AUX PAYS-BAS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CBS

Ainsi, entre 2014 et 2016, la production laitière nationale s'est accrue de 16,5% pour atteindre son record historique à 14,5 millions de tonnes. Cette hausse a reposé en grande partie sur l'accroissement du cheptel (+11% entre 2014 et 2016) qui est parvenu à un maximum avec près de 1,8 million de vaches fin 2016. Les éleveurs ont probablement aussi voulu maximiser leur cheptel en prévision de l'attribution de quotas de phosphore, envisagée jusque fin 2016, avant d'être retoquée par la Commission européenne. L'amélioration de la productivité des vaches a moins contribué à l'envolée de la production, le rendement apparent affichant une hausse de 4,5% en deux ans, à 8 100 kg/vache.

Mais cette expansion débridée s'est heurtée en 2017 aux contraintes environnementales.

Des quotas laitiers aux quotas phosphore

Car l'un des contrecoups du boom laitier néerlandais s'est exprimé à travers une production accrue de déjections et donc d'azote et de phosphore par les vaches laitières. En effet, même si la production de phosphore par l'ensemble des filières animales a connu des hauts et des bas ces dernières années, le plafond de production autorisé (172,9 millions de kg dont 84,9 millions spécifiquement pour le secteur laitier) a été dépassé de 2015 à 2017 en lien avec l'évolution des effectifs laitiers.

Or, le respect du « plafond phosphore » est une des conditions du maintien de la dérogation à la directive nitrates qui permet aux élevages laitiers néerlandais d'épandre jusqu'à 230 ou 250 kg d'azote/ha selon les terres. En cas de non renouvellement de la dérogation, un retour à une limite de 170 kg d'azote serait alors automatique.

Les émissions de phosphore du secteur agricole ont dépassé le plafond prévu en 2015 et 2016. Dans le but d'obtenir une nouvelle dérogation à la directive nitrates fin 2017, la filière et les Pouvoirs Publics ont convenu d'un plan visant à réduire les émissions de phosphore des vaches laitières sous le seuil fatidique et de prendre ensuite des mesures afin de ne plus le dépasser.

Les acteurs se sont donc engagés à partir du 1^{er} mars 2017 dans un plan de maîtrise avec l'objectif annoncé de réduire de 8,3 millions de kg les émissions de phosphore au cours de l'année pour revenir au plafond réglementaire. Trois leviers ont été identifiés pour atteindre cet objectif : réduction de 1,7 million de kg par le changement de concentrés (baisse de la teneur en phosphore) ; réduction de 2,5 millions de kg par les cessations d'activité subventionnées ; réduction de 4 millions de kg par deux moyens complémentaires : la diminution du cheptel sur les élevages restants au niveau atteint le 2 juillet 2015 moins 4%, via des bonus ou des pénalités, en fonction de la vitesse de réduction ; la baisse des volumes produits sur les exploitations, également au niveau atteint en juillet 2015 moins 4%. Ces évolutions ont été assorties de primes. Ce système très contraignant a empêché tout agrandissement des élevages au cours de l'année 2017.

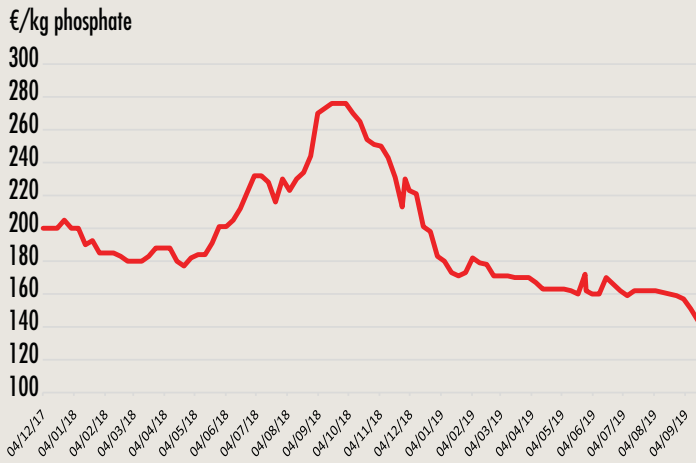
A partir du 1^{er} janvier 2018, un système de quotas (droits) d'émissions de phosphore a été mis en place pour maintenir le niveau d'émissions sous le plafond national. Ce système attribue à chaque exploitation laitière des droits individuels d'émissions de phosphore basés sur le nombre de vaches laitières détenues au 2 juillet 2015 (date à laquelle le système a été annoncé). Afin de s'assurer que la production nationale de phosphore retrouve un niveau inférieur au plafond, les Autorités néerlandaises ont décidé que les droits distribués seraient forfaitairement diminués de 8,3%, sauf pour les exploitations disposant de suffisamment de terres pour épandre les déjections de leurs animaux laitiers.

Les droits phosphore étant monnayables, les éleveurs désirant agrandir leur exploitation peuvent acquérir des droits de phosphate sur le marché, auprès de ceux qui réduisent leur cheptel ou qui cessent leur activité. Après une baisse au 1^{er} semestre 2018, la hausse a porté leur prix à près de 280 €/kg phosphore à l'automne 2018, lorsque de nombreux éleveurs se sont rendus compte que leurs droits phosphore n'étaient pas suffisants. Le prix a ensuite reculé jusqu'à 140 €/kg en septembre 2019, sous l'effet d'un faible nombre de transactions. Le forfait de P est fixé à en moyenne 43 kg/vache/an.

3

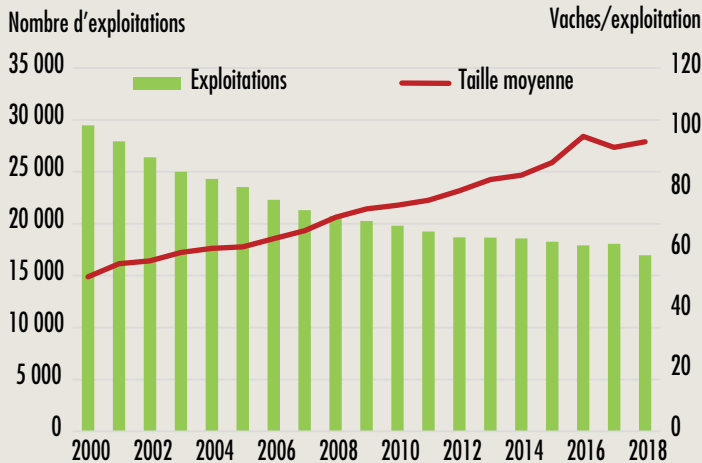
PAYS-BAS : Les contraintes environnementales limitent la production et poussent la montée en gamme

PRIX DES QUOTAS PHOSPHATE AUX PAYS-BAS



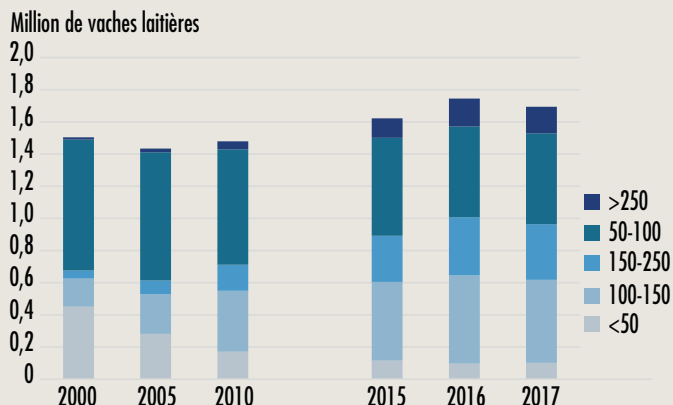
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Boersderij.nl.

ÉVOLUTION DU NOMBRE ET DE LA TAILLE MOYENNE DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après CBS

RÉPARTITION DES VACHES LAITIÈRES PAR TAILLE D'EXPLOITATION



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CBS

À la fin de chaque année civile, les éleveurs doivent démontrer qu'ils disposent de droits de phosphore et ou de terres en quantités suffisantes pour justifier la quantité de phosphore produite par leur exploitation. Contrairement aux secteurs porcins et volaille qui se sont vus attribués des droits d'animaux, le secteur laitier gère donc des droits d'émission de phosphore, calculés par le nombre d'animaux et le rendement laitier des vaches.

On peut noter les mesures strictes des Autorités néerlandaises sur ce thème des phosphores pour s'assurer de la reconduction de la dérogation en 2020. Lorsqu'une transaction est réalisée, un pourcentage des droits échangés, passé de 10% à 20% mi-2019, est retenu et conservé dans une « banque de phosphore ». Ces droits peuvent ensuite être délivrés gratuitement comme des droits non échangeables sous la forme d'exemptions (permis) temporaires aux fermes disposant de suffisamment de terres pour épandre leurs déjections.

En 2018, les émissions de phosphates par l'élevage laitier étaient estimées à 70 000 t, soit 6 300 t sous le plafond à respecter. Cette marge de sécurité représente environ l'équivalent de 146 000 vaches laitières.

Croissance laitière stoppée net

Les mesures prises pour respecter les engagements ont provoqué une rupture de tendance. Après s'être stabilisée en 2017, la production laitière a reculé de 3% en 2018 à 14 millions de tonnes, soit encore le 3^{ème} niveau historique le plus élevé. Le cheptel laitier a également chuté de plus de 13% entre 2016 et 2018. A 1,55 million de têtes fin 2018, il est revenu proche de son niveau de 2012. Ces évolutions contrastées montrent que la productivité apparente des vaches a sensiblement augmenté entre 2016 et 2018 (+8%) pour atteindre 8,9 t/vache : le prix du lait élevé a en effet incité les éleveurs à réformer les vaches les moins productives, dans un objectif de réduction des émissions de phosphore, et à augmenter la quantité de concentrés distribuée.

La réduction du cheptel depuis 2017 se concrétise aussi par un recul du nombre de génisses et de veaux, toujours pour réduire les émissions de phosphore. Par rapport au pic de 2016, les effectifs de génisses de 1 à 2 ans ont chuté de 23% et ceux de moins d'un an de 27%, limitant les vellétés de recapitalisation, quand celles-ci auraient l'autorisation de s'exprimer.

Fléchissement de la taille des élevages

La taille des exploitations laitières a également été impactée. Après avoir atteint un maximum en 2016, avec 97 vaches par exploitation, la moyenne nationale a été ramenée à 95 vaches en 2018. Moins grandes, les exploitations laitières sont aussi moins nombreuses. Elles ne sont plus que 16 900 en 2018, soit un recul de 6% en un an et de 9% depuis 2014. Les exploitations dites spécialisées, dont au moins les deux tiers du chiffre d'affaires provient de l'élevage laitier, ne sont plus que 15 500 (-5% /2017 et -8% /2014) et sont guère plus grandes que les diversifiées (avec 100 vaches laitières en moyenne).

Adaptation difficile pour les éleveurs laitiers

Cette nouvelle réglementation sur les phosphores a placé un certain nombre d'éleveurs dans une situation difficile. Ceux qui s'étaient agrandis en 2014/15 grâce à des emprunts se sont retrouvés avec un cheptel surdimensionné par rapport aux droits phosphore attribués. Ils ont donc dû faire un choix entre acheter plus de droits phosphore avec un prêt sur cinq ans, ou réduire leur cheptel avec le risque de ne plus pouvoir rembourser leurs emprunts et de se retrouver avec des bâtiments surdimensionnés.

Cette réglementation, en lien avec la politique de limitation des volumes de FrieslandCampina, a eu des conséquences directes sur la coopérative leader aux Pays-Bas. Ne pouvant livrer plus de lait à FrieslandCampina, certains éleveurs endettés ont décidé de quitter la coopérative, vendant leurs parts sociales et bénéficiant ainsi de la prime de départ de 50 €/t livrée, instaurée en 2008 lors de la création du géant néerlandais. Cette somme d'argent leur a permis d'acheter des quotas phosphore, et ainsi d'augmenter leurs livraisons à un autre transformateur. En 2018, FrieslandCampina a ainsi perdu 603 membres, dont 340 ont poursuivi leur activité, le plus souvent avec Royal A-ware, soit plus qu'au cours des neuf années précédentes.

Les éleveurs ont aussi été obligés de modifier leurs pratiques d'élevage. Afin de conserver un maximum de vaches laitières, certains éleveurs ont

externalisé l'élevage des génisses, soit auprès d'éleveurs ayant arrêté la production laitière mais conservant une activité agricole et des droits phosphore, soit à l'étranger, notamment en Allemagne voire en Pologne et en Belgique. A dire d'experts, entre 5 et 10% des éleveurs utilisaient cette possibilité avant l'instauration des droits P ; la part aurait, en 2019, dépassé les 10%. D'autres éleveurs rachètent des vaches en cas de besoin de renouvellement et d'autres encore réduisent le taux de renouvellement en repoussant l'âge de réforme des vaches. Cette dernière pratique est d'ailleurs devenue un des objectifs de la filière laitière néerlandaise, également pour des raisons de bien-être animal. Enfin, pour augmenter leurs revenus, les éleveurs doivent accroître le volume de lait par kg de déjections et/ou sa teneur en matière sèche utile, car les droits phosphore ne sont liés qu'aux volumes de phosphore produits par vache.

Encore de nombreux défis à relever

Si la filière et les autorités néerlandaises considèrent en 2019 le problème du phosphore comme réglé, les acteurs du secteur laitier sont conscients que de nombreux autres défis restent à relever. Ces contraintes sur le climat (ammoniac, gaz à effet de serre...), l'azote, la biodiversité, le bien-être animal...peuvent laisser augurer un sombre avenir pour la filière néerlandaise.

Une situation tendue sur l'azote

Après cinq années de hausse consécutive, le niveau d'émission d'azote dans le secteur laitier, premier contributeur agricole, a légèrement diminué en 2018 pour s'établir à 292 800 t (-3,5% /2017). Compensant la hausse des émissions de bovins viande (+12% /2017), cette réduction cumulée avec celle des secteurs porcin (-1%) et avicole (-4%), a permis aux émissions agricoles totales de repasser tout juste sous le plafond à respecter de 504 000 t.

Au cours de ces dernières années, l'alimentation des vaches laitières a été plus riche en concentrés, entraînant des niveaux d'émission d'azote par vache plus élevés. Par conséquent, malgré une réduction de la taille du cheptel national, les émissions totales d'azote ont peu diminué.

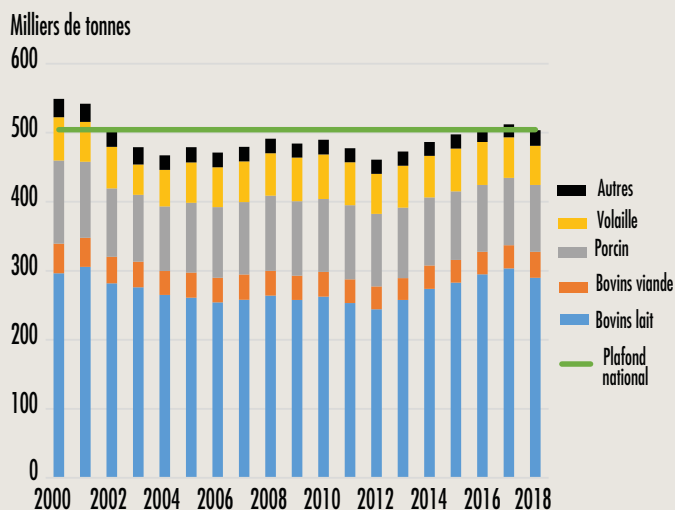
Renforcement des réglementations sur l'ammoniac et choix de société

Conformément au droit européen, les Pays-Bas ne devaient pas émettre sur la période 2010-2019 plus de 128 000 t d'ammoniac/an. Ce plafond a été dépassé à plusieurs reprises (2010, 2011, 2017 et 2018), notamment suite à une hausse des émissions agricoles, qui représentent environ 85% des émissions nationales. Le secteur laitier contribue pour près de la moitié des émissions agricoles.

Pourtant, depuis 2013, toutes les exploitations d'élevage doivent réduire les émissions d'ammoniac issues des bâtiments. L'émission d'ammoniac maximale autorisée par animal est régulièrement revue à la baisse, passant de 12,2 kg en 2015 à 8,6 kg en 2018. En plus des émissions d'ammoniac autorisées par animal, il existe des règles relatives à l'emplacement des nouvelles exploitations animales. Le permis environnemental nécessaire à la construction d'un élevage peut être refusé si celui-ci se trouve dans, ou proche, d'une zone vulnérable, comme les zones Natura 2000. Mais les émissions agricoles ont cependant progressé et, à partir de 2020, le plafond national d'émissions d'ammoniac sera réduit à 123 000 t/an.

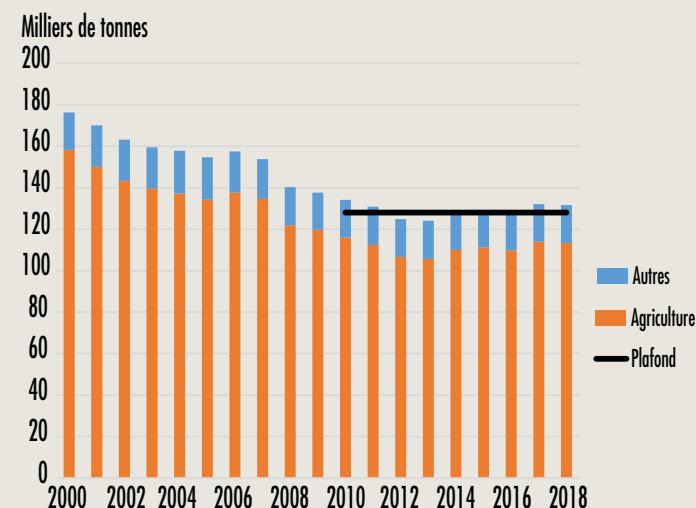
Mais cette «impasse de l'azote» dépasse le secteur agricole car l'ensemble des émissions polluantes d'azote réactif (ammoniac et oxydes d'azote) dans l'atmosphère fait l'objet d'une approche globale. Le secteur de la construction s'est vu infliger un revers au 1^{er} semestre 2019, avec l'interdiction de l'édification d'un périphérique à Utrecht, pour cause d'émissions polluantes (notamment d'oxydes d'azote). Le débat sur les choix à effectuer pour réduire ces émissions polluantes d'azote réactif vers l'atmosphère se trouve donc relancé. L'un des partis de la coalition au pouvoir, le D66 «centriste» et associé à LREM au Parlement européen, a ainsi déclaré qu'il souhaitait voir le nombre d'animaux réduit de moitié aux Pays-Bas afin de redonner des marges de manœuvre aux secteurs du logement et du transport routier.

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS D'AZOTE AUX PAYS-BAS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CBS

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS D'AMMONIAC AUX PAYS-BAS

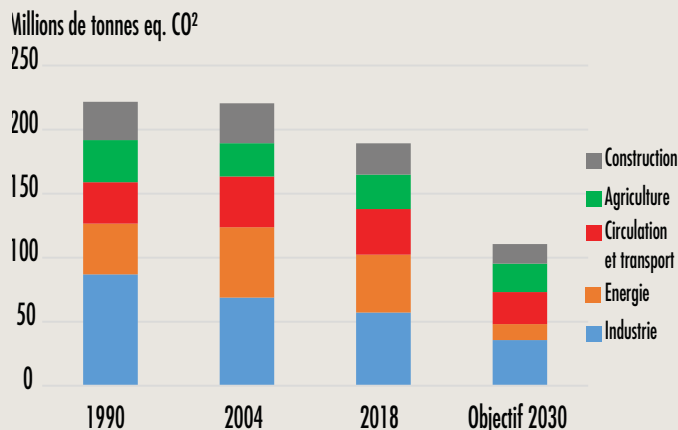


Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CBS

3

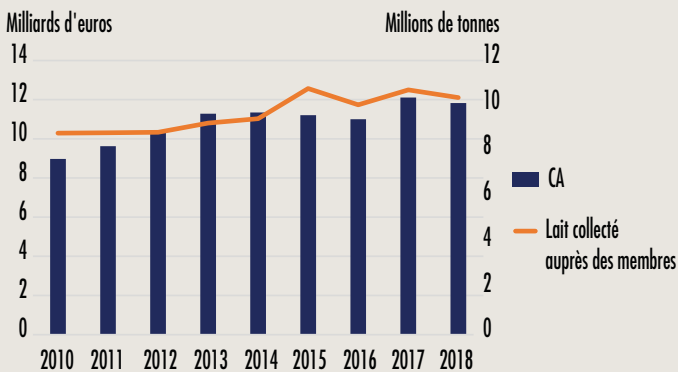
PAYS-BAS : Les contraintes environnementales limitent la production et poussent la montée en gamme

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE AUX PAYS-BAS



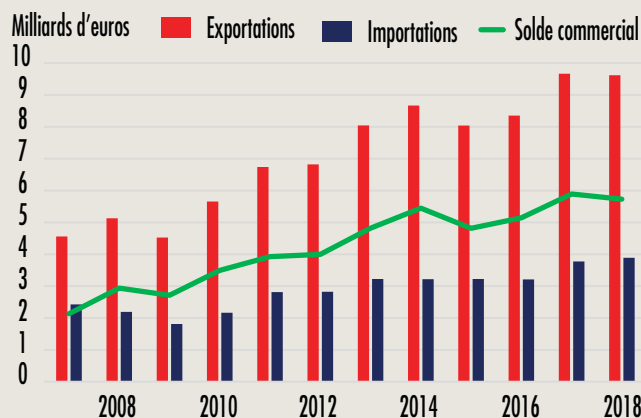
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CBS

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE LA COLLECTE DE FRIESLANDCAMPINA



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après FrieslandCampina

COMMERCE DE PRODUITS LAITIERS NÉERLANDAIS



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Trade Map

Les gaz à effet de serre : un objectif ambitieux à 2030

En juin 2019, le gouvernement néerlandais a annoncé vouloir réduire les émissions de gaz à effet de serre de 49% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. Entre 1990 et 2018, la baisse n'a été que de 15%. Des discussions ont eu lieu sur cinq plateformes sectorielles de l'accord sur le climat : bâtiments, électricité, industrie, mobilité et agriculture, aboutissant à des objectifs par secteur. La baisse supplémentaire des émissions agricoles est chiffrée à 18%, notamment à travers la réduction des émissions de méthane, l'incitation à une consommation alimentaire respectueuse du climat et à la réduction du gaspillage alimentaire. Ce dernier objectif est interprété par certains néerlandais comme un appel à réduire la consommation de produits animaux.

Les détails concernant ce plan ne sont pas encore connus, mais il ne fait aucun doute que le secteur laitier sera directement impacté à travers des contraintes supplémentaires ou des investissements.

La biodiversité et le bien-être animal : nouveaux défis nationaux

Les thèmes de la biodiversité et de l'agriculture biologique prennent une importance croissante : la disparition des insectes et le déclin de la diversité végétale due à l'agriculture intensive sont de plus en plus discutés. Une initiative nommée Deltaplan a vu le jour en décembre 2018, avec l'objectif de restaurer la biodiversité aux Pays-Bas. Le syndicat néerlandais LTO et la Rabobank se sont associés à cette initiative, et les transformateurs laitiers comme des chaînes de distribution se sont déclarés intéressés. La thématique du bien-être animal demeure au centre des préoccupations de la société néerlandaise. Jusqu'à présent, la réponse de la filière a majoritairement consisté à promouvoir le pâturage des animaux. Pour LTO, de nouvelles exigences sur le bien-être animal pourraient être régulées par le marché (prix du lait plus élevé si respect d'un certain nombre de critères), mais de nombreux éleveurs s'opposent à ce type de démarche.

Le cumul de toutes ces pressions devrait avoir des conséquences sur le secteur laitier au cours des prochaines années, à travers des modifications de pratiques et des investissements, et donc sur les coûts de production. Il est donc peu probable que la production nationale progresse. Elle pourrait même reculer si les obligations visant les exploitations sont telles que des éleveurs préfèrent jeter l'éponge plutôt que de s'engager dans un cycle d'investissements sans fin.

Transformateurs : miser sur la valeur ajoutée plus que sur les volumes

Les transformateurs laitiers, et au premier chef FrieslandCampina, semblent avoir intégré le plafonnement de la ressource laitière nationale et la probable hausse des coûts de production : ils accompagnent le mouvement vers un secteur plus vert.

FrieslandCampina : moins de volumes, plus de valeur

Alors que la coopérative annonçait à la sortie des quotas vouloir transformer tout le lait produit par ses membres, le changement de direction en 2017 ainsi que la concurrence sur les marchés des produits laitiers ont poussé le leader national à revoir sa stratégie. La création de valeur des produits laitiers prend le pas sur la course aux volumes de lait. Pour cela, FrieslandCampina encourage les éleveurs à limiter leurs apports afin de ne pas dépasser le plafond fixé à 10,7 millions de tonnes en 2019. La part de FrieslandCampina dans la collecte nationale se réduit, laissant de la place pour ses concurrents dont Royal A-ware. Ainsi, au 1^{er} semestre 2019,

malgré une collecte en recul de 5%, le chiffre d'affaires de la coopérative ne s'est replié que de 1% et les profits ont bondi de 11%, ce qui conforte les dirigeants de l'entreprise dans leur stratégie.

Multiplication des initiatives « durables » dans la filière laitière

Face à la pression des Pouvoirs Publics et de la société néerlandaise, les acteurs de la filière laitière multiplient la création de labels. Ils se concentrent tous sur la biodiversité, le bien-être animal et le climat, les thèmes sur le devant de la scène. Si les transformateurs sont en première ligne, les distributeurs sont souvent moteurs de ces initiatives.

Ainsi, la chaîne Albert Heijn, leader de la distribution aux Pays-Bas, a lancé sa nouvelle marque de distributeur de produits laitiers exclusivement réalisés à partir de lait « durable ». L'enseigne s'est engagée à verser 3 €/t de lait conforme au respect d'un certain nombre de critères liés aux animaux, à la terre...

Son concurrent Jumbo a décidé de commercialiser du lait sous le label « *Beter leven* », approuvé par la société néerlandaise pour la protection des animaux et déjà présent sur les œufs, la viande de poulet et de porc. Les vaches laitières doivent sortir au moins 120 jours, 6 heures par jour, comme avec le lait de pâturage. En outre, les agriculteurs doivent respecter 21 critères sanitaires et s'engager à protéger voire à améliorer la vie et la nature autour de leurs exploitations. Mais le nombre d'éleveurs adhérant à cette démarche demeure encore faible.

Un certain nombre de produits FrieslandCampina portent depuis fin 2018 le label de durabilité « *On the way to Planet Proof* », mis au point par SMK (Stichting Milieukeur) un organisme de certification indépendant. La certification est basée sur trois piliers : bien-être animal, nature et climat. Les exigences imposées aux producteurs de lait incluent par exemple l'utilisation d'énergie renouvelable, une baisse des émissions de CO₂, moins de

pesticides, des brosses à vache, des durées minimales de pâturage... Le nombre d'agriculteurs labélisés est passé de 150 en décembre 2018 à plus de 600 en juin 2019. Mais seuls 10 à 15% des éleveurs livrant la coopérative répondraient aux critères d'approvisionnement en lait durable, notamment celui prenant en compte la distance entre l'élevage et le lieu de transformation du lait. En 2019, l'éleveur engagé dans cette démarche doit recevoir un paiement de 10 €/t de lait livré et de 20 €/t en 2020.

Enfin, la production de lait biologique poursuit sa progression, avec près de 250 000 t en 2018, soit un peu moins de 2% de la production nationale. FrieslandCampina gère à ce titre une liste d'attente d'éleveurs qui veulent se convertir.

Les différences entre les labels et marques de produits laitiers durables ne sont pas très grandes. Par ces initiatives, les distributeurs souhaitent se démarquer dans le rayon des produits laitiers en encourageant les producteurs à adopter des pratiques de production laitière durables. Les transformateurs espèrent y gagner une reconnaissance de la société civile et y voient une opportunité pour augmenter la valeur de leurs produits.

Des exportations mieux valorisées mais dépendantes du marché chinois

Ces labels et marques verts sont en priorité destinés au marché national. Mais les exportations représentent le débouché principal des produits laitiers néerlandais. En lien avec la hausse de la production nationale, elles ont progressé de 66% en volume entre 2007 et 2018, pour atteindre 13,7 millions de tonnes équivalent lait (laits infantiles inclus). La hausse a concerné tous les produits sans exception. La valeur des exportations néerlandaises a doublé en dix ans, pour dépasser les 10 milliards d'euros en 2018. Le solde commercial a quant à lui atteint un pic en 2017, avant de reculer légèrement à 5,7 milliards d'euros en 2018, en lien avec l'évolution de la production laitière.

Le bond des exportations néerlandaises repose non seulement sur la croissance de la production laitière et des fabrications nationales, mais aussi sur le dynamisme de l'import/export. En 2017 et 2018, la hausse des exportations de près de 1,3 milliard d'euros, alors que la production laitière nationale reculait, a coïncidé avec une hausse des importations de plus de 700 millions d'euros. Les performances néerlandaises à l'exportation reposent en effet en partie sur des importations de produits laitiers.

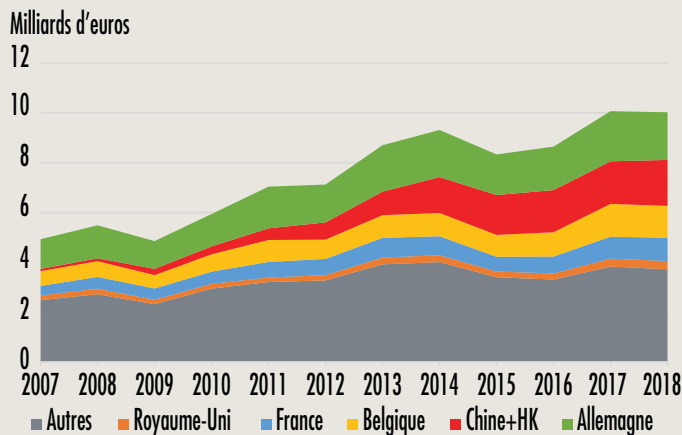
Cette hausse des exportations repose pour plus du tiers sur le bond des expéditions de poudres de lait infantile, qui ont presque triplé en volume sur la période et ont été multipliées de 2,5 en valeur. Avec une part des exportations en valeur de 23%, ce produit est devenu le 2^{ème} poste derrière les fromages. Ces derniers ont contribué à hauteur de 25% à la hausse des exportations en valeur, grâce au bond des volumes (+40%/2007) et à une hausse des prix (+10%).

Le développement de l'export est presque exclusivement dû à la demande chinoise et aux poudres de lait infantiles. L'Empire du Milieu (y compris Hong-Kong) est en effet devenu le 2^{ème} client des Pays-Bas juste derrière l'Allemagne (18% des exportations en 2018). Les Pays-Bas exportent en Chine essentiellement de la poudre de lait infantile (86% des ventes), loin devant le lactosérum (2%).

Perspectives

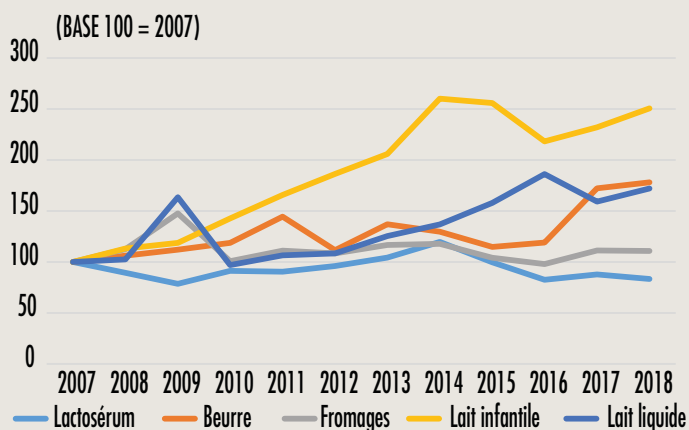
Le secteur laitier néerlandais devra composer au cours des prochaines années avec une production stable. Compte tenu des plafonds d'émissions de phosphore et d'azote à respecter, les possibilités d'augmenter les volumes sont en effet limitées. En outre, les nouveaux défis qui se profilent et qui commencent à être pris en compte par la filière pourraient avoir des effets ambivalents. D'un côté, cette accumulation de contraintes et de règles à respecter, officielles ou privées, pourraient décourager de nombreux éleveurs laitiers. De l'autre, elles peuvent se révéler être une opportunité pour la filière, en devançant les demandes sociétales et en permettant de créer de la valeur ajoutée.

EXPORTATIONS DES PAYS-BAS EN PRODUITS LAITIERS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Trade Map

PRIX DES EXPORTATIONS DES PAYS-BAS SELON LES PRODUITS LAITIERS



Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après Trade Map

4

DANEMARK : Un secteur laitier naguère homogène, devenu inégalitaire



Au Danemark, la situation financière des exploitations laitières s'est encore dégradée et de nombreuses faillites n'ont pu être évitées à l'occasion de la deuxième crise laitière en 2015/16.

D'apparence homogène, les fermes aujourd'hui de 200 vaches de moyenne ont pour la plupart été reconstruites à neuf entre 1998 et 2008. Le « modèle » danois est devenu inégalitaire : une forte minorité d'éleveurs semble avoir perdu définitivement toute autonomie financière et décisionnelle sur « leur » ferme, tandis que d'autres explorent de nouveaux schémas radicalement entrepreneuriaux en accumulant les sites de production, en gérant des centaines de vaches avec de nombreux salariés ou en diversifiant (énergies renouvelables) ; le tout avec des conditions de financement très avantageuses. Ces nouveaux modèles, gourmands en main-d'œuvre salariée et en capitaux, semblent buter rapidement sur de nouvelles limites en termes de disponibilité en travailleurs étrangers et de transmission de capital. Un atout maître du pays reste la confiance des sociétaires de la coopérative hégémonique Arla dans sa capacité à continuer à servir un des prix les plus élevés de l'UE.

CHIFFRES CLEFS LAITIERS DU DANEMARK EN 2018

Nb d'exploitations laitières (2016)	2 884
Cheptel laitier (1 000 têtes, déc. 2018)	575
Collecte laitière (millions de tonnes)	5,6
Part de la collecte exportée	66%
Part de la consommation importée	33%
Solde commercial (milliard d'euros)	2,1
Part du 1 ^{er} collecteur (Arla)	88%
Part de la collecte nationale par les coopératives	97%

Un modèle en apparence homogène...

Fruit d'une préparation très anticipée de la fin des quotas et conséquence d'une planification cogérée dans un univers réglementé (normes de construction par rapport au bien-être animal ; politique environnementale et rapport à la surface), les moins de 3 000 élevages laitiers restant au Danemark se ressemblent fortement. Ils sont issus du remplacement d'exploitations souvent mixtes (lait+porcs) avec des étables entravées, pour 40 vaches rouges danoises et du pâturage. Ils ont été remplacés par des stabulations à logettes aujourd'hui à 200 vaches de moyenne (Prim'Holstein sauf 15% de jersiaises) à plus de 10 000 kg/vache en ration complète (développement massif du maïs), sans pâturage, et équipées de robots dans 30% des cas. Les 15% d'exploitations en élevage biologique

FORCES

- « *Le pays idéal pour la production laitière : notre climat et notre sol offrent des conditions optimales pour l'élevage de vaches laitières.* ».
- Traçabilité et efficacité productive des pratiques d'élevage.
- Des outils de production modernes et rationnels.
- Un pays de longue tradition laitière avec des savoir-faire à la production et à la transformation.
- Modèle économique danois : un mélange typiquement nordique de solidarité, de nationalisme et libéralisme économique.
- Accès privilégié aux capitaux danois.

FAIBLESSES

- Substitution capital-travail menée à marche forcée et à crédit, stoppée par la crise financière et l'éclatement de la bulle foncière.
- Des prix de revient en moyenne élevés.
- Des revenus parfois négatifs et extrêmement volatils.
- Dettes très élevées, difficilement remboursables.
- Perte d'autonomie financière et décisionnelle de nombreux producteurs.

OPPORTUNITÉS

- Une confiance forte des sociétaires d'Arla dans la capacité de la coopérative à valoriser leur lait sur le long terme (R&D sur la durabilité, attentes des consommateurs, innovation sur les laits différenciés).
- Des opportunités de croissances fortes pour une petite minorité de producteurs-entrepreneurs avec l'appui des organismes de crédit.
- Jutland : un milieu assez homogène dédié à l'agriculture sans grande contrainte: peu d'habitat, dispersé, très grands parcellaires, relief faible ou nul.

MENACES

- Très faible renouvellement des chefs d'exploitation.
- Comment faire fonctionner demain les très grandes exploitations qui émergent ? Automatisation coûteuse et difficile au-delà de la traite, recrutements opportunistes et incertains de main-d'œuvre salariée étrangère.
- Fort besoin en capitaux et sensibilité aux taux d'intérêts (aujourd'hui très faibles pour les meilleurs dossiers). Quelle possibilité de transmission ?

sont de taille comparable et ont quasiment le même rendement (1 86 VL à 9 400 kg/VL contre 208 VL à 10 400 kg). Il s'agit en réalité d'une variante, qui prévoit un accès des vaches laitières sur des surfaces en herbe plutôt qu'une contribution significative du pâturage à l'alimentation des vaches. De 1998 à 2008, le rythme de disparition des exploitations avait atteint 9,5%/an.

Cette phase d'investissements intenses avait été financée à crédit par des emprunts hypothécaires. Une spécificité nationale historique mais dangereusement assouplie durant cette période (taux variables, SWAP spéculatifs avec emprunts en monnaie étrangère, différé d'amortissement de 10 ans ou prêt *in fine*).

... devenu très inégalitaire

Cet argent facile a créé une bulle caractéristique sur le marché foncier. L'éclatement de cette bulle lors de la crise financière de 2008 a entraîné une chute du prix de 40% (de 35 000 à 20 000 €/ha environ) ce qui avait provoqué la faillite de nombreuses petites caisses d'épargne/de crédit et des difficultés durables dans un grand nombre d'exploitations placées en situation dite d'« insolvabilité technique » (passif supérieur à l'actif, dans lequel le foncier pèse lourd). Les banques et caisses de crédit survivantes se sont retrouvées de fait propriétaires d'un grand nombre d'exploitations et se sont organisées pour stopper la baisse du prix du foncier qui leur faisait prendre un risque mortel. Elles ont dépossédé un grand nombre d'éleveurs de toute autonomie financière et décisionnelle, et ont modifié les règles d'accès au financement.

Les éleveurs ont été bloqués sur leurs fermes du fait d'un remboursement impossible des prêts contactés pour des prix de foncier excessifs et

d'une cession impossible des fermes sur le marché en raison de dettes supérieures à la valeur de la ferme. De l'ordre du tiers des éleveurs (notamment les derniers entrants) ont été soutenus depuis 2008 par les organismes financiers qui préféraient dénouer ces situations par des ventes arrangées. Lors de la deuxième crise de 2015/16, les *cash flow* qui sont surveillés mensuellement, ont été jugés trop faibles et une vague de mises en faillite (200) importante à l'échelle du pays n'a pu être évitée. Cette vague de faillites a accéléré le mouvement de concentration au profit d'une minorité d'élevages en situation financière plus saine, souvent de grande taille. Dirigés par des entrepreneurs, ils mettent en place un nouveau modèle avec l'appui des organismes financiers qui cherchent à préserver leurs actifs agricoles en leur offrant des conditions de financement très favorables, avec taux d'intérêts actuels proches de 0% hors frais pour les meilleurs dossiers.

Flexisécurité, modèle danois et marché du travail

Pour les éleveurs qui sortent du secteur agricole, le modèle économique danois, inventeur de la flexisécurité (protéger les personnes pas les emplois, régis par la loi du marché), avec ses aides à la reconversion en agriculture comme ailleurs, facilite le processus, mais les situations de blocage semblent longues, très difficiles à vivre pour les éleveurs et leurs familles, et assez fréquentes.

Pour les repreneurs, la croissance est rapide et facilitée : les exploitations que leur « confient » les organismes de crédit ont quelques centaines de têtes. Cela crée parfois des exploitations multisites puisque les équipements laitiers à reprendre sont souvent très récents. Cela provoque une évolution du métier de ces producteurs qui se rapprochent de leurs homologues néozélandais qui gèrent couramment plusieurs fermes. La différence principale tient au fait que le « *share-milking* » (l'éleveur qui produit sur un site ne possède que les vaches et partage le profit avec le propriétaire), n'est encore qu'expérimental au Danemark et l'emploi de la main-d'œuvre salariée est nettement moins souple qu'en Nouvelle-Zélande. Le syndicat des salariés de la coopérative Arla a même forcé un éleveur sociétaire à appliquer strictement le droit du travail sous peine de non collecte de lait.

Malgré un excellent résultat moyen en 2017 (110 000 €/UTA de revenu agricole), la volatilité des prix est amplifiée par un fort effet de levier, ce qui a fait varier ce revenu agricole dans des proportions inédites dans l'UE. Avec trois années de revenu négatifs depuis 2007 et un revenu moyen de 17 700 €/UTA depuis 2004 pour une exploitation moyenne dont la taille a presque doublé (de 91 à 169 vaches), la décennie passée a été plus angossante que rémunératrice pour la majorité des éleveurs.

Un nouveau contexte sélectif et très compétitif

Les producteurs déjà les plus importants concentrent les exploitations (en faillite ou à la demande des éleveurs bloqués sur leur ferme) et le capital, en gestion, avec l'appui ou à la demande des organismes financiers lourdement engagés et exposés. Ces exploitants qui font évoluer l'amont de la filière danoise sont peu nombreux (moins de 200). Parmi eux, le poids des éleveurs d'origine néerlandaise semble important : un éleveur sur six toutes tailles confondues, mais un sur trois, voire un sur deux dans les plus grandes tailles. Ces derniers mettent en place des systèmes différents avec une focalisation extrême sur la production laitière *stricto sensu* (80% du travail est consacré à la traite) et une externalisation maximale du reste des travaux (travaux des champs, récoltes et épandages). Ces éleveurs parfois âgés ont construit avec succès des entreprises impossibles à transmettre et cherchent des investisseurs extérieurs... dans le monde entier. Des éleveurs, notamment d'origine danoise, plus jeunes, associés, qui changent de modèle de propriété (historiquement individuel) et de management, mettent en place des systèmes plus diversifiés (biogaz ou cultures ou porcs), avec de nombreux salariés.

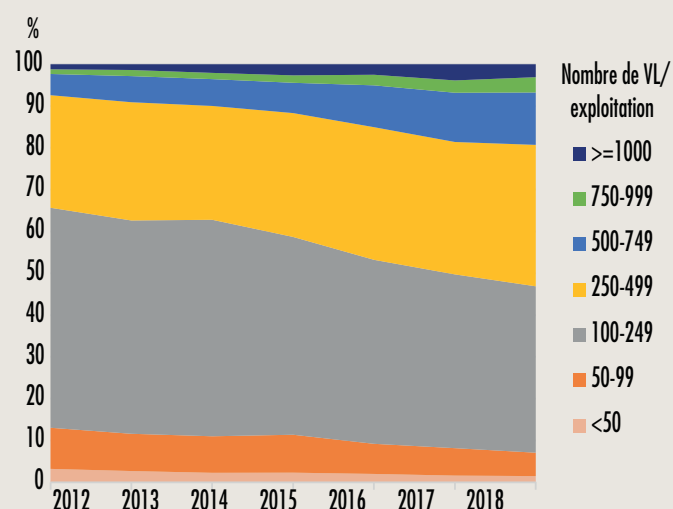
De l'avis général, l'avenir de la grande majorité des élevages de moins de 100 vaches laitières est condamné car les jeunes danois ne veulent plus traire eux-mêmes et que ces tailles d'élevage rendraient difficiles l'embauche de salariés. Sur la période récente le rythme de disparition

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FERMES LAITIÈRES PAR CLASSE DE TAILLE

nombre de VL/exploitation	2012	2015	2018
<50	609	449	295
50-99	778	700	445
100-249	949	1 639	1 399
250-499	484	500	587
500-749	52	69	123
750-999	8	12	25
>=1000	6	12	12
Total	3 886	3 381	2 884
Évolution par période (%/an)		-4,5%	-5,2%

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Danmarks statistik

RÉPARTITION DES VACHES LAITIÈRES PAR CLASSE DE CHEPTTEL



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Danmarks statistik

4 DANEMARK : Un secteur laitier naguère homogène, devenu inégalitaire

La variabilité des résultats économiques des exploitations est très liée à leur situation financière

L'hétérogénéité des résultats d'exploitation est particulièrement forte au Danemark. Une analyse de l'échantillon constant sur 2013-2016 des exploitations laitières spécialisées montre que le niveau du revenu agricole (RCAI) par actif non salarié dépend du niveau d'endettement et de la taille.

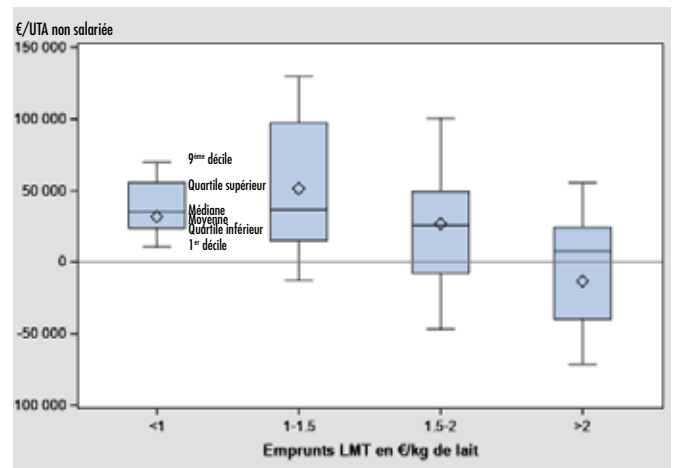
En-dessous d'1 € emprunté à long et moyen terme (LMT) par kg de lait, les exploitations danoises correspondent à des exploitations considérées comme peu endettées (27%). De fait il s'agit de petites exploitations (66 VL) en fin de carrière avec un reliquat d'emprunt foncier et des équipements amortis. La charge de la dette reste modérée (21 €/t de lait).

Les revenus les plus élevés sont enregistrés dans la tranche 1 à 1,5 € empruntés par kg de lait et correspondent aux plus grandes exploitations de cette tranche (de 4 à 7 millions de kg de lait). Même sur la période 2013-2016, qui n'a été qu'en partie favorable, le revenu moyen a été supérieur à 100 000€/UTA dans une exploitation sur 4 de la classe.

Des niveaux d'endettement supérieurs de 1,5 à 2 €/kg (78% de taux d'endettement moyen) voire à 2 € (84% de taux d'endettement) n'ont pas permis pas de rémunérer du tout le travail en moyenne sur 4 ans dans respectivement près de 30% et près de 50% des cas. La charge de la dette mobilise une part importante des recettes laitières (55 ou 83 €/t de lait).

Cette analyse permet d'approcher la fréquence et l'origine des difficultés dans les exploitations danoises puisque le taux d'endettement moyen, mesuré sur une base de données beaucoup plus vaste, est stabilisé depuis la crise de 2008 autour de 80%. A l'opposé, on comprend aussi comment l'amélioration de la conjoncture en 2017/18 a apporté des moyens financiers très importants aux exploitations qui avaient déjà dégagé de bons résultats sur 2013-2016.

Distribution du revenu agricole (RCAI/UTA non salariée) en fonction de la situation financière (moyennes 2013-2016)



DG AGRI RICA UE – traitement Institut de l'Élevage (échantillon constant 2013-2016)

Emprunts LMT/kg de lait	<1€	1-1,5€	1,5-2€	>2€
Nombre d'exploitations (échantillon)	15	31	45	43
Production laitière (Millions de kg), moyenne et quartiles	0,6 (0,4-0,7)	1,4 (1-1,9)	1,8 (1,2-2)	1,8 (1-2,1)
Taux d'endettement moyen	27%	57%	78%	84%
Frais financiers annuels, €/t de lait	21	41	55	83



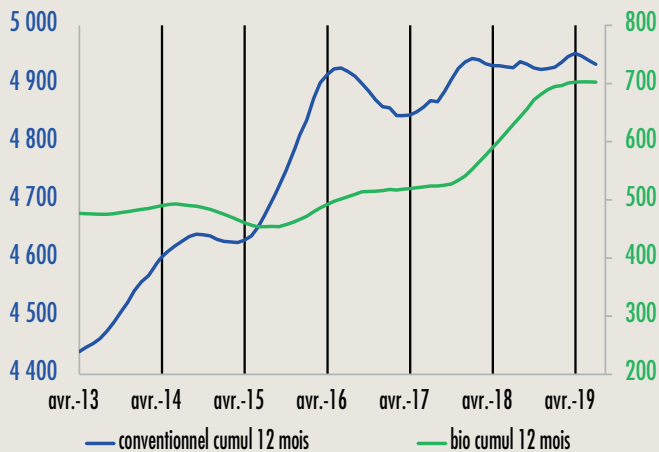
La concentration de la production se poursuit dans un faible nombre de très grandes exploitations, parfois multisites.

des exploitations s'est nettement ralenti (de -4,5 à -5,2%/an contre -9,5%/an avant 2007. Cela traduit en partie le fait que des éleveurs sont encore bloqués dans des exploitations en difficulté alors qu'avant 2007, la flambée du prix du foncier rendait très profitable des arrêts de production très précoces (avant 45 ans). C'est cette première phase qui explique que sur la période 2000/2018, le nombre de fermes laitières danoises a été divisé par 3,4 (de 66 à 200 VL), contre 2,2 en France (de 35 à 64 VL).

De nouvelles limites en matière de travail et de capital, de nouvelles formes d'exploitation

Les travailleurs danois ne veulent plus traire, ni en tant qu'éleveurs, ni en tant que salariés (sauf lors de leur phase d'apprentissage ou dans des programmes d'intégration sociale de travailleurs handicapés). Le recrutement de main-d'œuvre salariée qualifiée et non qualifiée est une préoccupation majeure des éleveurs. Après les Polonais ou les Roumains, il est fréquent de rencontrer des Ukrainiens, Erythréens, Vietnamiens dans les exploitations. Compte tenu de la réglementation et du coût du travail élevé au Danemark, une complémentarité salariat/automatisation est souvent recherchée mais au-delà de la traite (30% des élevages équipés),

ÉVOLUTION DES LIVRAISONS DE LAIT CONVENTIONNEL ET DE LAIT BIOLOGIQUE AU DANEMARK (1 000 TONNES)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Danmarks statistik

les essais d'automatisation de la distribution de l'alimentation (ration complète) semblent peu concluants.

Les exploitations actuelles sont de moins en moins transmissibles, voire plus du tout pour les plus grandes, avec le mode de transmission classique en vigueur dans le pays (achat/vente des fermes à chaque génération avec un faible rabais par rapport au prix du marché et un réendettement qui sort de l'argent du secteur agricole pour les retraités et cohéritiers). Cette situation de blocage se traduit par un vieillissement très prononcé des chefs d'exploitation puisque l'âge moyen progresserait de près d'un an chaque année ! Le flux de jeunes agriculteurs est très faible et plus difficile à mesurer. Un assouplissement de la « loi agricole » a été voté : suppression de l'exigence de résidence sur la ferme ; possibilité d'achat par les étrangers ; réduction de l'exigence de propriété et développement du fermage. Celui-ci est passé de 30 à 40% de la SAU pour des fermages annuels de 400 à 800 €/ha et par an. Des formes sociétaires familiales (type EARL ou GAEC) apparaissent pour faciliter les transitions d'exploitations de plus en plus grandes. Mais globalement se met en place une forme d'agriculture de moins en familiale, avec une diversité d'acteurs économiques et une déconnexion du travail et du capital qui évoquent la situation en Nouvelle-Zélande. Les chefs d'exploitations peuvent être salariés ou *sharemilker* (entre métayage et intéressement au résultat). Différents types d'investisseurs apparaissent : extérieurs au secteur laitier (particuliers aisés cherchant à diversifier leurs placements notamment dans le foncier ; fonds de pension danois ; institutions financières parfois obligées de reprendre temporairement « leurs » fermes en gestion directe) ou issus de ce secteur (propriétaire très compétent en production laitière gérant plusieurs fermes laitières). Le soutien d'Arla passe par le maintien du prix du lait pendant les crises, quitte à différer des investissements prévus, mais la coopérative se refuse à monter au capital des fermes danoises.

Vers une croissance qualitative

Les livraisons de lait conventionnel ont augmenté régulièrement de mi-2008 à mi-2016, pour passer de 4,1 à 4,9 millions de tonnes avant de redescendre temporairement sous l'effet du programme de réduction européen puis de se stabiliser. Les livraisons de lait biologique sont à l'inverse restées stables de 2001 à 2015 si l'on excepte un léger mouvement de « déconversions » parfois temporaires dans l'espoir de profiter des opportunités liées à la fin des quotas en 2014/15. Depuis 2017, c'est le lait biologique qui cumule l'essentiel des augmentations de livraisons du pays avec 43% des hausses de volumes depuis la fin des

quotas (avril 2015). Au final, la part du lait biologique s'établit désormais à 12,5% contre 10% environ avant 2017.

Cette progression du lait biologique correspond à une partie du plan stratégique danois élaboré à la fin des quotas afin de conforter leur place de leader mondial dans l'exportation de produits laitiers biologiques. Car bien que la consommation intérieure de produits laitiers bio soit très dynamique (avec 33% de parts de marché sur le lait de consommation, en l'occurrence du lait frais bio et non UHT, le Danemark occupe la première place mondiale), la majeure partie de la production est exportée. D'abord vers l'Allemagne, puis vers la Chine (2^{ème} client) pour du lait infantile bio qui a tiré la croissance de la production biologique, chez Arla Foods et Thise Mejeri. La confiance dans l'évolution de la demande est très forte, aussi bien pour le Danemark (y compris avec une ligne de produits ØKO, comme *økologi* et *økonomi*, chez Arla avec des prix attractifs), mais aussi en UE et en Asie. Arla souhaite collecter 150 000 t de lait bio supplémentaires au Danemark afin de conforter sa place de leader mondial sur la transformation de lait bio, position qui lui permettra peut-être un jour de mettre en place un projet de label bio « Arla » qui se substituerait à la diversité des signes nationaux (notamment en Allemagne) générateurs de coûts et difficultés logistiques.

Si le bio est la principale différenciation du lait au Danemark, suite à la stratégie nationale de développement décidée dans les années 90, d'autres initiatives pourraient voir le jour. Arla, qui investit beaucoup en R&D pour anticiper l'évolution de la demande sur ces différents marchés, réfléchit à acheter et à vendre plus cher le lait des fermes présentant le plus faible impact climatique (calculé avec un module greffé sur leur base de données *Arlagården® Plus*, voir chapitre sur les coopératives). Car ce point ne cesse de progresser parmi les préoccupations des habitants du nord de l'UE. 57 % des Danois (et 69 % des moins de 35 ans) souhaitent que le Gouvernement fasse de la lutte contre le changement climatique sa priorité. En 2019, Arla a affiché un objectif de neutralité carbone en 2050. La séparation du couple mère-veau fait aussi l'objet de recherches spécifiques pour la rendre plus acceptable par le consommateur européen. Dans cette lignée, Arla vient de rendre obligatoire 120 jours de pâturage pour son lait Arla24 (24h de la ferme au magasin). Quant au sans OGM, pour Arla, le Danemark est devenu une zone intermédiaire dans laquelle ce type de production est incité mais non obligatoire, contrairement à la décision prise pour l'Allemagne et le Benelux ou à la situation en Suède (production déjà sans OGM) ou celle du Royaume-Uni (pas d'attente pour du lait sans OGM selon Arla). La traçabilité des pratiques d'élevage, ancienne au Danemark et renforcée dans le cadre du programme d'assurance qualité *Arlagården® Plus*, est un atout fort pour répondre aux attentes prioritaires des consommateurs asiatiques en termes de sécurité sanitaire.

Finalement, Arla (plus de 90% du lait conventionnel et plus près de 80% du lait bio au Danemark) multiplie les initiatives, communication et investissements pour conforter son image de marque globale et l'attractivité de ses marques propres. Elle mise donc d'abord sur la compétitivité hors prix et une réassurance transparente offerte aux consommateurs. En particulier au Danemark où le prix de revient du lait et surtout le point mort, sont élevés.

Si le volet bio du plan national stratégique danois établi pour sortir des quotas a bien été respecté, il n'en est pas de même pour d'autres aspects. Avant la crise de 2015/16, le Danemark avait prévu une augmentation conséquente des livraisons de 20%, contre 10% réalisés, en raison d'une hausse de cheptel plus faible que prévue (+4% contre +11%) mais d'une poursuite de la hausse des rendements presque conforme (+6% contre +9% et 10 263 kg/VL) au plan. Mieux que d'autres pays, le Danemark semble avoir combiné la création de valeur et la croissance des volumes. La valeur des exportations de produits laitiers danois, estimée à 803 € par tonne équivalent lait en 2018, est la plus élevée parmi les pays d'Europe du Nord étudiés, grâce à la très bonne efficacité industrielle et commerciale d'Arla et à l'exportation de produits laitiers biologiques.

5

IRLANDE : un potentiel de croissance encore important

L'Irlande a atteint son ambition, avec deux ans d'avance : croître de 50% sa production laitière à l'horizon 2020. Tous les indicateurs montrent qu'elle dispose des leviers et des ressources pour poursuivre le rythme à l'œuvre depuis 2000, et ainsi dépasser le cap de 10 millions de tonnes en 2025.

Toutefois, des transformateurs laitiers semblent moins enclins à poursuivre la logique de flux poussé qui a prévalu depuis la suppression des quotas laitiers. De plus la réglementation environnementale peut devenir le talon d'Achille du modèle laitier irlandais.



CHIFFRES CLEFS LAITIERS DE L'IRLANDE EN 2018

Nb d'exploitations laitières (2016)	18 300
Cheptel laitier (1 000 têtes, déc. 2018)	1 369
Collecte laitière (millions de tonnes)	7,8
Part de la collecte exportée	77%
Collecte exportée (millions de tonnes)	4,7
Solde commercial (milliards d'euros)	3,0
Part du 1 ^{er} collecteur (Glanbia)	31%
Part de la collecte nationale par les coopératives	98%

Un indéniable potentiel laitier

Bien avant la fin des quotas laitiers, la filière et les éleveurs laitiers manifestaient une forte soif de croissance qu'ils ne pouvaient assouvir sous le régime des quotas. Quelques années avant leur disparition, en période de transition, ils ont amorcé une forte croissance qui s'est accélérée depuis 2013. Ainsi, en l'espace de cinq ans, la collecte nationale a bondi de +40%, à 7,8 millions de tonnes de lait en 2018. La filière irlandaise a ainsi atteint avant l'heure son objectif de croissance (+50% à l'horizon 2020) fixé par les Autorités irlandaises en 2009. La croissance de la production laitière par élevage a été encore plus spectaculaire, même si le rythme de cessation des élevages reste structurellement faible.

FORCES

- Climat propice à la production herbagère.
- Système de production à bas coût.
- Un secteur agricole très rentable et attractif.
- Des réserves de productivité laitière et des surfaces disponibles pour le lait.
- Des débouchés assurés pour les éleveurs.
- Des transformateurs laitiers bien positionnés sur les ingrédients laitiers et les marchés internationaux.
- Production à faible émission de GES et excellente image environnementale.
- Dispositif de recherche/développement solide.

FAIBLESSES

- Forte sensibilité aux aléas climatiques.
- Forte saisonnalité de la production laitière : surinvestissements des laiteries.
- Foncier rare et cher.
- Paysage laitier encore fragmenté.
- Marché national étroit.
- PAC défavorable à l'élevage laitier.
- Gaz à effet de serre, contrainte majeure pour l'élevage herbivore.
- Coûts d'accès aux marchés internationaux élevés.

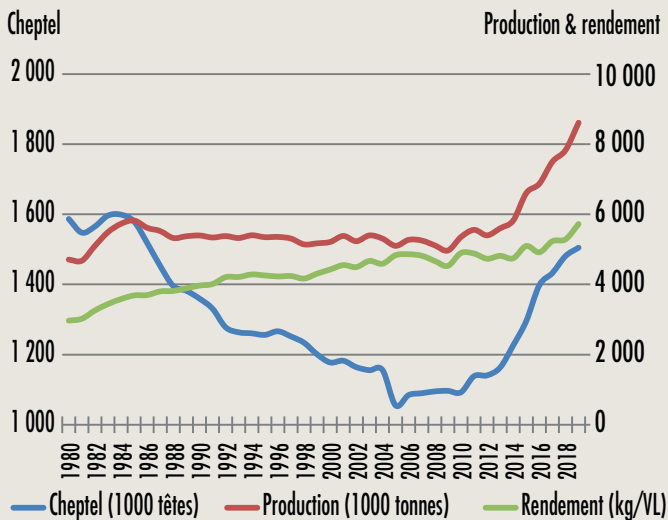
OPPORTUNITÉS

- Développement de la demande mondiale en ingrédients laitiers.
- Développement de deux leaders laitiers internationaux : Glanbia et Kerry.
- Très bonne image de l'Irlande sur la scène alimentaire mondiale, valorisée avec *Origin green*.
- Capacité à accroître sa production laitière.

MENACES

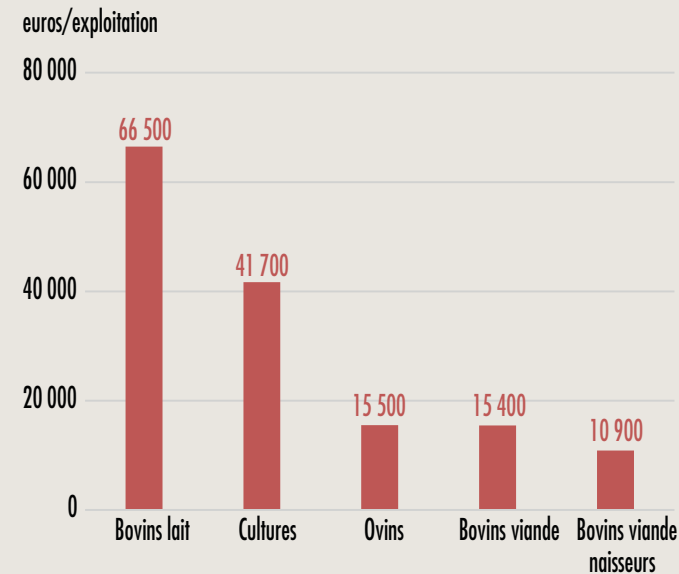
- Brexit sans accord.
- Attentes sociétales de plus en plus fortes en matière de bien-être animal, d'environnement, oppositions fortes à « l'élevage industriel ».
- Plafonnement des émissions d'ammoniac et de GES.
- Risques sanitaires.
- Forte exposition à la volatilité des marchés des ingrédients laitiers.

ÉVOLUTION DU CHEPTTEL, DE LA PRODUCTION ET DU RENDEMENT LAITIERS



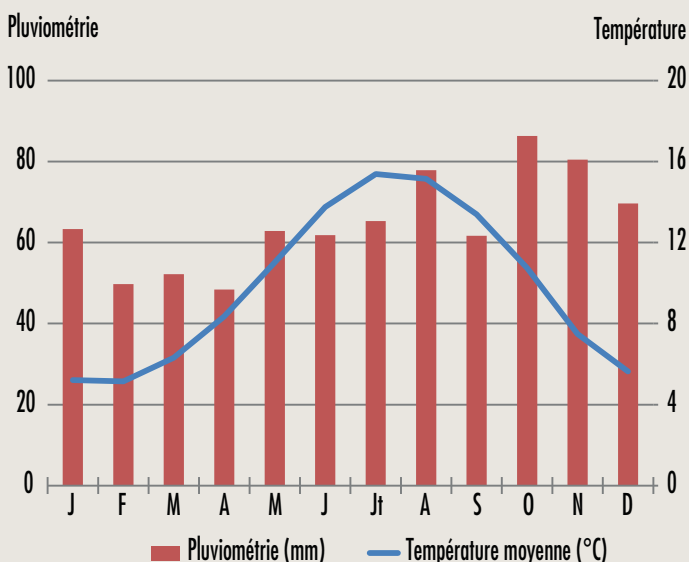
Source : GEB-Institut de l'Élevage d'après CSO

REVENU AGRICOLE ANNUEL DES EXPLOITATIONS IRLANDAISES SELON LEUR ORIENTATION (MOYENNE 2014 À 2018)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après TEAGASC

PLUVIOMÉTRIE ET TEMPÉRATURE MOYENNE À DUBLIN (2001 À 2018)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après CSO

Les éleveurs laitiers ont actionné deux leviers pour atteindre un tel résultat. Ils ont tout d'abord fortement accru la taille de leur troupeau, dont la moyenne est passée de 53 à 81 vaches laitières entre 2008 et 2018. La plupart ont abandonné l'activité d'élevage et d'engraissement de bovins viande et ceux qui possédaient des vaches allaitantes les ont remplacées par des vaches laitières. Ainsi, le nombre d'exploitations spécialisées laitières a progressé de 550 en cinq ans, aux dépens des exploitations diversifiées (moins de 2 150 en 2018) et grâce à la conversion de près de 200 exploitations allaitantes ou céréalières, selon Teagasc. Tous systèmes confondus, le nombre total d'exploitations laitières a légèrement progressé entre 2013 et 2018, à 18 300 en 2018, après avoir reculé d'autant 5 ans auparavant. Les exploitations laitières se sont aussi sensiblement agrandies, de +4 ha en dix ans, à 59 ha en moyenne de SAU en 2018, malgré la forte pression foncière.

Les éleveurs ont en second lieu augmenté les rendements. Ainsi la productivité du cheptel national a progressé modérément, de +13% ou +615 kg/VL en dix ans, à 5 290 kg/VL en 2018, nettement moins vite que les effectifs : +38% en dix ans à 1,48 million de VL en juin 2019.

Le secteur agricole le plus rentable et le plus dynamique

Le dynamisme de l'élevage tient surtout aux très bons revenus agricoles dégagés par les exploitations laitières, (66 500 €/exploitation en moyenne de 2014 à 2018) bien supérieurs à ceux de toutes les autres productions agricoles. De tels revenus créent même une forte attractivité qui incite des exploitations céréalières et allaitantes à se convertir au lait si bien que le rythme de cessations laitières est très faible.

Cette attractivité se répercute sur l'âge des éleveurs laitiers, plus jeunes et plus qualifiés que dans les autres secteurs agricoles. Ils ont 53 ans en moyenne contre 59 ans tous secteurs confondus. Un quart a moins de 45 ans (contre 20% en général). Plus de la moitié détient une qualification professionnelle, contre un tiers pour l'ensemble des agriculteurs.

Ce pays dispose indéniablement de solides atouts : un modèle de production « low cost », un climat très tempéré propice à la production herbagère, des marges de croissance de la production laitière et un dispositif de recherche/développement/enseignement efficace pour accompagner l'expansion du secteur laitier.

Un système de production à bas coût

La principale force de la production laitière irlandaise est son faible coût de production, un des plus bas d'Europe. Le « point mort », défini comme le seuil à partir duquel le prix du lait couvre toutes les charges avant la rémunération du travail, est estimé à 167 €/t de lait (moyenne 2013-2017). Après avoir fortement progressé entre 2009 et 2012 à 199 €/t sous l'effet d'investissements importants et d'une intensification du modèle laitier, il a ensuite reflué pour revenir au niveau de 2009.

Cet avantage compétitif tient au système de production dominant, qui est calé sur la croissance de l'herbe. Les vaches sont mises au pâturage généralement en février, plus ou moins tôt selon les régions. Les éleveurs tirent parti, grâce à des vèlages groupés à la fin de l'hiver, de la forte croissance printanière des prairies en début de lactation. Les apports d'aliments concentrés sont plutôt conséquents, estimés à 1 353 kg/VL en 2018 par Teagasc et croissants (+360 kg/VL depuis 2010).

L'Irlande bénéficie d'un climat propice à la production herbagère. Les températures sont clémentes toute l'année et la pluviométrie plutôt abondante et bien répartie. Grâce à des hivers doux et des étés frais, les prairies, qui couvrent plus de 90% de la SAU du pays, produisent de février à fin novembre. Les surfaces dédiées à la production de stocks sont pâturées lorsque la croissance de l'herbe est moins rapide en fin d'été et durant l'automne. Elles sont plus productives dans le Sud, en moyenne 15 t de matière sèche/ha, où les conditions climatiques les plus favorables

5 IRLANDE : un potentiel de croissance encore important

sont propices à l'élevage laitier. L'élevage allaitant prédomine dans le Nord et le Nord-Ouest où les conditions agro-climatiques et les sols tourbeux sont moins favorables.

Des marges de croissance de la productivité laitière

Les éleveurs irlandais disposent encore de marges de progrès techniques, d'après les fermes de démonstration de *Teagasc* : tant dans la gestion des prairies (fertilisation, gestion du pâturage et des disponibilités fourragères) pour augmenter les chargements animaux, que dans l'amélioration des performances techniques des troupeaux (fertilité, durée de lactation...).

Le chargement moyen (2,1 UGB/ha de SFP) est encore éloigné du plafond (2,9 UGB/ha) permis par la dérogation à la directive nitrates. L'Irlande a classé tout le pays en zone vulnérable et obtenu le renouvellement à plusieurs reprises de la dérogation à la directive nitrates, qui permet aux éleveurs d'épandre 250 kg/ha d'azote organique contre 170 kg, au motif que l'essentiel des surfaces sont herbagères. Cependant, les Autorités européennes demandent à l'Irlande de réévaluer la référence d'émission moyenne par vache (de 85 à 95 kg/vache), auquel cas le chargement maximal serait ramené de 2,9 à 2,6 UGB/ha de SFP, de même que le seuil de déclenchement de la demande de dérogation à la directive nitrates. Ils seraient 30% des éleveurs laitiers à la demander chaque année. Pour y prétendre, ils doivent disposer d'au moins 80% de leur SAU en herbe et de capacités de stockage des effluents suffisantes (16 à 22 semaines selon les régions).

Un débouché toujours assuré par les laiteries

Depuis la fin des quotas laitiers, les éleveurs laitiers, très majoritairement actionnaires de coopératives (95%), peuvent accroître sans contrainte leurs livraisons. Presque tous bénéficient d'un débouché assuré sur la base d'un contrat dont la durée varie selon les coopératives.

Les transformateurs ont massivement investi dans des capacités de transformation supplémentaires et dans la modernisation d'outils préexistants. Estimés à 500 M€ entre 2010 et 2015 par le Cniel, les investissements étaient plutôt centrés sur les poudres et les ingrédients. Depuis la fin des quotas, ils restent toujours conséquents, mais sont davantage orientés vers les fabrications de fromages, la valorisation du

lactosérum et la fabrication de laits infantiles. Ils visent ainsi à générer davantage de valeur ajoutée.

Par exemple, Glanbia envisage de réorienter ses investissements davantage vers la création de valeur et moins vers la croissance forte de l'offre laitière. Selon son président, le premier transformateur laitier irlandais ne peut continuer à investir 100 millions € par an pour transformer 5 à 10% de lait supplémentaire chaque année sur un marché mondial qui ne croît que de 1,5 à 2% par an.

Un paysage laitier moins fragmenté

Très fragmenté à la veille de la fin des quotas laitiers, avec une trentaine de coopératives de collecte et une douzaine de coopératives centrée sur la transformation, le paysage laitier se restructure petit à petit. Par exemple Lakeland Dairies Co-operative Society est née en 2018 de la fusion de deux coopératives Lakeland Dairies et de Lacpatrick, elle-même issue de la fusion en 2015 de deux coopératives (Town of Monaghan, localisée en République d'Irlande et Ballyrashane, implantée en Irlande du Nord). Le nouvel ensemble réunit 3 200 associés livreurs et réalise un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard d'euros. Avec 1,6 milliard de litres collectés (20% de la collecte nationale), il occupe la deuxième place loin derrière Glanbia (31% de la collecte nationale). Fin 2018 et début 2019, trois autres coopératives de petite taille (North Cork Co-op Creameries, Feale Bridge & Headley Bridge Co-op et Newtownsandies Co-op) ont aussi fusionné. Et le mouvement ne semble pas encore terminé.

L'essentiel du lait supplémentaire exporté

Le supplément de collecte (+2,7 millions de tonnes de lait entre 2008 et 2018) a été principalement transformé en beurre, en fromages, en poudres de lait et laits infantiles, si bien que le mix produit des fabrications et des exportations a peu varié en 10 ans. La part de la ressource laitière transformé en beurre a légèrement progressé (35 à 39% de la matière solide utilisée), aux dépens des fromages (-3% à 24% de la MSU), tandis que celle des ingrédients secs a peu varié.

PRINCIPAUX TRANSFORMATEURS LAITIERS IRLANDAIS EN 2018

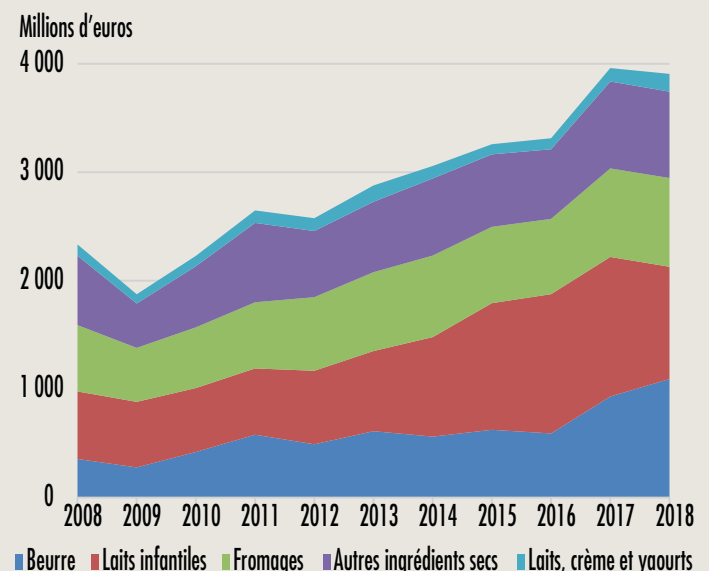
	Statut	Collecte (1 000 tonnes)	Chiffre d'affaires laitier en Irlande (millions €)
Glanbia Ireland	mixte	2 700	≈ 1 500
Lakeland Dairies Co-operative Society*	coopérative	1 850	1 000
Dairygold	coopérative	1 340	992
Kerry	mixte	1 329	nc
Carbery	coopérative	536	423
Aurivo	coopérative	439	154
Arrabawn	coopérative	381	271

*Fusion de Lakeland et LacPatrick en 2019

nc : non communiqué

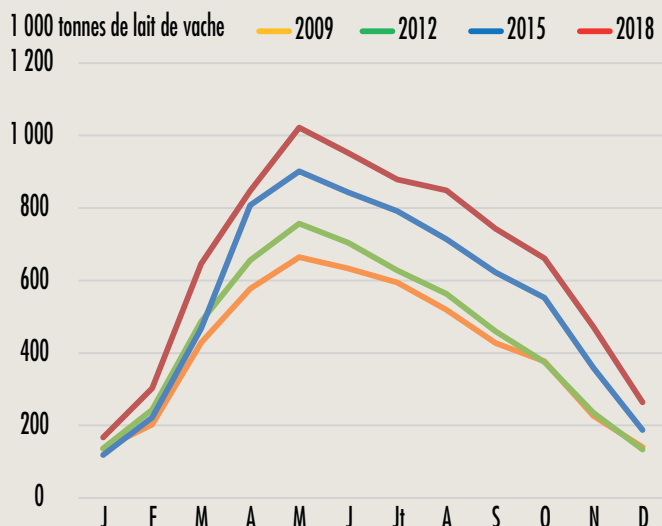
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Cniel et sources entreprises

EXPORTATIONS DE L'IRLANDE EN PRODUITS LAITIERS



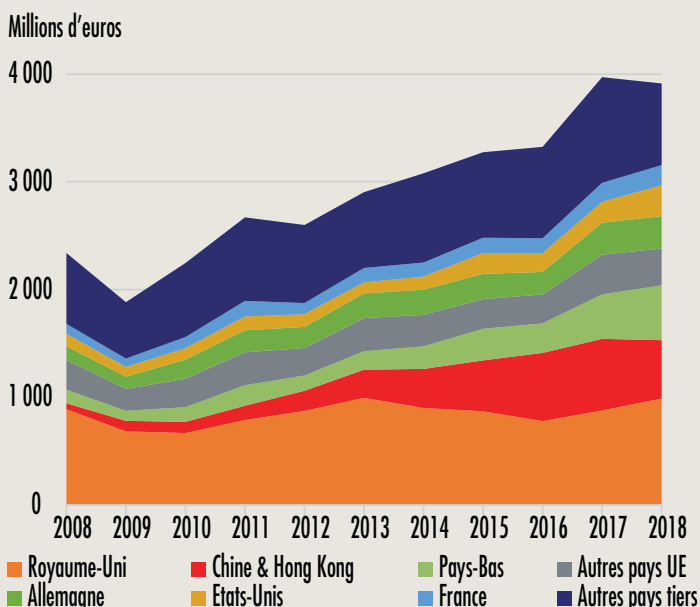
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Trade Map

ÉVOLUTION DE LA COLLECTE MENSUELLE DE L'IRLANDE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat

EXPORTATIONS DE L'IRLANDE EN PRODUITS LAITIERS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Trade Map

Les trois quarts des fabrications supplémentaires ont été exportées, si bien que les exportations irlandaises de produits laitiers ont progressé de 50% en volume et ont bondi de 67% en valeur (à 3,9 milliards d'euros).

Les transformateurs ont surtout accru les expéditions de beurre (x3 à 1,1 milliard €), de laits infantiles (+66% à 1,0 milliard €) et de fromages (+34% à 820 millions €). Ces trois produits fournissent 75% des exportations totales irlandaises de produits laitiers. L'Irlande a augmenté ses envois sur le grand export (+1,1 milliard € avec prise en compte des ventes aux Pays-Bas qui sont ensuite essentiellement réexportées sur les pays tiers). Ses exportations vers les autres pays de l'UE ont modestement progressé (+375 millions € sur la même période). Le Royaume-Uni demeure le premier client (988 millions € soit 25% de part de marché), loin devant la Chine et Hong Kong, qui ont pourtant multiplié par dix leurs achats en dix ans (542 millions €). Les ventes à la France, le sixième pays client, ont doublé en dix ans à 187 millions €.

La filière irlandaise a modestement accru la valorisation de la ressource laitière exportée : +17% en 10 ans, à 650 €/t équivalent lait en 2018 (estimations GEB-Idele), soit une hausse de valeur égale à celle réalisée par la filière allemande à l'export, mais bien moins moindre que celle créée par les filières danoise et néerlandaise.

Production toujours très saisonnalisée

La collecte irlandaise varie de un à six entre le creux de lactation, (décembre et janvier) et le pic (mai). L'expansion laitière a accru cette saisonnalité, car les besoins de lait à l'étiage (hiver) pour le marché intérieur n'ont pas évolué dans un pays où la demande intérieure est relativement faible. Seuls 10% des élevages livrent du lait toute l'année pour les besoins nationaux (laits conditionnés et ultra-frais).

Cette forte saisonnalité oblige les laitières à investir dans des outils de transformation et de stockage surdimensionnés, leur taille étant calibrée sur les livraisons au pic de lactation. Teagasc estime cependant que le surcoût induit en aval est plus que compensé par les moindres coûts de production en amont.

Forte sensibilité aux aléas climatiques

La contrepartie du système « low cost » irlandais est sa sensibilité aux aléas climatiques. Les stocks fourragers, qui dépassent rarement les besoins hivernaux, ne permettent pas aux éleveurs de satisfaire totalement les besoins alimentaires de leurs animaux lorsque la production herbagère est exceptionnellement faible, comme ce fut le cas en 2012 avec un été exceptionnellement humide et en 2018 avec, à l'inverse, un été très chaud et sec.

Foncier très cher et morcelé

Les exploitations laitières irlandaises peinent à s'agrandir faute de foncier disponible. La restructuration agricole est lente (-2% en 6 ans, à 137 500 exploitations en 2016) car les propriétaires sont historiquement très attachés à leur terre. Les ventes annuelles sont marginales (0,3% de la SAU nationale, et à des prix élevés (25 000 €/ha en 2017). La plupart des achats sont des lots de petite taille (10 ha en moyenne), rarement attenants au corps principal des exploitations.

L'agrandissement par la location est tout aussi rare et cher que l'acquisition de foncier. Seuls 23% de la SAU des exploitations laitières sont louées, le plus souvent sur la base de contrats annuels. Les petits propriétaires préfèrent exploiter leur surface, même à temps partiel, et l'absence de sécurité juridique incite les éleveurs à privilégier l'acquisition. Faute de surface, certains laitiers recourent à la délégation de l'élevage des génisses à des éleveurs allaitants, pratique déjà répandue dans la région de Cork (très fortes densités de vaches laitières).

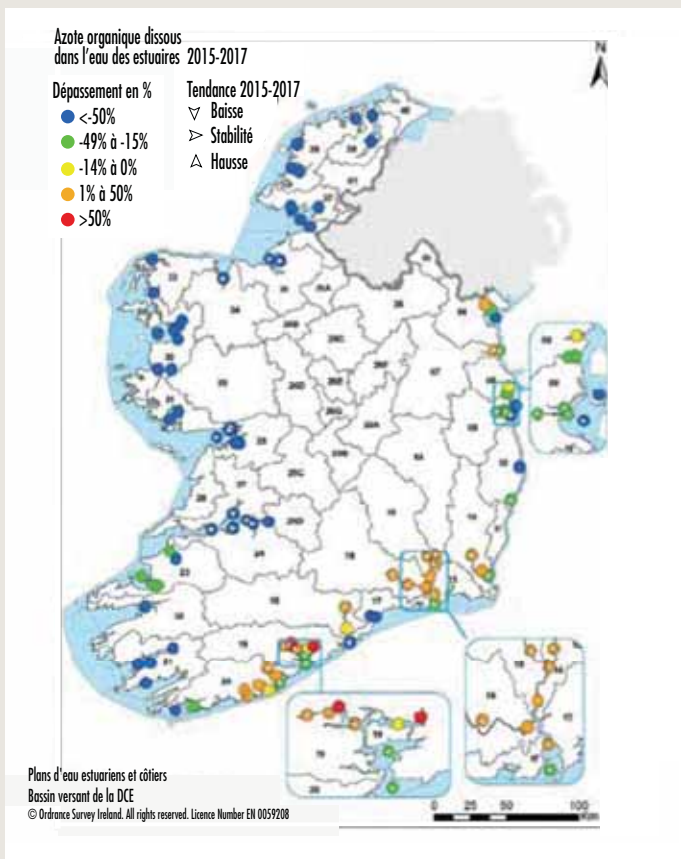
Les émissions de GES et d'ammoniac, talon d'Achille de l'élevage irlandais

En contraste avec une très bonne image environnementale, l'élevage herbivore irlandais est confronté à des contraintes de plus en plus fortes sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) et surtout d'ammoniac qui font l'objet d'un plan européen visant leur réduction. L'Irlande cible le secteur de l'énergie dans la réduction des GES afin de ne pas entraver l'expansion de l'agriculture qui contribue à hauteur de 30% dans les émissions totales du pays. Mais elle ne pourra épargner l'élevage laitier lors de la nouvelle réduction du plafond d'ammoniac et d'émissions d'oxydes d'azote. L'agriculture émet effet 98% des émissions d'ammoniac du pays. La biodiversité demeure également une priorité, afin de maintenir l'image d'excellence des exploitations laitières.

En revanche, la réglementation sur les nitrates n'est pas perçue comme un obstacle majeur à la croissance du secteur laitier dans un pays où 93% des surfaces agricoles sont herbagères, dont la moitié est toujours très extensive. Toutefois, la charge moyenne en azote organique provenant de tous les élevages a sensiblement progressé en 10 ans, à 122 kg de N/ha de SAU en 2016 (estimations Idele). Certes, la production laitière possède encore des marges de croissance importante : la dérogation à la directive nitrates qui permet d'épandre jusqu'à 250 kg d'azote organique par hectare n'est activé que par un tiers des élevages ; mais des associations de protection de l'environnement s'alarment de la détérioration de la qualité de l'eau des estuaires situés dans le sud du pays où prédomine l'élevage intensif.

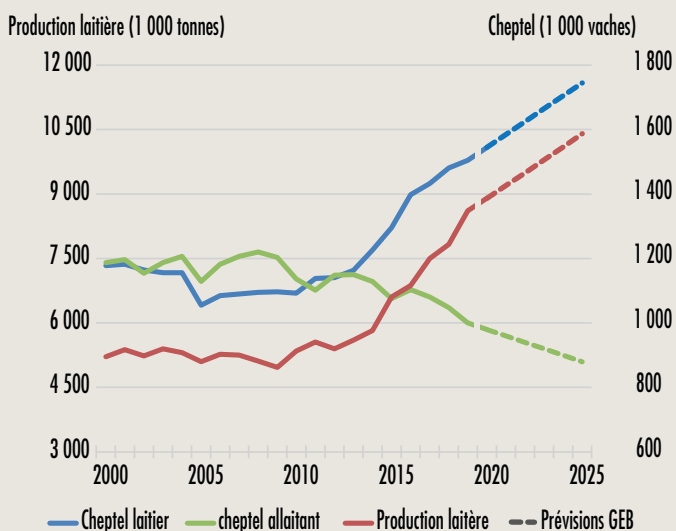
5 IRLANDE : un potentiel de croissance encore important

QUALITÉ DE L'EAU DES ESTUAIRES EN RÉPUBLIQUE D'IRLANDE 2015-2017



Source : Environmental Protection Agency

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE ET DES CHEPTELS EN IRLANDE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après CSO

Un potentiel de croissance encore important

L'expansion de la production laitière, amorcée depuis 2010, devrait se poursuivre jusqu'en 2025, mais à un rythme moins rapide. D'une part, la hausse de cheptel laitier, le principal levier activé entre 2010 et 2018, sera plus modérée. Certes, l'intensification fourragère se poursuivra dans de nombreux élevages, encore éloignés des plafonds de chargement imposés par la réglementation environnementale, mais les marges de croissance sont moindres, même si *Teagasc* agit sur tous les fronts (conseil, formation et information des éleveurs) pour promouvoir et consolider le modèle laitier irlandais.

L'extension des surfaces dédiées au lait s'annonce aussi plus incertaine. Après s'être presque totalement spécialisées, les exploitations laitières doivent désormais s'agrandir par acquisition ou location de surfaces actuellement entre les mains des éleveurs allaitants, dont le rythme de cessation reste faible. L'Etat irlandais souhaite encourager par des aides les cessations allaitantes, mais rien ne dit qu'elles seront incitatives. En somme, le cheptel laitier pourrait progresser entre 2,0 et 2,5% par an d'ici 2025, soit moitié moins vite qu'entre 2010 et 2018.

D'autre part, la hausse de la productivité du cheptel, qui a progressé modérément entre 2010 et 2018 (+40 kg/vache/an), pourrait être accrue. Son évolution dépendra non seulement de l'amélioration génétique du cheptel, mais aussi de la maîtrise technique par les éleveurs et de l'évolution de la place des concentrés déjà élevée (+30% en 8 ans à 1 360 kg/VL).

10 millions de tonnes à l'horizon 2025

Ainsi, le potentiel laitier irlandais pourrait dépasser le cap des 10 millions de tonnes de lait en 2025 (prévisions GEB-Idele), avec un cheptel compris entre 1,70 et 1,75 million de vaches laitières dont la productivité se situera entre 6 000 et 6 200 kg/VL. Soit une croissance moyenne de +4%/an, issue pour moitié de la hausse du cheptel et pour moitié de celle de sa productivité. Entre 2010 et 2018, la croissance plus rapide de la production laitière (+6,6% /an) provenait pour les deux tiers du cheptel et pour un tiers des rendements laitiers.

Un tel potentiel laitier ne pourra s'exprimer que si les éleveurs peuvent accroître sans entrave leurs livraisons. Or, la logique du flux poussé, en vigueur depuis la fin des quotas laitiers, ne paraît pas immuable. Le président de Glanbia estime excessive et non tenable la croissance actuelle de la production laitière irlandaise. Il préconise une inflexion des orientations de sa coopérative qui doit à l'avenir privilégier la création de valeur à la croissance des volumes transformés. Une telle inflexion pourrait inspirer d'autres transformateurs, auquel cas les éleveurs irlandais pourraient devoir respecter des dispositions (volumes et prix différenciés) semblables à celles instaurées par les coopératives françaises lors de la suppression des contrats laitiers. Dans un tel cas de figure, la croissance de la production laitière irlandaise serait contenue.



Troupeau de vaches laitières au pâturage près de Cork. Teagasc

6

POLOGNE : Une filière toujours très dynamique

La filière laitière polonaise a connu une impressionnante progression depuis l'accession du pays à l'UE, profitant à la fois de subventions européennes au développement très importantes et des grandes opportunités commerciales du marché unique. En quelques années, elle a mené un travail important pour se structurer, se professionnaliser et consolider sa position sur les marchés. 5^{ème} producteur de l'UE à 28, la Pologne dispose d'une réserve de productivité et d'un potentiel de production encore importants qui, grâce à ses faibles coûts de production, devraient lui permettre de gagner des parts sur le marché mondial.



CHIFFRES CLEFS LAITIERS DE LA POLOGNE EN 2018

Nb d'exploitations laitières (2015)	265 000, dont environ 130 000 livreurs (est.)
Cheptel laitier (1 000 têtes, déc. 2018)	2 214
Collecte laitière (millions de tonnes)	11,9
Part de la collecte exportée	36%
Part de la consommation importée	15 - 20%
Solde commercial (milliard d'euros)	1,3
Consommation/habitant (kg de lait/an)	270
Part des deux premiers collecteurs (Mlekpól et Mlekovita)	29%
Part de la collecte nationale par les coopératives	~70%

L'entrée dans l'Union européenne en 2004 a permis à la Pologne d'impulser une forte dynamique d'investissement et de modernisation de son agriculture. Le développement du secteur a été fulgurant grâce au fort potentiel de production et d'exportation du pays. L'agriculture est un secteur majeur, à la fois d'un point de vue économique, avec près de 3% du PIB, contre environ 1,5% en moyenne dans l'UE, et social, avec encore près de 1,4 million d'exploitations agricoles en 2016, qui emploient près de 10% de la population active (contre 3% en France).

La production laitière occupe une place essentielle avec 17% du produit agricole total. Sa croissance post-quota laitiers lui a permis de passer au rang de 1^{er} secteur agricole polonais, devant les grandes cultures, le secteur avicole, les produits maraîchers et horticoles ou encore le secteur porcine.

FORCES

- Fort potentiel de progression de la production.
- Des coûts de production plus faibles que dans le reste de l'UE.
- Prix du lait compétitif.
- Coût du travail peu élevé.
- Niveau de vie et rémunération.
- Des investissements conséquents dans des outils de transformation modernes.
- Des réserves de productivité végétale et animale.

FAIBLESSES

- Taille limitée des exploitations.
- Faible productivité du travail.
- Collecte encore fragmentée et coûteuse.
- Nombreuses entreprises laitières et compétition entre coopératives.
- Pas d'organisation interprofessionnelle.
- Prix du foncier élevé et ventes limitées par l'État.
- Conditions naturelles peu favorables et forts aléas climatiques.

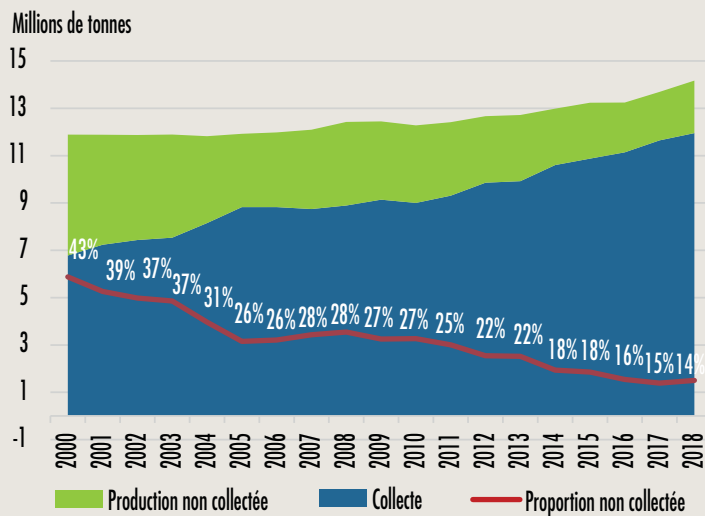
OPPORTUNITÉS

- Professionnalisation de la production.
- Structuration interprofessionnelle.
- Consolidation industrielle.
- Potentiel de croissance de la consommation.
- Opportunités à l'export notamment vers les pays du Proche et Moyen Orient.

MENACES

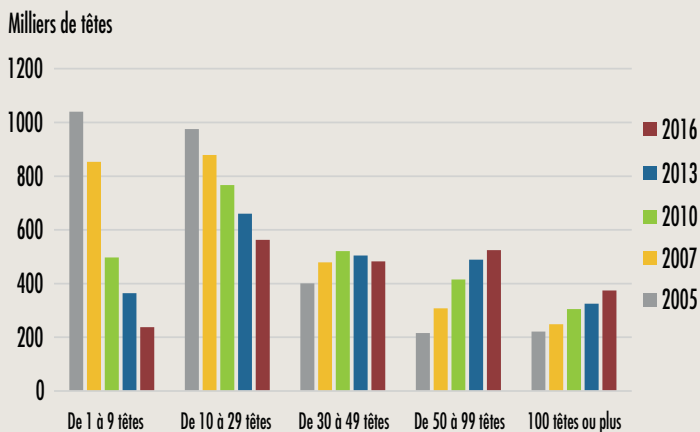
- Des coûts de production haussiers dans les fermes modernes.
- Compétition avec les grandes cultures et les granivores dans la partie centrale.
- Relations avec la grande distribution.
- Risques sanitaires / blocages à l'exportation.
- Renchérissement de la main d'œuvre polonaise.
- Attractivité forte des emplois en dehors de l'agriculture : renouvellement générationnel moins facile.
- Politique foncière de Gouvernement.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE LA COLLECTE DE LAIT DE VACHE EN POLOGNE



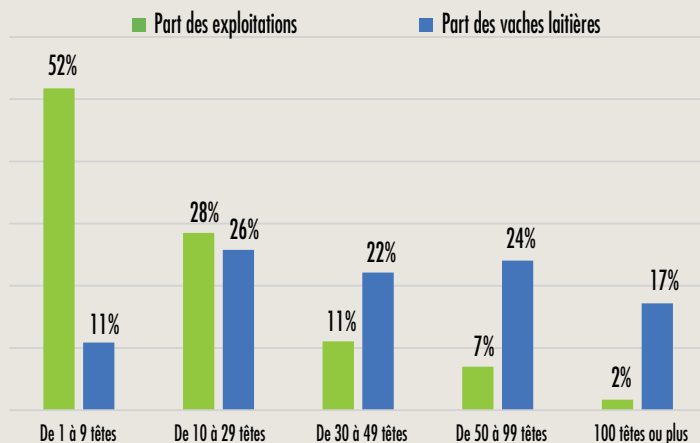
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat

ÉVOLUTION DU CHEPTEL LAITIÈRE PAR TAILLE D'EXPLOITATION EN POLOGNE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat et GUS

RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS LAITIÈRES ET DU CHEPTEL PAR TAILLE DE TROUPEAUX (EN 2016)



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat et GUS

Une production tirée par la collecte

La Pologne se positionne au rang de 5^{ème} producteur laitier européen. A près de 14,2 millions de tonnes en 2018, sa production a augmenté de 20% depuis son adhésion à l'UE. Néanmoins, sa progression obéit à des dynamiques opposées entre une collecte très dynamique et une production laitière non collectée sur le déclin. En 2004, près de 31% du lait était produit dans des petites exploitations vivrières qui, contrairement aux dynamiques connues dans le reste de l'Europe de l'Est, ont bien résisté à la collectivisation. La chute du bloc communiste, puis l'adhésion à l'UE, ont cependant accéléré la restructuration, en lien avec les investissements nécessaires à la mise aux normes et aux programmes d'aide à la cessation. La production de lait non collectée a ainsi reculé de près de 1,7 million de tonnes en 15 ans (-26%), à 2 millions de tonnes en 2018 (14% de la production nationale). À l'inverse, la collecte laitière a constitué le « moteur » de la hausse : à près de 12 millions de tonnes en 2018, elle a bondi de 47% en 15 ans, soit 3,8 millions de tonnes supplémentaires. En outre, la fin des quotas laitiers s'est avérée être une libération pour les éleveurs et a vu la croissance accélérer brusquement, à +4% par an en moyenne entre 2014 et 2018.

Restructuration et professionnalisation du secteur

Cette croissance résulte d'un phénomène toujours en cours de restructuration et de professionnalisation de l'amont. En 2015, il demeurait encore 265 000 détenteurs de vaches laitières (VL), dont un peu moins de 130 000 livreurs. Leur nombre a cependant été divisé par 3,8 depuis 2004 !

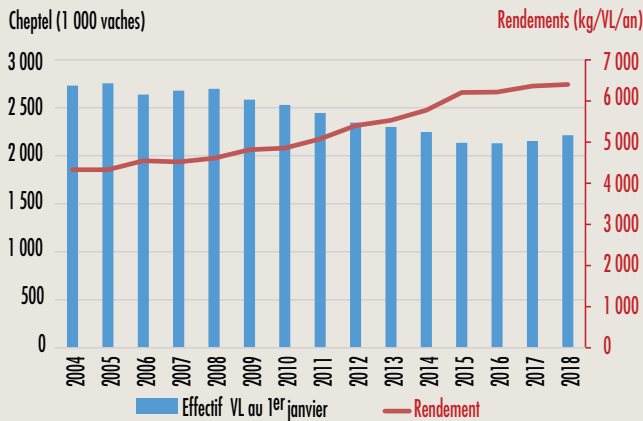
- Les petits élevages (<9 VL) sont encore présents sur l'ensemble du territoire. Ils pesaient pour 7,3% des exploitations laitières en 2016 (contre 91% en 2004), mais ne détenaient plus que 22% du cheptel. C'est dans cette strate que la restructuration a été la plus forte avec une baisse de près de 71% du nombre d'exploitations entre 2004 et 2016. Encore très nombreuses, notamment dans le Sud, zone plus montagneuse et touristique, ces structures font cependant preuve d'une certaine résistance : la production s'y maintient à des fins d'autoconsommation et de vente des surplus. En outre, les arrêts de production semblent freinés par le manque d'alternatives, le double-emploi ou le fort attachement à la terre. D'autant que la distribution des aides PAC à l'hectare et la mise en place d'une aide directe de 70 € / tête (à partir de 3 VL) constituent une rente, certes faible mais bienvenue. Malgré tout, ces éleveurs devraient cesser leur activité à plus ou moins brève échéance, d'autant que la croissance économique du pays offre des nouvelles opportunités aux jeunes générations.

- Les élevages livreurs professionnels, autrefois composés majoritairement de structures de 10 à 29 VL, confrontés à l'augmentation des contraintes sanitaires et à la volonté de concentrer la collecte des transformateurs, n'ont eu d'autre choix que d'arrêter la production ou de s'agrandir. Le cheptel s'est ainsi progressivement concentré dans les structures toujours grandissantes. Les effectifs ont été multipliés par 2,3 dans les exploitations de 30 à 49 VL (5% des exploitations et 19% du cheptel en 2016), qui s'imposent progressivement comme le modèle de production. Une partie de ces structures a ensuite poursuivi sa croissance et est venue gonfler les rangs des élevages de 50 à 99 VL. Multipliées par 3,8 entre 2004 et 2016, ces dernières concentraient 10% du cheptel contre à peine 2% en 2004.

- Enfin, les grands troupeaux de plus de 100 VL sont encore très peu nombreux (800 en 2016), bien qu'ils aient un pouvoir économique et professionnel important. Soit ils sont le résultat d'un agrandissement et d'une spécialisation de fermes de 50 à 99 VL, notamment dans le Centre et l'Est. Soit, à l'Ouest, ils proviennent d'anciennes terres collectivisées et peuvent alors atteindre plusieurs centaines à plusieurs milliers de VL. Elles semblent cependant peu progresser et sont fragilisées par la compétition avec les autres productions (cultures ou granivores), ainsi que par la politique foncière du Gouvernement (non-renouvellement des baux de location pour les exploitations de plus de 300 ha, durcissement des conditions d'achat de terres agricoles...).

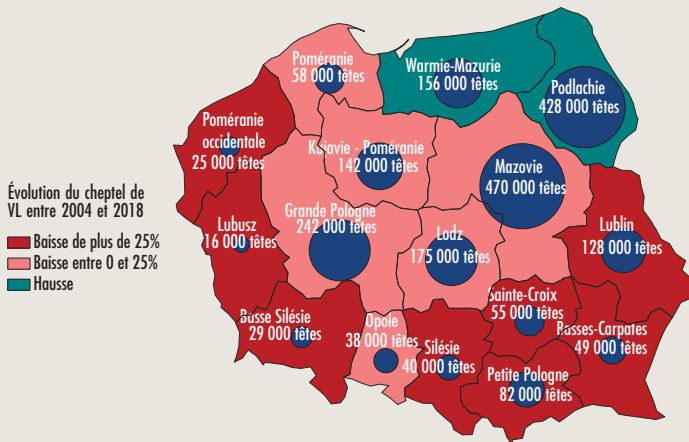
6 POLOGNE : Une filière toujours très dynamique

ÉVOLUTION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES ET DES RENDEMENTS EN POLOGNE



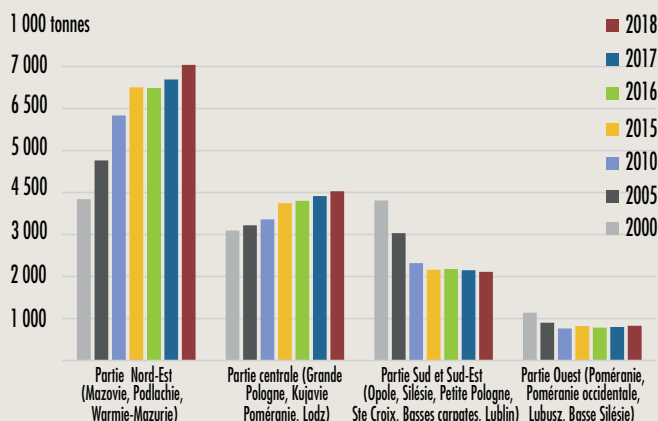
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat

CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES EN POLOGNE ET ÉVOLUTION ENTRE 2004 ET 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après GUS

ÉVOLUTION RÉGIONALE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE EN POLOGNE



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat

Moins de vaches, mais plus performantes

La restructuration des élevages laitiers a eu des effets notables sur le cheptel et sa productivité. Les effectifs de VL ont chuté de 2,7 à 2,1 millions de VL entre 2004 et 2015 (-22%). Simultanément, l'amélioration des pratiques d'élevage, l'intensification et la généralisation de la Holstein ont boosté les performances. Le rendement moyen est passé de 4 330 kg en 2004 à 6 200 kg en 2015 (+4% / an en moyenne). La fin des quotas laitiers a cependant modifié la dynamique : le cheptel de VL s'est stabilisé en 2016, puis s'est même étoffé en 2017 (+1,1%) et en 2018 (+2,8%). D'un côté, les investissements réalisés avant la fin des quotas laitiers ont accéléré l'agrandissement des troupeaux ; de l'autre, l'amélioration de la conjoncture laitière et une politique gouvernementale favorable aux petites exploitations ont freiné les cessations. Ainsi, avec un cheptel composé de davantage de 1^{ères} lactations et de vaches peu productives, l'évolution des rendements s'est tassée (+1% entre 2015 et 2018). La Pologne dispose cependant d'importantes réserves de productivité : si la hausse du rendement laitier est remarquable sur le long terme (+50% entre 2004 et 2018), les performances des VL restent en queue de peloton européen, à 6 400 kg /VL en 2018, près de 11% sous la moyenne de l'UE à 28. En outre, la Fédération des Producteurs de Lait présente des résultats très supérieurs : les 813 000 vaches contrôlées affichaient un rendement moyen de 8 300 kg par lactation en 2018.

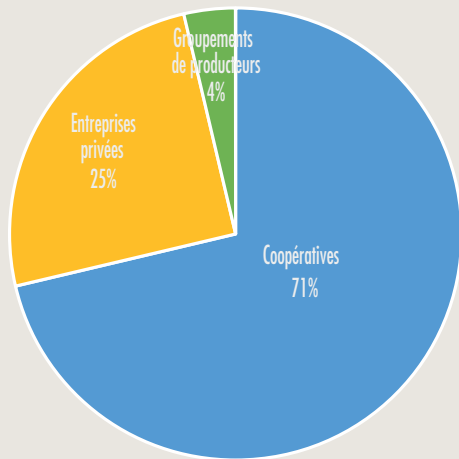
Concentration de la production dans le Nord-Est

- Le Nord-Est, composé de la Mazovie, de la Podlachie et de la Warmie-Mazurie, pèse pour la moitié du cheptel laitier et connaît une progression de sa production de 3% par an depuis 2004. Il est composé de voïvodies aux conditions climatiques et géographiques propices au lait, avec une part de l'herbe plus importante que dans le reste du pays. D'un côté, la Mazovie a connu une progression significative à l'entrée de la Pologne dans l'UE (+36% entre 2004 et 2010), puis sa production a évolué en dents-de-scie face au renchérissement du foncier et à la compétition avec les autres productions dans sa partie Ouest. De l'autre, la Podlachie, région autrefois peu laitière, s'est révélée le moteur du développement laitier du pays, avec une hausse de production de 75% entre 2004 et 2018. Si son rythme de progression reste impressionnant, la région voit sa croissance ralentir. La production semble ainsi migrer progressivement au nord, en Warmie-Mazurie, région au développement plus rapide depuis la fin des quotas laitiers (+5% /an entre 2014 et 2018).

- Le bassin central, composé de voïvodies beaucoup moins herbagères (moins de 15% de la SAU), possède des terres de meilleur potentiel agronomique. Comme dans la partie ouest de la Mazovie, les ateliers laitiers sont menacés par les grandes cultures, mais aussi par l'élevage porcin et avicole. Après avoir plafonné entre 2006 et 2011, la production semble cependant relancée depuis la fin des quotas laitiers (+2% /an).

- Dans les voïvodies du Sud et du Sud-Est, la déprise laitière a été extrêmement prononcée. La restructuration a été très marquée dans ces régions de micro-élevages aux structures morcelées, du fait des cessations d'activité ou de la reconversion vers la viande bovine et/ou porcine. La production laitière a ainsi chuté de près de 31% entre 2004 et 2014 (-3% /an). La baisse a ralenti depuis (-1% /an entre 2014 et 2018), face au manque d'alternatives et à la politique de maintien des petites exploitations. Enfin, dans les voïvodies de l'Ouest, le lait a, dans un premier temps, nettement reculé du fait de la disparition des petites et moyennes exploitations. A l'approche de la fin des quotas, la production a évolué en dents-de-scie, sans qu'une tendance franche ne se dégage.

RÉPARTITION DE LA COLLECTE POLONAISE SELON LES OPÉRATEURS EN 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Isbameleka

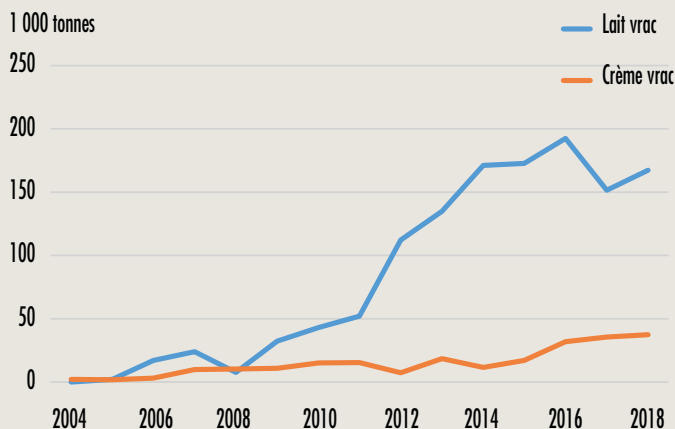
LES 10 PREMIÈRES ENTREPRISES LAITIÈRES EN POLOGNE

Entreprise	CA 2018 (millions d'€)	
1 Mlekovita GK (Pl) 1 139		
2 Mlekpól SM (Pl)	987	
3 Danone (Fr)	319	
4 Łowicz OSM (Pl)	313	
6 Piatnica (Pl)	301	
5 Polmlek (Pl)	291	
7 Zott (All)	279	
8 Lactalis (Fr)	221	
9 Kolo OSM (Pl)	165	
10 Hochland Polska Sp. z o.o. (All) 162		

Lacpol non inclus dans ce classement : derniers chiffres disponibles, 200 millions d'euros en 2009

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Forummleczarskie

EXPORTATIONS POLONAISES DE LAIT ET DE CRÈME VRAC



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Eurostat

Une restructuration industrielle par à-coups

Comme pour l'amont, l'industrie laitière se trouve au milieu d'un processus de restructuration/consolidation. Sous le régime communiste, un maillage très important du territoire avait été développé afin de fournir du lait liquide pour la consommation domestique. Chaque localité disposait d'une coopérative, gérée par un organisme d'Etat. En 1989, on comptait plus de 340 coopératives, opérant sur une zone géographique d'exclusivité, sans concurrence. La chute du régime communiste a abouti à un transfert de gouvernance de l'organe central à ces petites coopératives, très fragmentées, qui sont rapidement entrées en compétition. Le nombre d'entreprises laitières a ainsi chuté à 160 en 2018, dont environ 90 coopératives laitières.

Les coopératives dominent la collecte

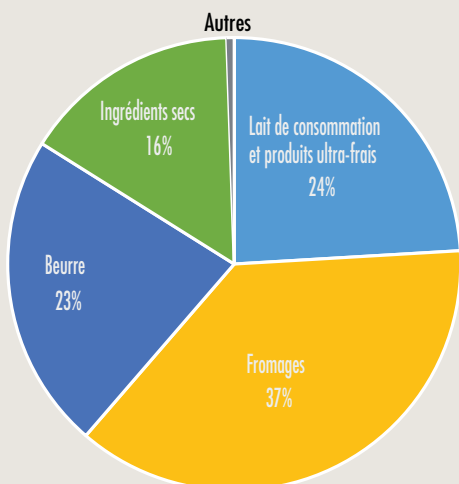
La collecte laitière est dominée par les coopératives (71% des volumes en 2018). Les petites, souvent cantonnées à l'activité de collecte, se maintiennent dans la mesure où le marché est porteur. Elles ont bénéficié d'aides et de crédits européens généreux pour se moderniser et poursuivre leur activité à forte implantation locale. Le processus de restructuration est ainsi relativement lent. Néanmoins, des leaders ont émergé ces dernières années, résultat d'un processus de fusions/acquisitions. Deux grandes coopératives, Mlekovita et Mlekpól, comptent près de 10 à 15 000 fournisseurs chacune et collectent à eux deux plus du quart de la collecte polonaise. Localisées en Podlachie, région dont le processus de concentration industrielle est le plus avancé, elles disposent de sites de transformation sur tout le territoire et mènent une stratégie de concentration de la collecte afin de limiter les frais. Confrontés depuis la chute du bloc communiste à la concurrence de l'industrie laitière occidentale aux produits marketés, elles ont initialement opéré un processus de spécialisation des sites de production, principalement sur des produits de grande consommation (ultra-frais et fromages) destinés au marché polonais ou européen, en développant leurs propres marques. Particulièrement impactées par l'embargo de la Russie, client majeur pour les fromages, elles ont peu bénéficié de l'explosion de la demande chinoise en 2013-2014 en poudres de lait, faute de structures de transformation adaptées. Elles ont alors massivement investi dans des tours de séchage et des lignes de production modernes, afin d'élargir le mix-produit et de conquérir les marchés internationaux. Les autres coopératives, de taille plus modeste (<500 millions de litres), sont généralement positionnées sur des produits de grande consommation. On peut citer Łowicz, Sierpc, Kolo, ou encore Piatnica. Cette dernière peut s'enorgueillir d'une forte reconnaissance du consommateur polonais, qui lui permet de bien valoriser ses produits et de rémunérer ses éleveurs à un prix élevé.

Des transformateurs privés positionnés sur les PGC

Environ un quart de la collecte est transformé par des sociétés privées, souvent propriété de groupes laitiers étrangers. On peut citer les grands groupes français (Danone, Lactalis, Savencia) et allemands (Zott, Hochland). Installés depuis plus de 20 ans pour certaines, elles se sont focalisées sur le marché des produits frais à bonne valeur ajoutée, pour le marché domestique ou l'export intra-UE. Elles connaissent une croissance plus limitée que les grands groupes coopératifs polonais, en lien avec l'évolution de la demande européenne. A noter cependant, l'émergence de Polmlek, groupe privé polonais qui s'est développé via une stratégie agressive de rachat de coopératives. Avec près de 460 millions de litres collectés en 2018 (4% de la collecte nationale), il produit des PGC, mais aussi des poudres de lait et de lactosérum. Sous réserve de validation par l'autorité de la concurrence, il a acquis en 2019 le capital de la maison mère de l'entreprise Lacpol et devrait devenir le troisième opérateur polonais. Enfin, une partie du lait (~4%) est collectée par des groupements de producteurs, souvent composés de grandes exploitations notamment à l'Ouest, qui le commercialisent à des entreprises nationales, étrangères ou encore à des traders de lait. Les exportations de lait vrac ont ainsi bondi de 160 000 t en 2013, à près de 430 000 t en 2018, en quasi-totalité (93%) absorbées par des laiteries allemandes qui complètent ainsi leur approvisionnement avec du lait moins cher.

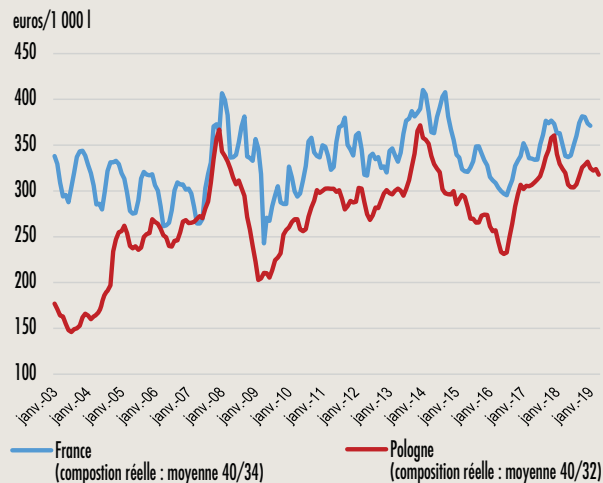
POLOGNE : Une filière toujours très dynamique

UTILISATION DU LAIT EN POLOGNE EN 2018



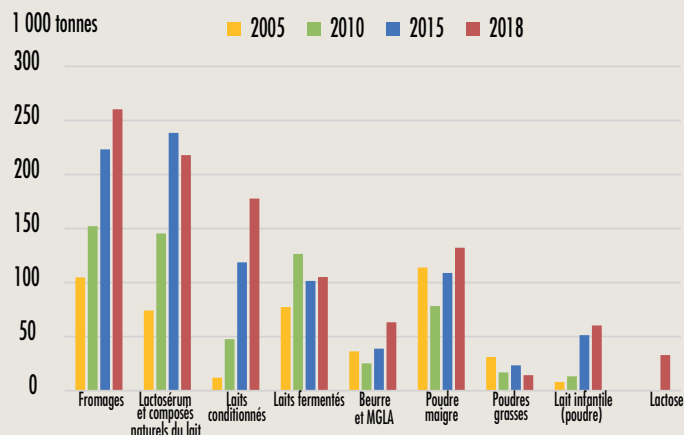
Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Eurostat

PRIX DU LAIT PAYÉ AUX PRODUCTEURS EN FRANCE ET EN POLOGNE AU TAUX DE CHANGE MENSUEL MOYEN



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Eurostat

EXPORTATIONS POLONAISES DE PRODUITS LAITIERS



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Eurostat

Une sous-utilisation des capacités industrielles

Malgré la croissance de la collecte, l'utilisation des capacités industrielles ne dépasserait pas les 60 – 70% selon les experts nationaux. Face à l'ampleur des récents investissements, la compétition pour l'approvisionnement en lait s'est ainsi fortement accrue. D'un côté, les opérateurs polonais se sont tournés vers l'Est : les importations de lait vrac, quasi-inexistantes jusqu'en 2008, ont atteint 167 000 t en 2018, en provenance de la Lituanie (47%) et de République tchèque (20%). De l'autre, ils ont procédé à des hausses du prix du lait afin de permettre aux éleveurs d'investir et de se développer. S'il reste très volatile et augmente lorsque le marché s'engorge, le différentiel avec le prix français s'atténue progressivement. Après un bond de 22% lors de l'adhésion (de 176 à 212 €/1000 l), qui a quelque peu comblé le « fossé » avec les autres pays européens, le prix du lait oscillait entre 13% à 25% sous le prix français entre 2008 et 2016. L'écart s'est réduit à 10% entre 2017 et 2018.

Une croissance récente des ingrédients secs

La transformation de produits laitiers est marquée par la part des produits frais (24%), de fromages (37%) et de beurre (23%). Les ingrédients secs ne pèsent que pour 16% des volumes de lait transformé. On peut cependant distinguer un changement de stratégie dans l'utilisation de la collecte depuis 2013. Entre 2008 et 2013, les volumes supplémentaires ont été majoritairement transformés en fromages (58% du lait supplémentaire), en laits conditionnés et produits ultra-frais (27%) ainsi qu'en beurre (25%), au détriment des ingrédients secs. Ils sont venus nourrir un marché domestique porteur et un segment à bas prix dans les autres pays européens. Depuis 2013, les suppléments ont certes encore été dirigés vers les fromages (40%) et le beurre (37%). Mais ils ont été beaucoup moins canalisés par les produits frais (6% des volumes supplémentaires), alors que simultanément, ils ont été dirigés vers les fabrications de poudre maigre (19%).

Un marché domestique solide, mais qui plafonne...

Cette inflexion industrielle peut s'expliquer par la morosité du marché européen et par le ralentissement de la croissance de la consommation domestique. Cette dernière est un débouché majeur et absorbe près de 64% des disponibilités. Relativement faible à l'entrée du pays dans l'UE (175 éq. litres de lait en 2005), elle a connu une très forte progression mais semble cependant plafonner depuis 2016 autour de 250 l/hab./an, soit 5% à 10% sous la moyenne de l'UE. S'il lui reste quelques marges de progression, les perspectives pour l'industrie concernent davantage l'amélioration de la valorisation des produits que la hausse des volumes.

... alors que la part du lait exporté progresse fortement

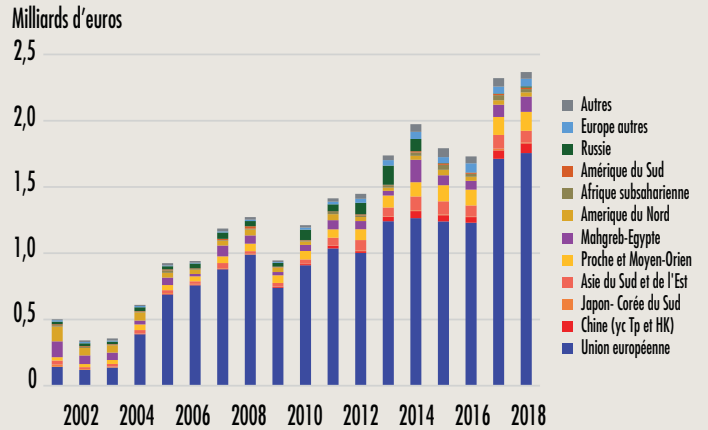
De par sa position, à l'interface entre l'Europe occidentale d'un côté et la CEI de l'autre, la Pologne dispose d'avantages géographiques pour expédier ses produits laitiers. Dès son entrée dans l'UE, elle a très rapidement profité de l'accès au marché unique. Entre 2005 et 2012, elle expédiait entre 27% et 29% de ses disponibilités laitières, principalement sur le marché européen. L'accélération de la demande internationale a ensuite poussé les exportateurs à orienter toujours davantage leurs produits vers le grand export. Ainsi, en 2018, l'équivalent de 34% de la collecte a été exporté. La valeur des expéditions a été multipliée par 3,9 entre 2004 et 2018, passant de 0,6 à près de 2,4 Mrds d'euros. Simultanément, les importations ont progressé mais à un rythme moins soutenu (de 150 millions d'euros en 2004 à 1,1 Mrd d'euros en 2018). Le solde commercial s'est ainsi établi à près de 1,3 Mrd d'euros en 2018, 2,9 fois plus qu'en 2004.

Stratégie de diversification des produits et des débouchés

La Pologne est une grande exportatrice de fromages (260 000 t en 2018, x2,5 /2005) et de beurre (67 000 t en 2018, +81% /2005). Les laits conditionnés et fermentés sont en revanche à 90% absorbés par le marché domestique, mis à part quelques flux vers l'UE et un développement depuis trois ans vers la Chine (34 000 t en 2018) et l'Afrique du Sud (12 000 t). Mais ce sont surtout les ingrédients secs qui connaissent une progression notable, majoritairement au grand export. A 132 000 t en 2018, les flux de poudre maigre ont plus que doublé depuis 2013. Ceux de poudres grasses sont restés plutôt stables et peu importants (14 000 t en 2018), mais l'analyse des flux montre surtout une stratégie de diversification des produits : les envois de poudre de lactosérum ont atteint 220 000 t en 2018, contre 74 000 t en 2005. Ceux de poudres de lait infantile, quasi-inexistants en 2005 et sans évolution notable jusqu'en 2013, ont atteint les 60 000 t en 2018. Enfin, des flux de lactose sont apparus dans les statistiques douanières en 2016, pour atteindre près de 33 000 t en 2018.

L'UE reste le débouché privilégié et a pesé pour trois-quarts des exportations. L'Allemagne est le 1^{er} acheteur, avec près de 500 M€ (25% du total). La Pologne a progressivement consolidé ses parts de marchés dans les importations allemandes, passant de 3% à 7% entre en 2004 et 2018. Les Pays-Bas, 2^{ème} débouché avec près de 182 M€, absorbent du beurre et des poudres de lait, principalement pour le ré-export. Enfin, le reste des flux intra UE est composé de PGC, majoritairement destinés aux marchés domestiques des pays aux secteurs laitiers déficitaires (République tchèque, Slovaquie, Roumanie, Hongrie, Lituanie...). Hors UE, les exportateurs mènent une stratégie agressive de conquête des marchés internationaux. Les envois vers les pays tiers ont triplé entre 2004 et 2018, à plus de 600 M€. Ils ont développé des liens forts avec les pays du Proche

EXPORTATIONS POLONAISE DE PRODUITS LAITIERS EN VALEUR



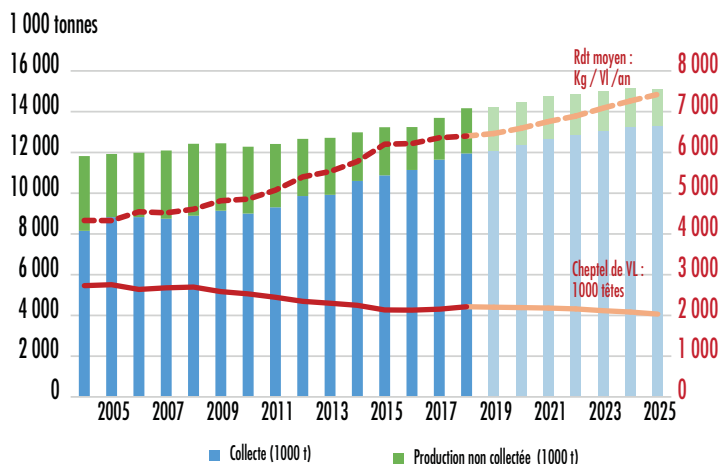
Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après ITC-Trade Map

et Moyen-Orient, qui ont acheté 143 M€ de produits laitiers en 2018 (x3,3 /2004). Même constat pour les pays du Maghreb et l'Égypte (115 M€ en 2018, x3,8 /2004). A noter, les récents investissements de Mlekovita dans des usines de production de lait infantile en Égypte, avec pour objectifs d'assurer un débouché pérenne pour la matière première polonaise et de pénétrer encore davantage le marché égyptien. Enfin, les expéditions ont connu un développement rapide vers l'Asie du Sud et de l'Est. Inexistants en 2004, les flux ont atteint 160 M€ en 2018, dont 45% pour la Chine seule ; cette dernière fait l'objet d'une attention particulière de la part des exportateurs qui ont lancé un programme visant à promouvoir les produits laitiers polonais directement en Chine.

Un potentiel de croissance toujours très important

Alors que la production européenne plafonne, le secteur laitier polonais semble garder le cap. Certes, le prix du lait a connu une baisse vertigineuse en 2015-2016, mais il a rebondi assez rapidement et la crise laitière n'a eu que peu d'effet sur la dynamique démarrée à la fin des quotas laitiers. Le secteur laitier dispose en effet d'importantes réserves de productivité animale et végétale et devrait ainsi continuer sur sa lancée. Ainsi, selon nos estimations, après avoir progressé en 2017 et 2018, le cheptel de VL reprendra rapidement une tendance baissière. Selon nous, le nombre de petites exploitations s'érodera de nouveau malgré les mesures gouvernementales visant à favoriser les petites exploitations et la commercialisation de produits fermiers. Sur la période 2018-2025, le cheptel se contractera vraisemblablement de 8% à 10%. Simultanément, les rendements laitiers progresseront graduellement, pour se rapprocher des 7 300 kg / VL en 2025. La Pologne devrait ainsi parvenir sans trop de difficulté à enregistrer un bond de collecte, de +10% à +13% à l'horizon 2025, soit de 1,2 à 1,5 million de tonnes de lait supplémentaire, dirigées majoritairement vers le marché mondial. En revanche, la production non collectée poursuivra son repli, pour peser entre 10 et 12% de la production totale.

PRÉVISIONS DE PRODUCTION, DE CHEPTEL ET DE RENDEMENTS EN POLOGNE



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après GUS et IERIGZ - Prévisions GEB

Si rien ne semble à court terme, pouvoir enrayer sa progression, plusieurs menaces devraient cependant ralentir le développement laitier à moyen terme. D'un côté, la politique foncière du gouvernement, qui limite fortement les échanges de terres, devrait ralentir l'agrandissement des structures. De l'autre, la professionnalisation de l'amont passe par toujours davantage d'investissements, qui font grimper les coûts de production et pourraient fragiliser certaines structures en cas de crise de prix longue. D'autant qu'avec l'agrandissement des exploitations, les éleveurs se retrouvent toujours davantage confrontés au manque de main d'œuvre qualifiée et au renchérissement de son coût. D'autre part, la question du renouvellement des générations devrait devenir un sujet de préoccupation majeur, dans un pays où le taux de chômage est passé sous la barre de 4%, où le dynamisme de l'économie offre de nombreuses opportunités d'emploi pour les jeunes générations et rend l'agriculture moins attractive. Enfin, revers de la médaille d'un développement jusqu'ici peu contrôlé, l'accroissement des demandes sociétales pousse le Gouvernement à proposer des lois visant à limiter les nuisances olfactives et les impacts environnementaux, qui, si elles sont adoptées, pourraient limiter le développement de l'élevage dans certaines zones.

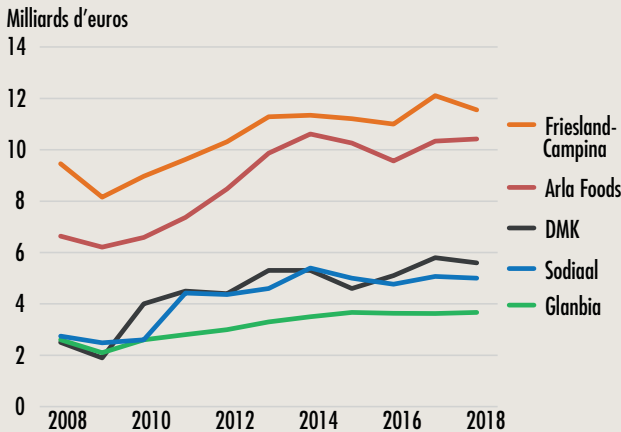
7

LES MAJORS COOPÉRATIFS EUROPÉENS : des stratégies diverses plus ou moins fructueuses



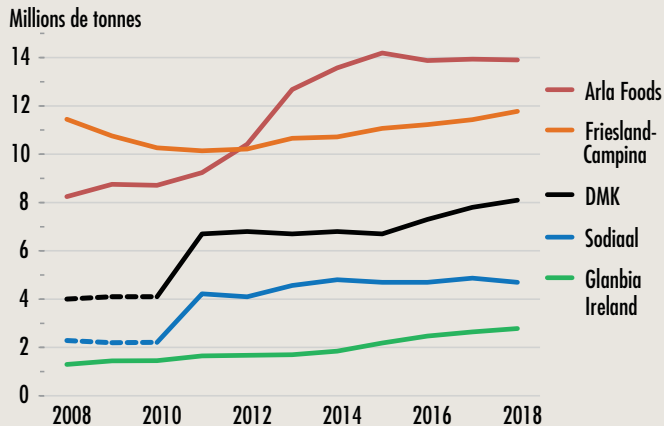
Les filières laitières des pays étudiés se caractérisent par un poids des coopératives dans la collecte et la transformation. En Irlande, au Danemark ou au Pays-Bas, les coopératives pèsent ainsi pour plus de 90% de la collecte nationale. Si ce pourcentage diminue en Allemagne et en Pologne, il oscille tout de même autour de 75% (contre 55% en France). Sur les 20 dernières années, les restructurations en aval de la filière ont fait émerger plusieurs grandes coopératives européennes. Arla Foods et FrieslandCampina en sont les exemples les plus emblématiques avec des volumes collectés dépassant les 10 milliards de litres. Elles devancent la coopérative allemande Deutsches MilchKontor (DMK), la française Sodiaal et, dans une moindre mesure, l'irlandaise Glanbia.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DES PRINCIPALES COOPÉRATIVES LAITIÈRES EUROPÉENNES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat

ÉVOLUTION DES VOLUMES DE LAIT TRANSFORMÉS DEPUIS 2008



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Eurostat

Cinq coopératives dans la cour des grands

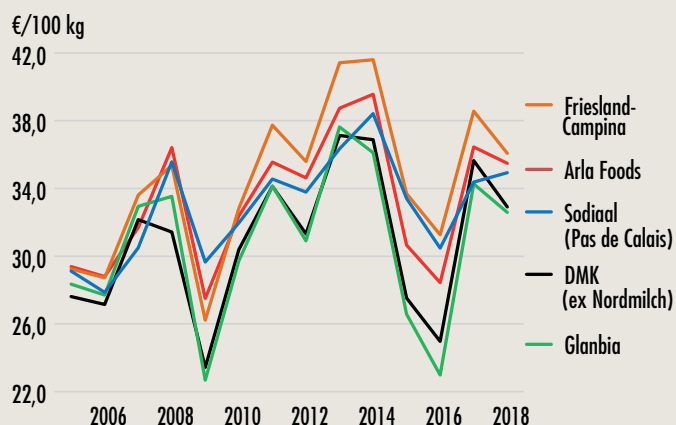
Dans les classements des industriels laitiers publiés chaque année par la banque néerlandaise Rabobank ou par le réseau IFCN¹, cinq coopératives laitières européennes intègrent régulièrement le top 20 mondial. La coopérative néerlandaise FrieslandCampina et la coopérative dano-suédoise Arla Foods se font même leur place dans le top 10 voire le top 5 selon les années et les critères (chiffre d'affaires ou volume). Avec des chiffres d'affaires respectifs de 11,5 Mrds € et 10,4 Mrds € en 2018, elles devancent ainsi très largement les trois autres coopératives européennes présentes dans ces classements que sont DMK Group (Allemagne – 5,6 Mrds €), Sodiaal (France – 5 Mrds €) et Glanbia (Irlande – 3,8 Mrds €). Pour cette dernière, les chiffres sont généralement ceux du groupe Glanbia PLC dont les contours sont en réalité bien plus larges que ceux de la coopérative *stricto sensu*. Cette dernière, bien qu'actionnaire principal du groupe Glanbia PLC, ne détient en effet que 31,5% du capital.

Toutes ces coopératives, fortement spécialisées dans la collecte et la transformation de lait, ont connu une forte croissance de leur activité au cours de la décennie écoulée, même si leur chiffre d'affaires a pu fluctuer au gré des crises laitières. Ainsi, les deux coopératives leaders ont considérablement accru leur chiffre d'affaires entre 2008 et 2018 : +57% pour Arla Foods et +22% pour FrieslandCampina. Les trois autres coopératives ont également connu des croissances très prononcées, à l'image de DMK et Sodiaal qui, à la suite de fusions d'envergure, avec Humana en 2010 pour la première et avec Entremont en 2011 pour la seconde, ont changé de dimension.

En termes de volumes de lait transformé, avec près de 14 millions de tonnes en 2018 (dont 12,4 collectés auprès des fermes coopératrices), Arla Foods pointe au 4^{ème} rang mondial et 1^{er} opérateur coopératif européen. Elle devance FrieslandCampina (11,8 Mt dont 10,4 Mt en collecte propre), DMK (8 Mt dont 5,3 collectées auprès des fermes coopératrices), et Sodiaal (environ 5 Mt, pour l'essentiel issu des fermes coopératrices).

¹International Farm Comparison Network, réseau d'experts d'une cinquantaine de pays dont l'objectif est d'améliorer la compréhension de la production laitière à travers le monde

EVOLUTION DU PRIX PAYÉ AU PRODUCTEURS PAR LES PRINCIPALES COOPÉRATIVES EUROPÉENNES*



*Lait standardisé à 4,2% de TB et 3,4% de TP
Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après LTO

Le groupe Glanbia PLC revendique quant à lui la transformation de plus de 6 Mt de lait dans ses différentes activités réparties principalement en Irlande et en Amérique du Nord. Toutefois, les volumes de lait issus des fermes coopératrices basées en Irlande, en forte progression ces dernières années, sont plutôt de l'ordre de 2,8 Mt en 2018.

Le prix payé aux livreurs : reflet des stratégies et des performances des transformateurs

Le prix payé aux producteurs apparaît comme un indicateur de la performance relative des coopératives. La comparaison sur ce seul critère demeure toutefois imparfaite.

D'une part, elle nécessite de disposer de standards comparables de composition du lait (travail réalisé par le syndicat néerlandais LTO sur la base d'un lait à 4,2% de taux butyreux et 3,4% de taux protéique en l'occurrence) qui dans la pratique ne sont pas toujours atteints. Le prix standard en France se base sur une composition de 3,8% de taux butyreux et 3,2% de taux protéique, le passage aux standards LTO plus élevés

a donc tendance à gonfler le prix payé par Sodiaal dans ce graphique. D'autre part, l'analyse du prix ainsi obtenu ne peut se faire en ignorant les contraintes inhérentes aux systèmes de production qui occasionnent des coûts en entrée bien différents, mais aussi des marchés sur lesquels sont positionnées les coopératives. Ainsi, le fait que les producteurs de Glanbia soient quasi systématiquement les plus faibles s'explique par une forte compétitivité coût du système herbager irlandais et une transformation importante du lait en commodités (beurre-poudre) dont les cours sont en liens étroits avec le marché mondial. Ce lait moins bien payé ne constitue donc pas un handicap en soi pour les producteurs irlandais. A l'inverse, dans le cas de DMK, les prix semblent relativement faibles au regard des coûts de production. Ils témoignent des difficultés de la coopérative allemande à créer de la valeur.

Le prix du lait payé par les laiteries selon LTO ne tient pas compte de certains compléments de prix versés aux éleveurs bio (plus de 10% des coopérateurs d'Arla Foods) ou engagés dans d'autres démarches spécifiques.






Arla Foods : une coopérative paneuropéenne dynamique

Coopérative transfrontalière dès sa création en 2000 suite à la fusion d'une coopérative suédoise et d'une danoise, Arla Foods a considérablement renforcé ce caractère transfrontalier à l'aube de la décennie 2010 en mettant le pied en Allemagne et Benelux, puis de façon bien plus prononcée au Royaume-Uni où elle y est même devenue le principal opérateur laitier.

La coopérative semble pouvoir compter sur une gouvernance bien huilée (voir encadré « Une gouvernance transfrontalière unique ») ayant permis d'offrir un même statut à chaque producteur coopérateur, quel que soit son pays d'établissement, et associant aussi bien les éleveurs membres que les salariés dans la prise de décisions.

D'un point de vue commercial, la coopérative repose sur des marques consommateur fortes, présentes partout dans le monde (Arla®, Castello®, Puck® dans la zone Afrique du Nord/Moyen Orient...) et une présence accrue dans les canaux de la restauration hors domicile, notamment au travers de partenariats d'envergure (Starbucks™ avec un accord partenarial qui court sur 21 ans !).

GRILLE D'ANALYSE COMMUNE

					
Chiffre d'affaires 2018 (milliards d'euros)	10,4	11,5	5,6	2,3	5
Nombre de coopérateurs (fermes)	10 300	12 100	7 500	4 800	11 500
Zone de collecte et part dans la collecte du pays	Danemark (90%), Suède (66%), Royaume-Uni (23%), Allemagne (5-6%), Benelux (4%)	Pays-Bas (75%), Nord Allemagne	Nord Allemagne (20%), Pays-Bas	Sud-Ouest Irlande (31%)	France (20%)
Volume collecté auprès des coopérateurs en 2018 (en millions de tonnes)	12,4	10,4	5,6	2,8	4,7
Volume transformé (en millions de tonnes)	13,9	11,3	8	2,8	5
Fabrications principales	Laits conditionnés et produits ultrafrais, fromages	Fromages, laits, ultrafrais, nutrition sportive, ingrédients spécialisés			Fromages, laits conditionnés, ultrafrais...
Marques principales	Arla®, Lurpak®, Puck®, Castello®, Matilde, Dano... Starbucks™	Campina, Frico, Frisian Flag (Indonesie), Dutch Lady (Asia)...	MILRAM, Osterland, Oldenburger, Rose, Humana, Casarelli, Intact, Biolabor, hansal and NORMI	Avonmore, Kilmeaden cheeses, Premier Dairies, Wexford	Candia, Entremont, Le Rustique, Coeur de Lion, RichesMonts, Régilait, Yoplait
Part du lait bio dans la collecte totale	12%	<2%	<2%	<1%	4,5%

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après rapports annuels

7 LES MAJORS COOPÉRATIFS EUROPÉENS : des stratégies diverses plus ou moins fructueuses

Après une phase de croissance importante qui reposait sur une politique active de fusions/acquisitions au début de la décennie, la coopérative Arla Foods n'a pas hésité plus récemment à se séparer de certaines activités acquises au cours de cette période, marquant ainsi sa volonté de se recentrer sur son cœur de métier. Un des exemples illustrant ce recentrage est la cession début 2019 de deux sites de production/emballage de fromages situés en Bavière. Le programme de transformation de la coopérative intitulé *Calcium*, lancé en 2017 et venant appuyer la stratégie *Good Growth 2020* élaborée en 2015, vise ainsi à optimiser la création de valeur à travers la recherche d'une

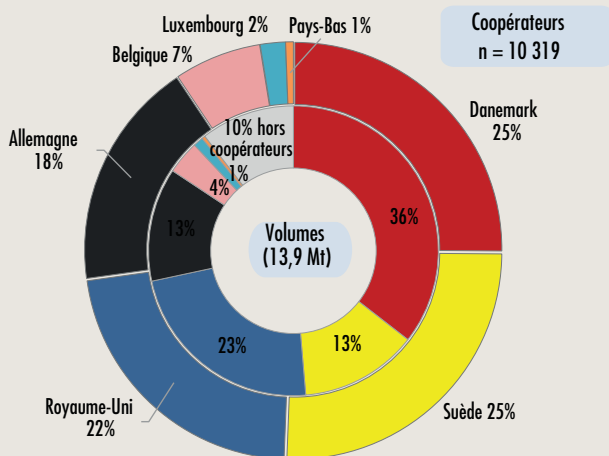
efficacité maximale. Pour cela, elle privilégie les investissements sur des activités de fabrications sur lesquelles elle excelle.

La coopérative se caractérise également par sa capacité à anticiper les attentes sociétales via ses démarches RSE déployées aussi bien sur les sites de transformation que dans les élevages des adhérents. Elle s'engage notamment à réduire les émissions carbone par kilogramme de lait de 30% d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Elle est par ailleurs le 1^{er} collecteur et 1^{er} transformateur mondial de lait biologique et se révèle particulièrement active sur le déploiement de ces produits y compris au-delà des frontières européennes.

L'activité commerciale de la coopérative recouvre de façon importante la zone géographique d'approvisionnement. Ainsi, le Royaume-Uni constitue son premier débouché commercial, suivi par la Suède et l'Allemagne puis le Danemark. Les produits frais (notamment le lait conditionné) et ultrafrais représentent une partie importante des fabrications et peuvent expliquer un chiffre d'affaires par tonne de lait transformé finalement assez bas comparé à d'autres coopératives telles que FrieslandCampina.

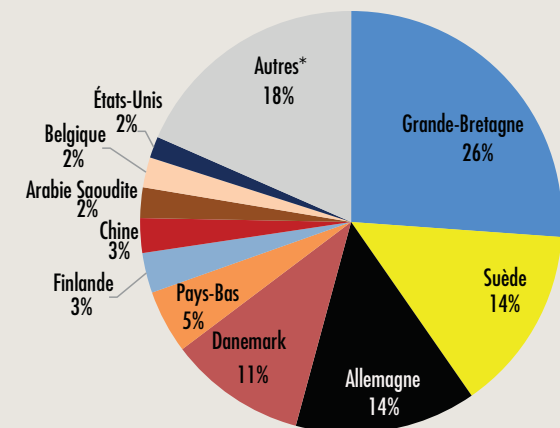
Le chiffre d'affaires réalisé par la branche *Dairy Consumer Europe* représente 63% du total réalisé tandis que le chiffre d'affaires hors-Europe est de l'ordre de 20%.

ORIGINE DES COOPÉRATEURS ET DES VOLUMES DE LAIT DE LA COOPÉRATIVE ARLA FOODS EN 2018



Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Arla Annual Report 2018

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRE D'ARLA FOODS PAR PAYS DE PRÉSENCE EN 2018



* Oman, Canada, Emirats Arabes Unis, Espagne, France et Australie...

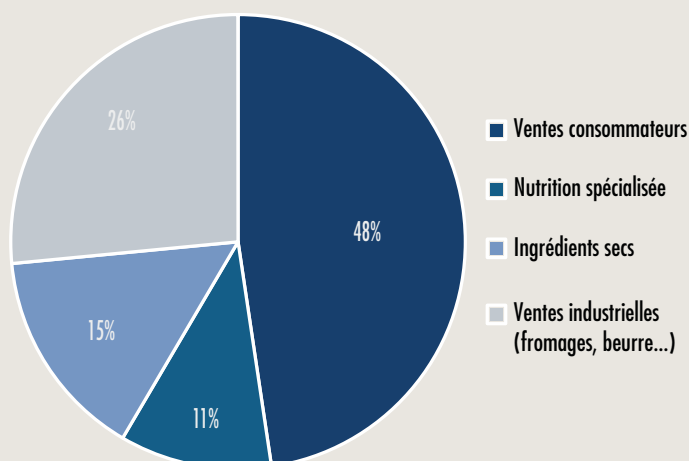
Source : GEB - Institut de l'Élevage, d'après Arla Annual Report 2018

Des engagements qualitatifs pour aller au-delà des standards

Au-delà de la puissance commerciale que lui confèrent ses marques, Arla Foods s'attèle aussi à mettre en avant les pratiques d'un élevage durable à même de répondre aux exigences des consommateurs de plus en plus nombreuses. La coopérative a ainsi développé un programme d'assurance qualité, *Arlagården@*, qui repose sur quatre piliers : la qualité du lait, la sécurité alimentaire, l'environnement et le bien-être animal. En plus des exigences et mesures applicables dans les usines, toutes les exploitations coopératrices font l'objet d'un audit par des organismes tiers.

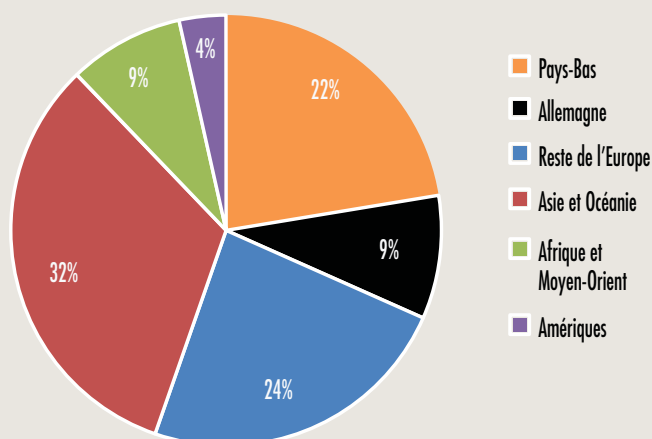
Plus récemment, ce programme a fait l'objet d'une sorte d'extension en interne sous le nom *Arlagården@Plus*. Les éleveurs s'engagent contre rétribution (de l'ordre de 1ct/litre) à transmettre chaque trimestre des données relatives à leur ferme sur la conduite du troupeau ainsi qu'un « large éventail de données concernant les vaches, leur alimentation, leur santé et jusqu'à leurs habitudes quotidiennes » [sic] (105 variables). Arla dispose ainsi d'une base de données quasi-unique dans l'industrie laitière, qui lui permet d'assurer la traçabilité et la transparence de la vache au consommateur. Cet outil est également mobilisable par les éleveurs coopérateurs afin de s'inspirer des pratiques issues d'autres élevages.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE FRIESLANDCAMPINA PAR ACTIVITÉS



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FrieslandCampina rapport annuel 2018

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRE DE FRIESLANDCAMPINA PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES



Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après FrieslandCampina rapport annuel 2018

FrieslandCampina : une coopérative néerlandaise fortement tournée vers l'export

Issue du regroupement des deux principales coopératives des Pays-Bas à la fin des années 2000, FrieslandCampina transforme aujourd'hui les trois quarts de la collecte laitière néerlandaise où elle garde pleinement son ancrage. Plus des deux tiers de ses 12 100 fermes coopératrices y sont localisées. Le reste des producteurs membres se répartit entre Belgique et Allemagne. La coopérative achète aussi du lait à des livreurs non-coopérateurs sur la base de contrats commerciaux.

Après un bond de sa collecte à la sortie des quotas (+10% en 2018/2014), la coopérative a subi un coup d'arrêt pour raisons environnementales (voir chapitre Pays-Bas). Pour autant, en se désengageant auprès de 443 exploitations-livreurs belges pour un volume de l'ordre de 180 millions de litres en 2016, la coopérative a marqué une volonté de ne pas miser uniquement sur une croissance par les volumes. Au contraire, elle semble avoir fait le choix d'opérer un recentrage sur son territoire d'origine et de se positionner sur des produits à haute valeur ajoutée destinés à l'export.

L'activité de transformation et commercialisation du lait des membres de la coopérative (Zuivelcoöperatie FrieslandCampina U.A.) est assurée par Royal FrieslandCampina N.V., société détenue à 100% par la coopérative. Si les produits de grande consommation pèsent pour 48% des 11,5 Mrds € de chiffre d'affaires, la part occupée par le *business to business* (branches Ingrédients secs et ventes industrielles – dont une part importante de fromages ingrédients) est également très importante (40% du CA). Enfin, l'entreprise est très impliquée sur le marché de la nutrition spécialisée, à destination des enfants, personnes âgées ou sportifs. Ce sont globalement des positionnements sur des marchés à haute valeur ajoutée qui expliquent le CA élevé par litre de lait transformé (> 1€/litre).

La coopérative néerlandaise se caractérise par sa très forte dimension internationale avec les deux tiers des ventes à l'export. Le Benelux ne représente que le tiers de ses ventes, soit la même part d'activité que l'Asie et Océanie. C'est d'ailleurs sur cette dernière zone que se trouve le plus grand nombre de salariés de la compagnie laitière (37% de ses effectifs). Elle réalise également près de 10% de son chiffre d'affaires sur la zone Afrique et Moyen-Orient, un positionnement fort sur des pays où la consommation de lait dispose d'une marge de progression conséquente. Par ailleurs, la structure est engagée dans de nombreuses *joint ventures* à travers les différents continents.

Une gouvernance transfrontalière unique

Avec plus de 10 000 fermes coopératrices réparties dans sept pays et près de 20 000 salariés répartis dans plus de 100 pays, la gouvernance d'une structure comme Arla Foods est un défi permanent. Elle repose sur une association habile des instances amont et aval de la coopérative : administration de la coopérative d'une part, et gestion de l'outil industriel et commercial d'autre part.

Un conseil d'administration composé de 15 associés-coopérateurs (amont) et trois représentants des salariés (aval) est ainsi désigné par l'assemblée des délégués, organe décisionnel suprême composé de 187 membres (175 associés-coopérateurs et 12 représentants des salariés de la coopérative) eux-mêmes élus lors des comités de secteur répartis à travers l'imposant pool laitier de la coopérative.

Le conseil d'administration compte en son sein quatre sous-comités appelés conseils territoriaux qui visent à représenter les intérêts des quatre grandes zones géographiques définies comme représentative du pool laitier Arla Foods : Suède, Danemark, Europe Centrale et Royaume-Uni (chaque ensemble regroupe plus ou moins un quart des associés coopérateurs). Des membres de l'assemblée des délégués sont ainsi présents dans ces sous-comités.

Ce fonctionnement coopératif associant membres coopérateurs et salariés est unique à une telle échelle. Associé à une transparence forte, il contribue à la dynamique de la coopérative.

7 LES MAJORS COOPÉRATIFS EUROPÉENS : des stratégies diverses plus ou moins fructueuses

Transparence et adaptation, maître-mot chez FrieslandCampina ?

Si la coopérative néerlandaise apparaît parfois peu loquace quand il s'agit d'évoquer le développement de ses volumes et leur répartition entre les différents pays qui composent son pool de collecte, elle est en revanche plus transparente sur les modalités de paiement de ses adhérents (prix du lait, répartition des résultats). Celles-ci sont en effet détaillées dans ses rapports annuels avec le détail des différentes primes liées au pâturage ou encore à la production de lait non-OGM. Répartie entre tous les volumes de lait, la première a ainsi dépassé 6,3 €/t en 2018 et la seconde 1,6 €/t. Ces primes viennent renforcer dans les exploitations impliquées un prix garanti qui était de 360,5 €/t l'an passé.

Bien implantée sur un marché allemand où le sans-OGM s'est développé à grande vitesse ces dernières années, Friesland Campina est le premier opérateur ayant fait certifier sa production sous le standard de l'association allemande VLOG dès 2017. Plus de 50% de sa collecte néerlandaise serait ainsi certifiée mi-2019.

DMK : le leader allemand déstabilisé par la crise

Issue de la fusion des groupes laitiers Nordmilch et Humana en 2010 à la suite de la crise laitière de 2009, la première coopérative allemande (20% de la collecte allemande, essentiellement présente dans les Länder du nord, du Nord-Westphalie jusqu'au Schleswig-Holstein) ne dégage pas la même impression de solidité et d'efficacité que les coopératives Arla Foods et FrieslandCampina. La seconde crise laitière de 2016 a fortement affecté DMK qui a nettement baissé le prix du lait acheté à ses adhérents (aux environs de 250 €/t cette année-là). Cela a occasionné une véritable crise de confiance de la part de ses coopérateurs. Alors que les longs échanges entamés avec la coopérative néerlandaise Doc Kaas entamés en 2011 venaient d'aboutir et qu'elle comptait près de 7 600 fermes coopératrices en 2016, elles ne seraient plus que 6 200 actuellement. Plus de 700 anciens sociétaires sur les 1 400 exploitations perdues sont parties à la concurrence après avoir activé la clause de départ au travers de deux vagues arrivées à échéance début 2018 puis début 2019. Au total, la coopérative a ainsi perdu près de 1,7 milliard de litres sur les 7 milliards collectés en 2016. Si l'hémorragie semble s'être stoppée depuis, la coopérative allemande n'a eu d'autres choix que de louer ses capacités de transformation sous-utilisées à d'autres transformateurs (Arla Foods et FrieslandCampina).

Ce retournement de situation semble avoir sanctionné une stratégie avant tout orientée vers une croissance par les volumes à la sortie des quotas. Ayant adopté une communication discrète depuis ces événements, la 1^{ère} coopérative allemande a depuis réorienté sa stratégie en faveur de la création de valeur ajoutée. Délestée de volumes qu'elle peinait à valoriser, elle espère désormais reconquérir la confiance de ses membres en améliorant la valorisation de leurs livraisons.

Glanbia Ireland : un leader internationalisé qui se recentre sur ses bases irlandaises

Le leader laitier irlandais (qui collecte et transforme le tiers du lait irlandais) repose de longue date sur une structure juridique complexe, à mi-chemin entre le modèle coopératif et celui d'une société anonyme cotée en bourse. La coopérative *stricto sensu* Glanbia Co-op society est en effet l'actionnaire principal, mais non-majoritaire, de Glanbia Public Limited Company dont elle détient 31,5% des parts. Cette société anonyme opère essentiellement en Irlande et aux Etats-Unis.

En 2017, Glanbia Ireland a vu le jour. Il s'agit d'une *joint venture* détenue à 60% par la coopérative et 40% par Glanbia PLC qui reflète aujourd'hui l'activité laitière de la coopérative historique. Tous les investissements récents en Irlande sont désormais portés par Glanbia Ireland qui valorise quelques 2,7 milliards de litres de lait en ingrédients, mais également en produits de grande consommation destinés au marché irlandais.



REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement les éleveurs, les entreprises, les organismes et les personnes qui, par les réponses et informations qu'elles nous ont apportées, ont contribué à la réalisation de cette étude, et en particulier :

FRANCE

- Benoît ROUYER, Cniel France,
- Luc DELABY, INRA,

DANEMARK

- Susanne CLAUSEN (NYKREDIT)
- Arne MUNK (SEGES)
- Michael Friis PEDERSEN (IFRO – Université de Copenhague)
- Peter Stamp ENEMARK (ARLA Foods)
- Les organisateurs et éleveurs rencontrés lors du congrès annuel de European Dairy Farmers, Kolding, juin 2019.

ALLEMAGNE DU NORD

- Harry FRITSCH et Frank FEUERRIEGEL (directeur) du Landesvereinigung der Milchwirtschaft Niedersachsen e.V.
- Frank ACHELPÖHLER (conseiller agricole)
- Mirko WÄTJEN et Thomas STÜRTZ (président) de DMK
- Ottmar ILCHMANN (AbL)
- Josef ASSEHEUER (Chambre d'agriculture Rhénanie du Nord-Westphalie)
- Rudolf SCHMIDT (Landesvereinigung der Milchwirtschaft NRW eV)
- Tilman UHLENHAUT (BUND)
- Et les éleveurs rencontrés en Basse-Saxe et Rhénanie du Nord-Westphalie

BAVIÈRE

- Prof. Dr. Alois HEIBENHUBER (Technische Universität München)
- Anton DIPPOLD (Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et des Forêts de Bavière)
- Anton BRÄCKLE (Fédération des coopératives de Bavière)
- Corina JANTKE et Gerhard DORFNER (Centre de recherche pour l'agriculture de l'État de Bavière)
- Susanne GLASMANN (directrice générale de l'Association des laiteries privées de Bavière)
- Hubert RUPP (président de la cooperative de livraison Allgäuer Bergbauern-Milch eG)
- salariés et éleveur de l'Allgäuer Hof-Milch GmbH et de la Sennerei Untermaiselstein

- Clemens RÜCK (directeur) et Rudolf SEIPELT du Milchwirtschaftliche Verein Bayern e.V.
- Michael HONISCH (Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et des Forêts de Bavière et Association de l'économie alpine)
- Hubert DENNENMOSER (directeur) et Andreas STEIDELE (vice-président) de la coopérative Allgäu Milch Käse
- Romuald SCHABER président de l'EMB et du BDM.
- Christian GABLER (gestion de la marque « Allgäu » Allgäu GmbH).

POLOGNE

- Mme Marie-Christine LE GAL et Mme Bozena CISZAK (Ambassade de France en Pologne)
- Prof. Dr. Michał PIETRZAK (Université d'Agriculture de Varsovie SGGW)
- Prof. Dr. Andrzej PARZONKO (Université d'Agriculture de Varsovie SGGW)
- Mr Leszek HADZLIK – Président (Fédération de producteurs – PFHB)
- Mme Dorota SMIGIELSKA (Fédération de producteurs – PFHB)
- Mr Lech NIERADKO (Fédération de producteurs – PFHB)
- Mr Leszek GOSK (éleveur en Podlachie)
- Mr Wieslaw KULESZA (éleveur en Podlachie)
- Mme et Mr Emilia et Grzegorz KULESZA (éleveurs en Podlachie)
- Mr Hubert BRICOUT (éleveur en Poméranie occidentale)
- Mr Marek PAWLUK (Mlekovita)
- Mr Zbigniew KALINOWSKI (Piatnica)
- Mme Joanna KWIATKOWSKA (Piatnica)
- Mme Agnieszka MALISZEWSKA (Chambre du lait – Polska Isba Mleka)
- Mme Sylwia PACHURA (traductrice)

PAYS-BAS

- Michel De Haan (Wageningen Livestock Research)
- Roel Jongeneel (Agricultural Economics Institute, Wageningen UR)
- Klaas Johan OSINGA (LTO)

DOSSIER EUROPE
DU NORD

FILIÈRE LAIITIÈRE

N° 502
Octobre 2019
18 €

Économie de l'élevage



SÉLECTION DE PARUTIONS RÉCENTES DES DOSSIERS ÉCONOMIE DE L'ÉLEVAGE (GEB)

Dossier coût de production. Multifilières -
N° 501 - Septembre 2019

**Dossier marché mondial viande bovine
en 2018. Perspectives 2019. N° 500 - Juin 2019**

**Dossier marchés mondiaux des produits
laitiers en 2018. Perspectives 2019. N° 499 -
Mai 2019**

Dossier annuel Ovins 2018.
Perspectives 2019. N° 498 - Avril 2019

Dossier annuel Caprins 2018.
Perspectives 2018. N° 497 - Mars 2019

Dossier annuel Bovins lait 2018.
Perspectives 2019. N° 496 - Février 2019

Dossier annuel Bovins viande 2018.
Perspectives 2019. N° 495 - Janvier 2019

**Dossier Le lait dans les montagnes
en France et en UE. N° 494 - Décembre 2018**

Dossier Ukraine. Les filières bovines.
N° 493 - Novembre 2018

Dossier Chine. La filière laitière.
N° 492 - Octobre 2018

Dossier Espagne. La filière laitière caprine.
N° 491 - Septembre 2018



Conception de la maquette : Béta Pictoris (beta.pictoris@free.fr) - Évolution de la maquette : Marie-Thérèse Gomez

Mise en page et iconographie : Leila Assmann - 1^{ère} de couverture : Katia Brulat - Marie-Catherine Leclerc

Crédits photos : Couverture ©AdobeStock et Oleksandr Delyk - AdobeStock - ©P2 - 33 Teagasc ©P26 Christophe Perrot/Idele -
©P7-40-44 DR Institut de l'Élevage

Directeur de la publication : Martial Marguet

Imprimé à Imprimerie Centrale de Lens - N°ISSN 1273-8638 - N° IE 0019501037

Abonnement : 160 € TTC par an : Technipel - Email : technipel@idele.fr - Tél. : 01 40 04 51 71

Vente au numéro : 10 € le téléchargement sur <http://www.idele.fr> - <http://technipel.idele.fr>

Confédération
Nationale de l'Élevage
CNE